

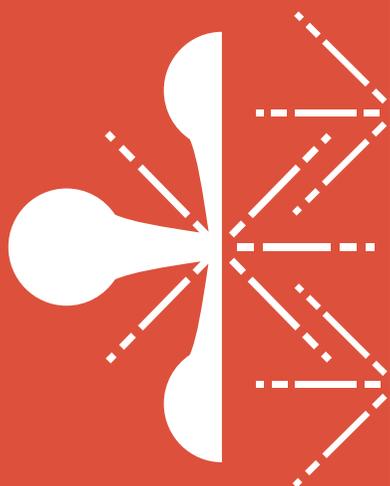


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU GARD RHODANIEN







# Sommaire

---

## **Pôle Famille & Solidarités**

**page 7** // Ecoles de musique  
**page 13** //Habitat  
**page 17** // Accès au droits et politique de la ville  
**page 21** // Jeunesse  
**page 25** // Régie centrale  
**page 33** // Petite enfance

## **Pôle des affaires financières et de la modernisation**

**page 39** // Finances  
**page 47** // Commande Publique  
**page 51** // Informatique et réseaux

## **Pôle environnement**

**page 57** // Prévention et gestion des déchets  
**page 65** // Service Eau et Assainissement  
**page 69** // Transition écologique et risques majeurs

## **Pôle des Moyens généraux**

**page 76** // Le service bâtiments  
**page 77** // La cuisine centrale  
**page 78** // Le secretariat général  
**page 79** // Le service des archives

## **Pôle des Ressources humaines**

**page 81**

## **Contractualisation**

**page 87**

## **Pôle Attractivité et aménagement**

**page 95** //Office des entreprises  
**page 103** //SCOT du Gard rhodanien  
**page 107** //Foncier économique  
**page 113** //Mobilités  
**page 121** //Marketing territorial  
**page 129** //Droits des sols  
**page 135** //Emploi formation et agriculture  
**page 155** //Tourisme



# Pôle Famille & Solidarités

Ecoles de musique // **page X**

Habitat // **page X**

Accès aux droits et  
politique de la ville // **x**

Jeunesse // **page X**

Régie centrale // **page X**

Petite enfance // **page X**



## Ecoles de musique

---

- 1 // Conservatoire de musique et de danse de Bagnols-sur-Cèze // **page 8**
- 2 // La réponse aux besoins des familles // **page 10**
- 3 // La crise sanitaire Covid-19 // **page 11**
- 4 // Quelques spécificités du service // **page 12**



# Conservatoire Musique et danse Bagnols-sur-Cèze

## Effectifs

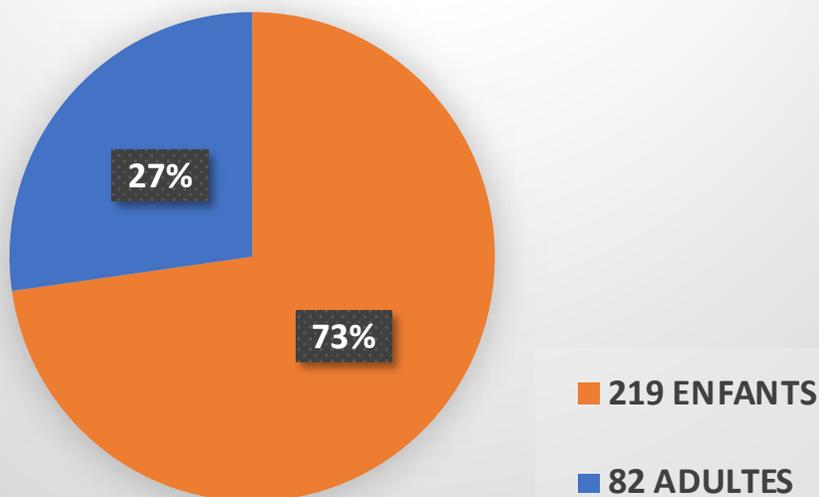
- Inscriptions au CONSERVATOIRE : 301 (285 élèves en 2021)
- Inscriptions en parcours CHAM : 132 (119 élèves en 2021)

En 2022,  
le Conservatoire accueille  
au total :

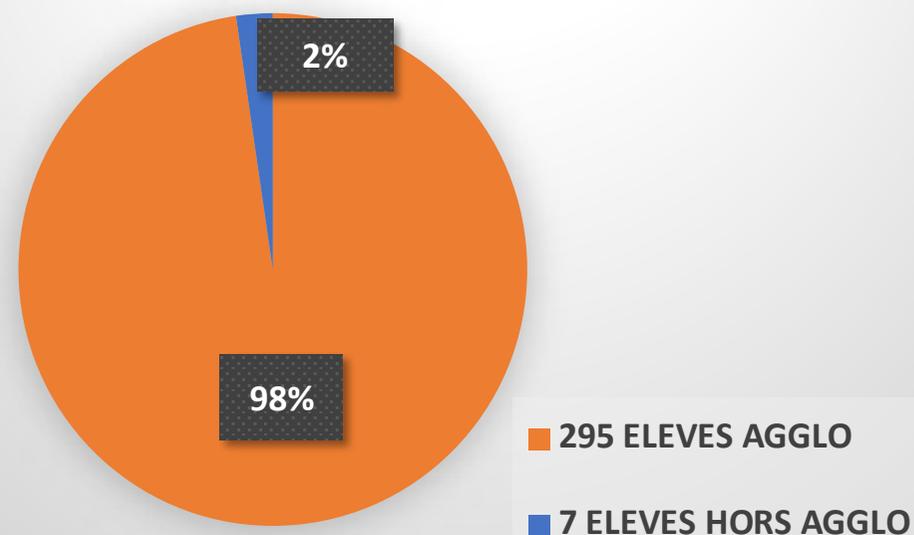
**433 élèves**

(404 élèves en 2021)

### REPARTITION ENFANTS-ADULTES 301 ELEVES



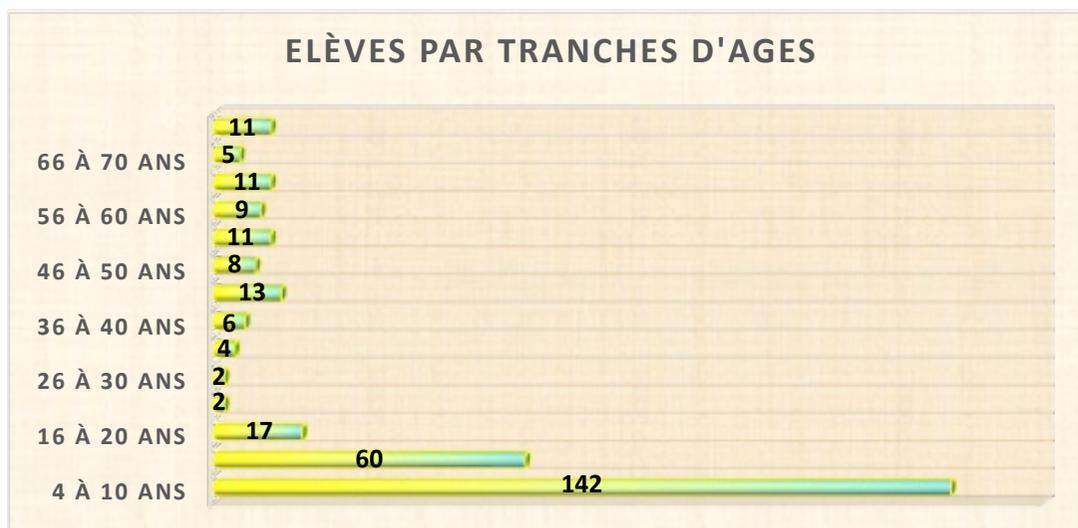
### REPARTITION GEOGRAPHIQUE



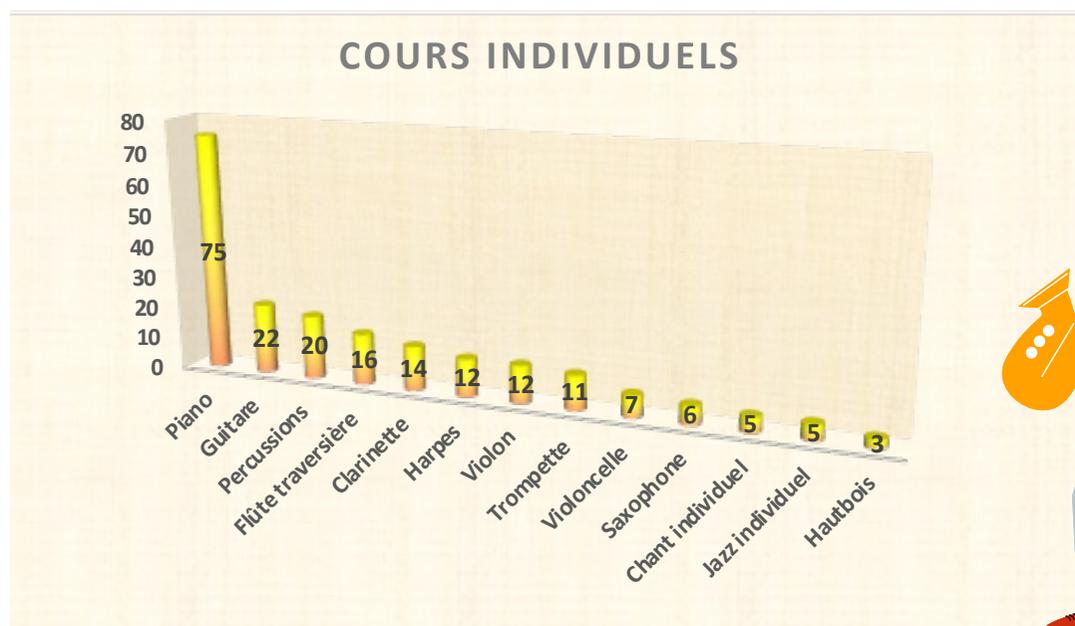
## ■ Répartition par Communes - 301 Elèves



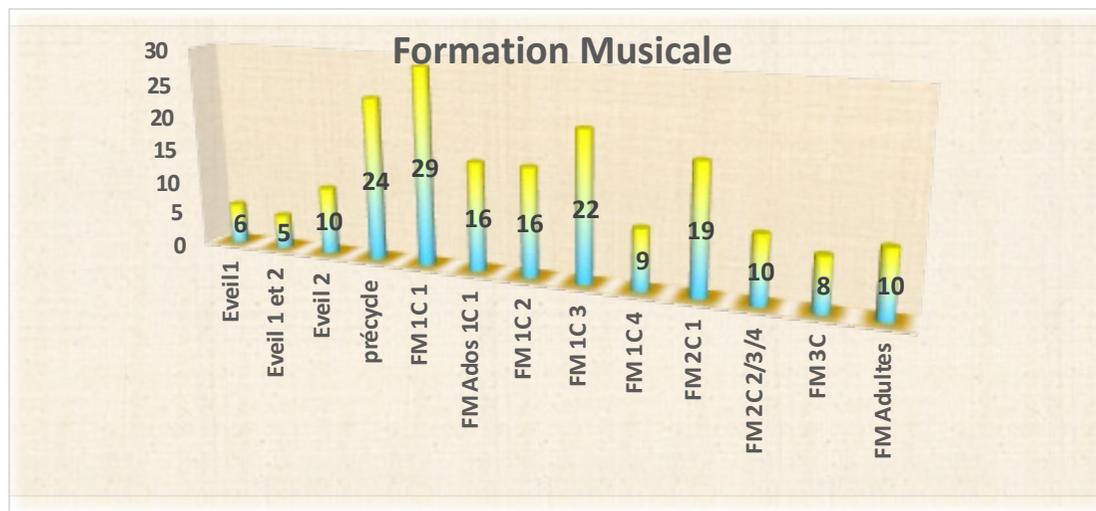
## ■ Répartition par Tranches d'Âges - 301 Elèves



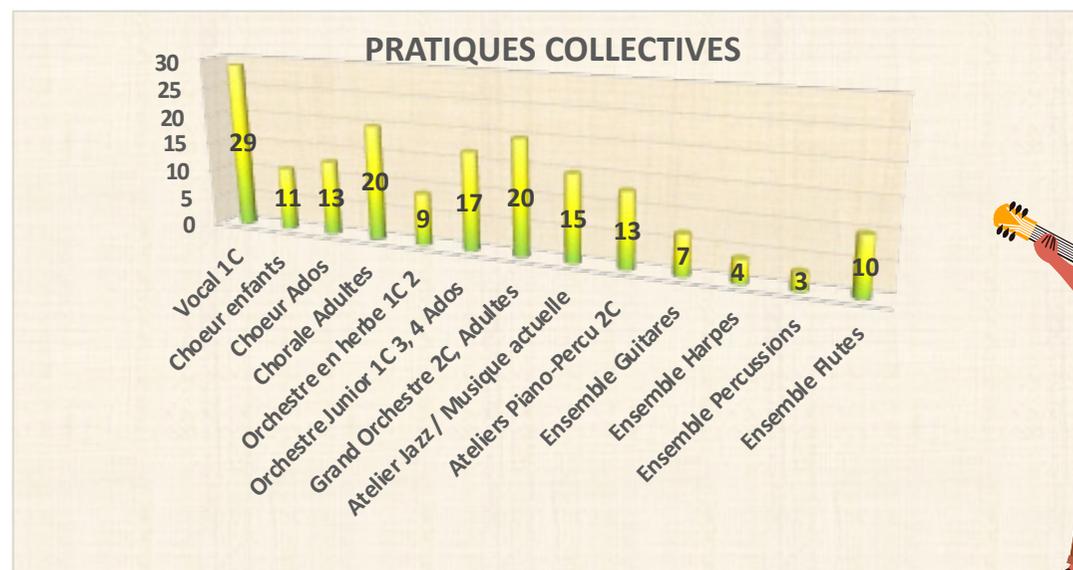
## ■ Répartition par Instruments - 210 élèves



## ■ Formation Musicale par niveau - 184 élèves



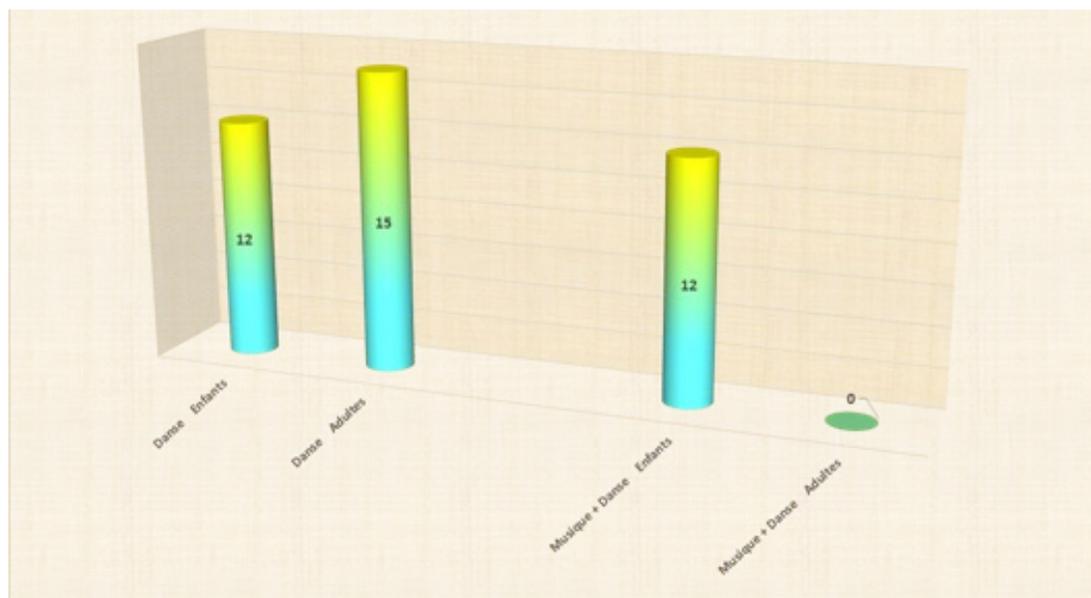
## ■ Pratiques Collectives Musicales - 171 élèves



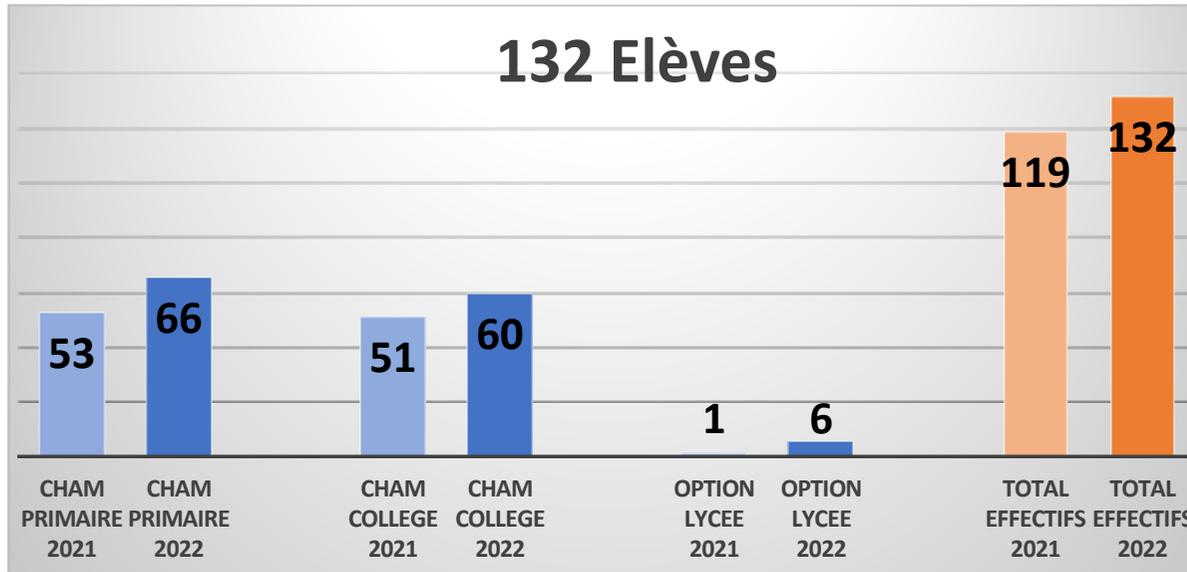
## ■ Répartition Danse Contemporaine par niveaux - 39 élèves



## ■ Répartition des élèves qui font Danse et Musique sur les 39 élèves



## EFFECTIFS des classes CHAM

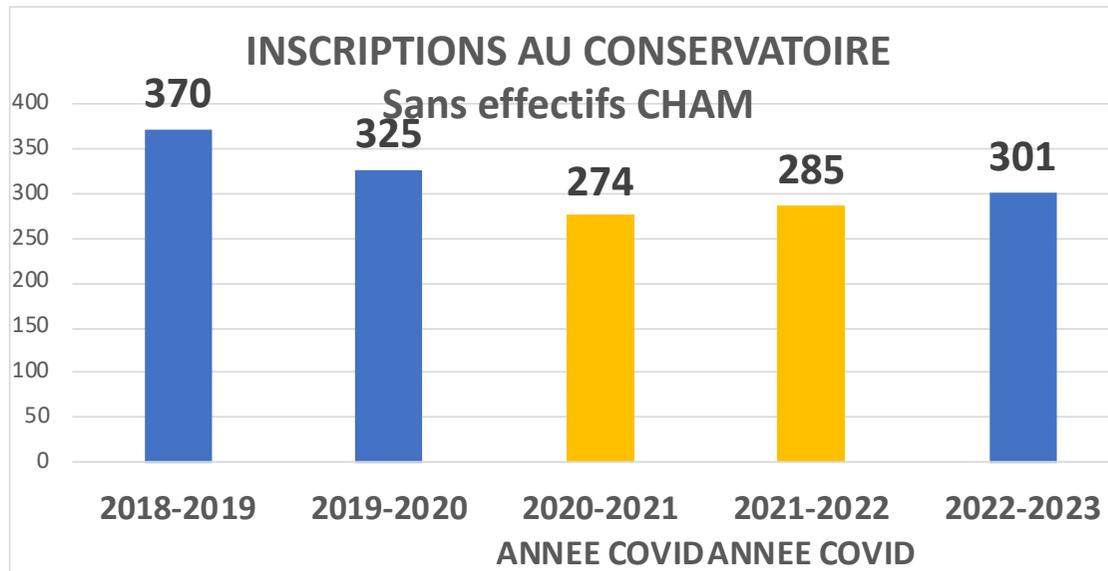


PRIMAIRE :  
à l'école Celestin-Freinet  
à l'Ancyse du CE1 au CM2

COLLEGE :  
au Bosquet de la 6ème à la 3ème  
Ces classes à horaires aménagés  
sont à dominante "VOCALE"

LYCEE :  
au Lycée Albert-Einstein  
OPTION MUSIQUE FACULTATIVE

## Répartition des effectifs depuis 2018



## ■ **Fonctionnement du Conservatoire :**

### **EQUIPES ADMINISTRATIVE ET ENSEIGNANTE**

1 Directrice administrative-coordinatrice,  
1 Directrice pédagogique,  
2 Agents administratifs,  
1 Agent d'entretien  
16 Professeurs de Musique  
1 Professeur de Danse Contemporaine.

### **DISCIPLINES ENSEIGNEES**

- **COURS INDIVIDUELS** : Alto, Violon, Violoncelle, Batterie, Percussions, Piano, Clarinette, Flûte à bec et traversière, Guitare, Basse, Harpe, Hautbois, Saxophone, Trompette et Cornet, Chant.
- **COURS COLLECTIFS** : Eveil Musical et Danse, Formation Musicale, Danse contemporaine, Orchestres, Chorales, Ensembles instrumentaux, Musiques Actuelles, Ateliers Jazz ...

### **PARTENARIAT AVEC L'EDUCATION NATIONALE**

En dehors des classes CHAM, deux enseignantes en Musique et Danse interviennent tout au long de l'année dans les écoles primaires.

- En concertation avec le Service scolaire de

la Ville de Bagnols-sur-Cèze

- **PRESENTATION DES INSTRUMENTS** : Les différentes classes concernées se déplacent au Conservatoire

### **BUDGET**

#### **INVESTISSEMENT :**

**TRAVAUX** : Porte d'entrée, Devis Clim et portes avec hublots

**INSTRUMENTS** – Un piano droit, une flûte, petites percussions, ...

**FONCTIONNEMENT** : Costumes de danse, petits instruments pour les Eveils – Formation musicale et matériels divers, partitions ...

### **En 2022 :**

- Inauguration – Presse : le 04 Avril pour les locaux rénovés de Bagnols-sur-Cèze avec le Président et les élus.

- Nomination d'une directrice pédagogique à Bagnols-sur-Cèze et positionnement d'une directrice administrative/coordinatrice pour l'ensemble des EDM en vu du futur Conservatoire Intercommunal de l'Agglomération.

- Nouvel élu aux enseignements artistiques : Mr Raymond Chapuy.

- **CHAM COLLEGE** : Les élèves se déplacent

dorénavant au Conservatoire sur une ½ journée. Nouvelle Convention en signature au Département.

- **OPTION LYCEE** : Signature de la Convention + Création d'une Chorale ouverte à tous les Lycéens.

- **LA MOBA** : Partenariat et convention signée avec la salle de spectacle.

- **DEPARTEMENT** : Réunions régulières avec les autres écoles d'enseignements artistiques du Gard et le Département pour un nouveau schéma départemental.

### **PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2023 : LE CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL**

- Mise en place de la Régie centrale et du portail famille.

- Calendrier – échéancier du projet du conservatoire intercommunal.

- Projet d'augmenter la capacité et qualité d'accueil au Conservatoire : mise aux normes PMR, création d'un auditorium en salle Klein et remplacer l'Algecco par un bâtiment avec un étage.

## ■ Représentations publiques :

### AUDITIONS REGULIERES - en interne au Conservatoire

- Tous les 15 jours le mardi à 18h30, dès que des élèves ont un morceau bien appris, ils jouent devant la famille et la direction. Ces auditions en petit comité restreint permettent aux élèves de s'habituer à jouer devant un public, d'apprendre à mieux gérer le trac et à la direction de connaître leur niveau et leur progrès.
- Auditions par classe d'instruments tout au long de l'année.



### MANIFESTATIONS du conservatoire sur le TERRITOIRE

- Début d'année encore impactée par la COVID - Spectacles programmés dès le retour du Printemps.
- AVRIL : LYCEE PORTES OUVERTES
- MAI :
  - CONCERT ORCHESTRES sur la Place Mallet à Bagnols-sur-Cèze - DANSE EN GARRIGUES au Castellas à Saint-Victor la Coste
  - CONCERT NATURES ET CREATURES + Exposition photos à la Chapelle Sevane à St Paul les Fonts
- JUIN :
  - SIMPLEMENT CHOPIN - avec C. SAGEMAN master classes, concert et auditions à Goudargues
  - RENDEZ-VOUS AU JARDIN + FESTIVAL SINGULIER PLURIEL au Square Thome à Bagnols
  - CHAM COLLEGE dans la cours du Bosquet
  - CHAM PRIMAIRES dans la cours de l'Ancyse
  - JAZZ à la MOBA
  - FETE DE LA MUSIQUE à la place Mallet à Bagnols
  - 1000 DE L'EGLISE à Bagnols avec orgue et

chœurs

- Mercredi 29 Juin : FOLLE APRES-MIDI du Conservatoire - Journée « Portes ouvertes » et « stages »

- SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS à Bagnols  
JOURNEE DU PATRIMOINE à la Mairie de Bagnols

- DECEMBRE : CONTE DE NOEL « Théo et la Musique de Noel » à Bagnols  
CHORALES AUTOUR DU SAPIN à la Place Mallet à Bagnols  
PMR, création d'un auditorium en salle Klein et remplacer l'Algecco par un bâtiment avec un étage.

**Retour en quelques images :**



**1**



**2**



**3**



**4**



**5**



**6**

\*PHOTOS : 1-Cham primaire, 2-Cham Collège, 3-Danse au Castellás, 4-Chapelle Sevane, 5-Folle Journée, 6-Orchestres Place Mallet

## Presse :

**BRÈVES**

**LA MUSIQUE EST LA LANGUE DES ÉMOTIONS...**

A l'occasion des travaux de rénovation du bâtiment (anciennement la gendarmerie) menés par notre Agglo, le Conservatoire de musique a accueilli le Président de l'Agglomération du Gard rhodanien Jean-Christian Rey, ainsi que Jean-Yves Chapelet, maire de Bagnols-sur-Cèze.

Après cet accueil musical, Caroline Katchatourian, Directrice du Conservatoire, a invité les élus à visiter les locaux et ainsi apprécier le résultat des travaux de rénovation. L'occasion également pour Michel Cegielski, adjoint à la Culture de la Ville et Conseiller délégué aux enseignements artistiques de notre Agglo, de rappeler les prochains événements culturels à venir en ville.



De gauche à droite : Dominique Astor, conseiller délégué à la Muséification ; Bernard Jules, maire-adjoint de Tave et Vice-Président de l'Agglo ; Jean-Yves Chapelet, maire de Bagnols-sur-Cèze ; Jean-Christian Rey, Président de l'Agglomération du Gard rhodanien ; Caroline Katchatourian, Directrice du Conservatoire de Musique de la Ville ; Michel Cegielski, adjoint à la Culture

Rappelons qu'au total, le Conservatoire comprend 18 professeurs et 400 élèves. Pour la promotion de septembre 2022, 24 élèves CHAM (classe horaires aménagés musicalement) sont annoncés. Une jolie parenthèse clôturée par Jean-Christian Rey et Jean-Yves Chapelet rappelant l'importance de la Culture et de la Musique ces derniers temps...et finalement, tout le temps.



**Les danseuses du Conservatoire investissent le Castellans de St-Victor**

**SPECTACLE**

Après deux ans sans représentation, première ce soir, à 18 h 15.

Après plus de deux ans sans spectacle, les élèves de la classe danse contemporaine du Conservatoire et leur professeur commencent à avoir des fourmis dans les jambes. Alors que cette année, il est de nouveau possible pour le Conservatoire de musique et de danse de l'Agglomération du Gard Rhodanien de proposer des spectacles, le professeur de danse, Mélanie Albe-Chalen, a vu les choses en grand. Trois représentations en extérieur et un film viendront clôturer cette année de retrouvailles. La première aura lieu ce samedi à 18h15. « Ce qui était le plus important pour moi, indique Mélanie Albe-Chalen, c'était de pouvoir proposer, quoi qu'il arrive, quelque chose aux élèves. C'est pour ça que l'on voulait que dans le film soit proposé en parallèle du spectacle. Même si ce sont deux approches du mouvement très différentes. »

Et si la période a chamboulé les habitudes et traité de nouvelles créations, elle a aussi inspiré. « Forcément, je me suis demandé ce qu'il restait de ces deux ans. Et c'est assez vite que j'ai voulu travailler sur le mot "testes", détail l'enseignante qui a très vite trouvé que le Castellans de Saint-Victor-la-Coste était l'endroit idéal pour présenter sa déambulation dansée. « C'est un lieu qui a une histoire longue et mouvementée. Qui a délogé les gens du village au point de se questionner sur ce qui est ce que l'on devait faire avec ce patrimoine, ce qui reste... ça faisait sens pour moi. »

D'autant qu'une des victoires du Conservatoire est d'aller de plus en plus vers toutes les communes de l'agglomération. « Nous organisons cette année autant de représentations à Bagnols

que dans les alentours. C'est très important pour notre structure de créer des partenariats dans toutes les communes », explique de son côté Caroline Katchatourian, la directrice. « Les spectacles, c'est un aboutissement pour tout le monde. Les professeurs, les élèves et les parents. Pendant ces deux ans, il y avait un goût d'inachevé. C'est important de voir et montrer l'investissement de nos élèves », poursuit la directrice.

Pour découvrir les danseuses du Conservatoire, il faudra donc cette année grimper en haut du Castellans. L'occasion de redécouvrir le lieu sous un nouveau jour. « Si ça pleut, c'est le risque avec les performances en extérieur, nous ne pourrions pas maintenir le spectacle de ce samedi. Mais les spectacles peuvent venir nous voir les 14 et 21 mai, à 18 h 15 ! »



Caroline Katchatourian et Mélanie Albe-Chalen.

#NousSommesLAgglo



## QUAND HALLOWEEN S'INVITE AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DANSE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE.

Mercredi 9 novembre 2022, les petits, les grands et les professeurs se sont déguisés pour une journée terrifiante. Sorcières, monstres, citrouilles, squelettes ont concouru aux meilleurs costumes, rythmés par des notes de musiques endiablées.

L'école était aux couleurs d'halloween avec des toiles d'araignées, des citrouilles, des chauves-souris et des squelettes. L'association des parents d'élèves avait préparé pour les plus gourmands des gaufres pour le goûter. La convivialité et la bonne humeur de chacun ont participé à la réussite de cette journée.

**Plus d'infos :** 04 66 89 09 51 / conservatoire.bagnols@gardrhodanien.fr

Accueil > Culture et loisirs > Concerts - Spectacles

**Les musiciens du conservatoire en représentation hors des murs**



Les orchestres jouent ce vendredi sur la place Maillet. / CRÉDIT

**Concerts - Spectacles, Bagnols-sur-Cèze**

Publié le 20/05/2022 à 05:06

Ce vendredi, les élèves de l'établissement culturel jouent sur la place Maillet, à 18 h 30. Un premier rendez-vous qui annonce une saison de concerts inédite pour les musiciens.

Si la première pierre de la nouvelle Pyramide a été déposée en début de semaine, les enseignants du Conservatoire vont devoir redoubler d'inventivité encore quelques années avant de pouvoir utiliser la salle. Pour les représentations de fin d'année, Caroline Katchatourian, directrice du Conservatoire, et les professeurs, ont donc recherché des lieux atypiques pour organiser les concerts. "C'est aussi l'occasion pour nous de rayonner aussi bien dans la ville que dans l'agglomération", explique la directrice, ravie de voir les projets se multiplier dans sa structure.

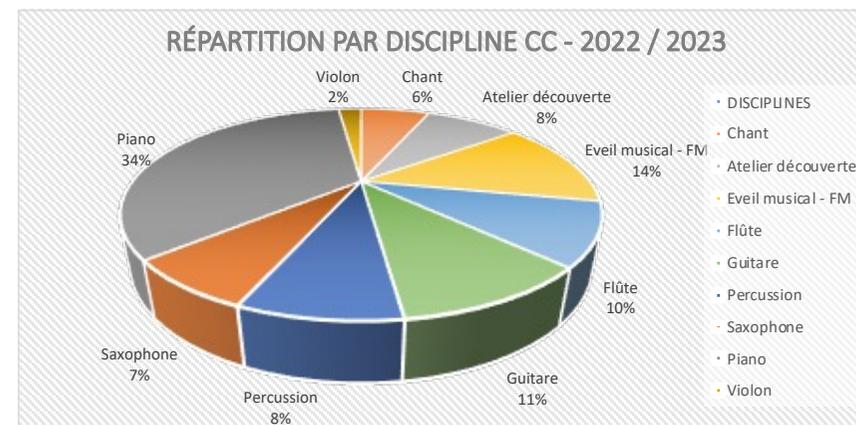
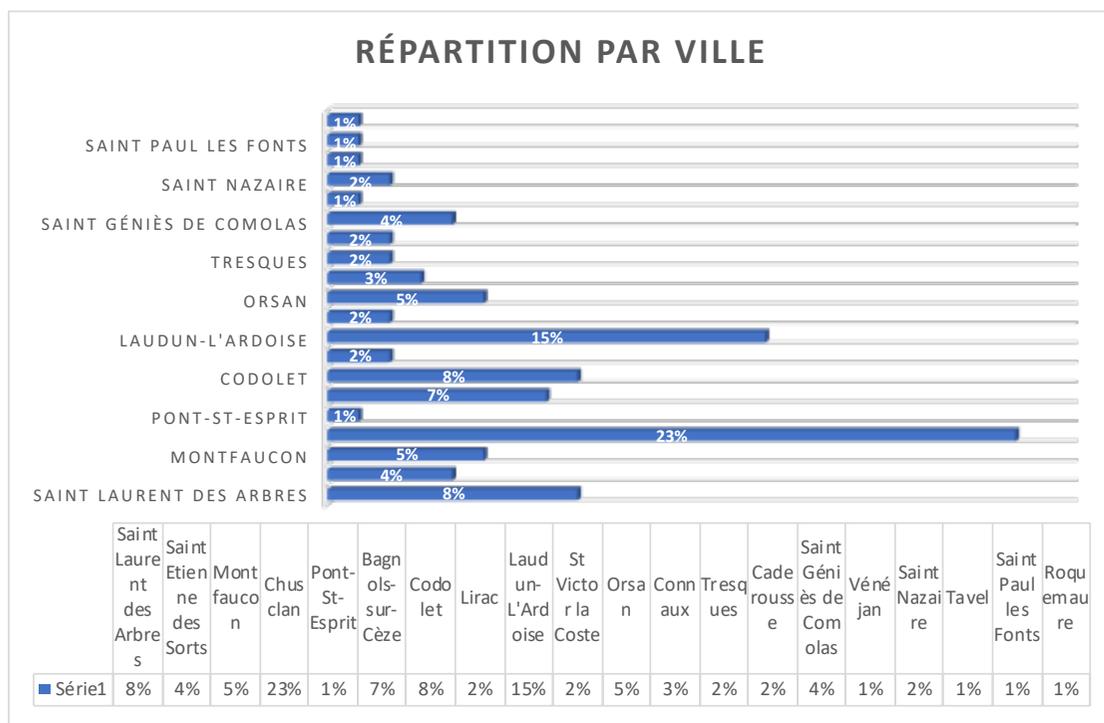
Si le marathon des spectacles a d'ores et déjà commencé avec la danse, samedi dernier, au Castellans de Saint-Victor-la-Coste, les musiciens sortiront pour la première fois des murs du Conservatoire, ce soir, à 18 h 30. Direction la place Maillet, à Bagnols-sur-Cèze, pour le concert des orchestres. Une cinquantaine de musiciens, enfants, ados et adultes, vont présenter le travail effectué dans l'année. "Cela fait très longtemps que le Conservatoire n'a pas joué sur la place de la mairie. C'est une belle mise en valeur pour les élèves", poursuit Caroline Katchatourian qui précise que tous les spectacles du Conservatoire sont ouverts à tous et gratuits. Tous les Bagnolais sont donc invités à profiter de ce moment de culture en plein air.

# 2 Ecole de Musique de Codolet Chusclan

95 élèves inscrits

66 enfants (75%)

29 adultes (31%)

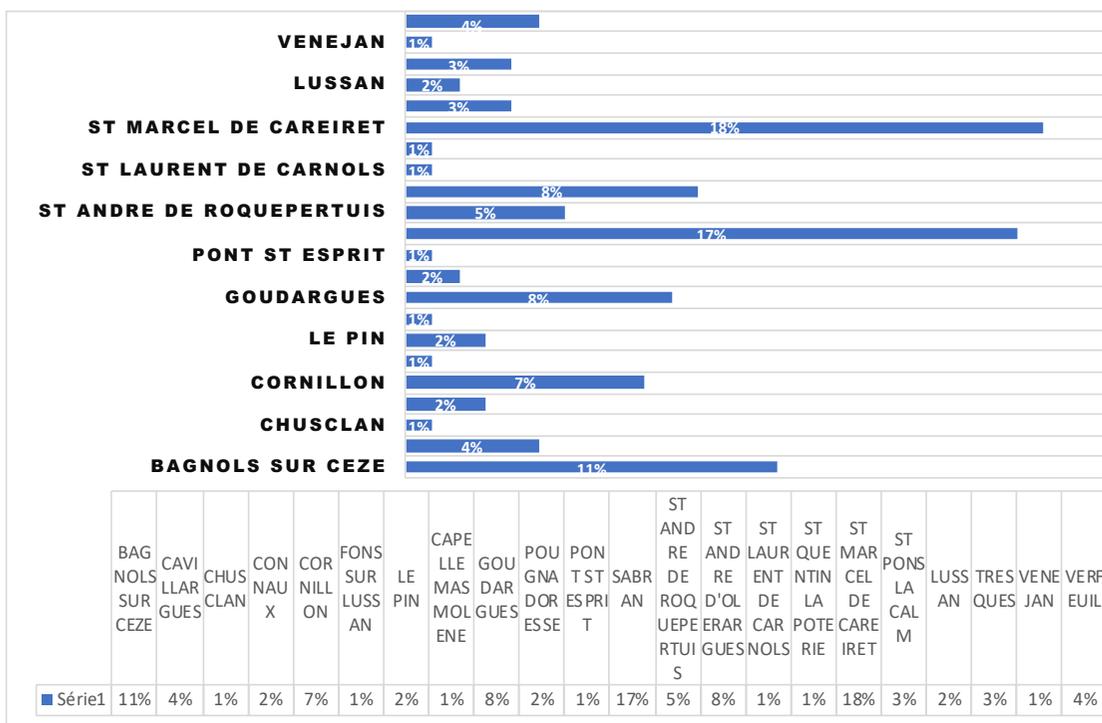


# 3 Ecole de Musique de Saint-Marcel-de-Careiret

132 élèves inscrits

94 enfants (71%)

38 adultes (29%)



# 4 Ecoles de Musique de Codolet / Chusclan et de Saint-Marcel-de-Careiret

## ■ Effectifs

- Codolet/Chusclan : 95 élèves inscrits et 29 adultes (3% hors aggro)
- Saint-Marcel de Careiret : 132 élèves inscrits : 94 enfants et 38 adultes (5% hors aggro)

## ■ Personnel

**1 secrétaire** contrat en alternance, présente 3 jours par semaine en alternance avec son école.

**1 directrice**

**11 professeurs**

**2 professeurs** enseignent à Saint-Marcel de Careiret et Pont-Saint-Espirit

**2 professeurs** enseignent à Saint-Marcel de Careiret et Codolet/Chusclan

**2 professeurs** enseignent à Saint-Marcel de Careiret, à Codolet/Chusclan et à Pont-Saint-Espirit

La directrice prend en charge la direction des deux écoles et assure les cours de piano à l'école de Saint-Marcel de Careiret

## ■ Locaux

- Chusclan : 3 salles
- Codolet : 2 salles
- Saint-Marcel de Careiret : 4 salles, 1 secrétariat et 1 salle des professeurs

### ● Codolet/Chusclan

Les cours sont dispensés sur deux sites :

- Maison des Arts à Chusclan
- La salle du Préau de l'ancienne bibliothèque à Codolet.

L'école de Codolet/Chusclan ne dispose pas d'une salle pour l'administration.

### ● Enseignement

Les deux écoles offrent une grande variété de styles : classique, pop, rock, jazz, musique africaine, musique sud-américaine....

Partager le plaisir de la musique à travers des cours d'ensemble est l'axe prioritaire. Dans ce but les élèves sont tenus de participer

aux cours collectifs hebdomadaires, soit à des ateliers ponctuels.

## ■ Interventions en milieu scolaire

Nous offrons aux écoles primaires des présentations d'instruments pendant le mois de septembre.

La présentation d'instruments est assurée par des professeurs des écoles de musique qui font découvrir de façon ludique un instrument par son histoire, son fonctionnement, l'écoute des différents sons, etc.

Plusieurs écoles demandent des interventions régulières, mais ces heures de cours ne sont pas prises en charge financièrement par l'agglomération.



Interventions/présentations dans les écoles maternelles et primaires de :  
Le Pin – Orsan – Saint -André d'Olérargues – Sabran – Verfeuil – Codolet – Goudargues – Connaux et Saint-Michel d'Euzet

## ■ Disciplines enseignées

### ● Cours individualisés :

Piano  
Percussions (batterie, vibraphone, marimba)  
Chant (variété, jazz, pop, lyrique, traditionnel)  
Spécificité pour les deux écoles  
Violon  
Guitare (électrique/folk/sèche/ukulélé, mandoline)  
Flûte traversière  
Saxophone et basse  
Accordéon

### ● Cours collectifs :

Éveil musical  
Formation musicale  
Musique Africaine (djembé, amadinda, doundoun)  
Musique sud-américaine  
Congas  
Ensembles pop/rock et jazz  
Ensembles interdisciplinaires pour tous les niveaux, y compris les débutants  
Atelier vocal enfants/adultes

Atelier percussion corporelle  
Atelier improvisation

### ● Activités 2022 :

Fête de l'école de musique à Codolet 21 mai 2022  
Fête de l'école de musique à Saint-Marcel de Careiret 02 juillet 2022  
Animation musicale par la classe de chant de Saint-Marcel de Careiret : vernissage expo « Au sein de la féminité » à la mairie de Bagnols 14 octobre 2022  
Participation de la classe de chant de Saint-Marcel de Careiret : rencontre de chorales à Vénéjan 15 mai 2022  
Participation des deux écoles au festival Art Récup 14/15 mai 2022 à Donnat (Sabran) 2000 visiteurs  
Fête de la musique 21 juin 2022 : Concert des groupes pop/rock de l'école de Saint-Marcel de Careiret (de 19h à minuit !) 250 visiteurs  
Participation des deux écoles à la fête Petite Enfance 01 juillet 2022  
Des auditions publiques par discipline ont eu lieu tout au long de l'année 2022

### ● Projets pour l'année scolaire 2022/2023

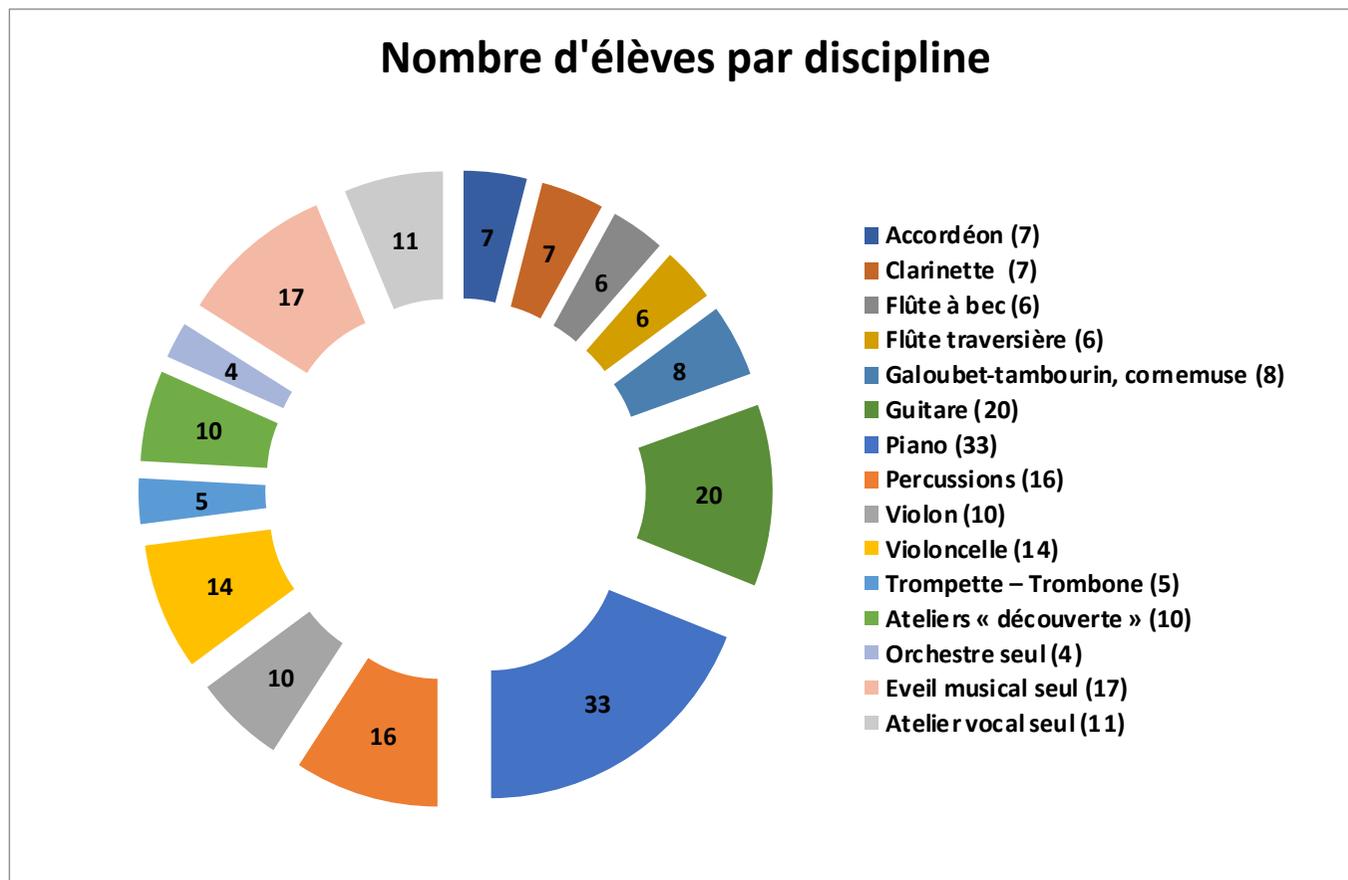
Visites guidées musicales (en collaboration avec l'APE "La Quègne")  
Participation au festival Art-Récup 13/14 mai 2023  
Concert groupes pop/rock pour la fête de la musique à Saint-Marcel de Careiret 21 juin 2023  
Enregistrement de la musique "vivante" pour les crèches de l'Agglomération (comptines, découverte d'instruments, musique du monde....)

### ● Projets inter-écoles 2023 :

Concert inter-écoles 4 février à Pont-Saint-Esprit  
Projet « Les oiseaux » : concert 11 juin 23 à l'église de Saint-Marcel de Careiret, 18 juin 2023 à l'église Saint Jean Baptiste à Bagnols sur Cèze  
Participation au Balèti 18 mars à Pont-Saint-Esprit  
Participation à la fête de la Petite Enfance 02 juin 2023

# 5 Ecole de Musique de Pont-Saint-Espirit

**174** élèves inscrits  
dont 127 enfants  
(75 Pont-Saint-Espirit,  
46 aggro, 6 hors aggro)  
et 47 adultes  
(25 Pont-Saint-Espirit,  
17 aggro, 5 hors aggro)



## ■ Répartition géographique des élèves

	Enfants	Adultes	Total	
<b>Pont-Saint-Esprit</b>	<b>83</b>	<b>26</b>	<b>100</b>	<b>Agglo</b>  <b>163</b>
<b>St-Paulet de Caisson</b>	<b>17</b>	<b>04</b>	<b>21</b>	
<b>St-Julien de Peyrolas</b>	<b>08</b>	<b>03</b>	<b>11</b>	
<b>St-Alexandre</b>	<b>06</b>	<b>04</b>	<b>10</b>	
<b>Carsan</b>	<b>07</b>	<b>01</b>	<b>08</b>	
<b>Aiguèze</b>	<b>02</b>		<b>02</b>	
<b>Issirac</b>	<b>02</b>		<b>02</b>	
<b>Le Garn</b>	<b>01</b>		<b>01</b>	
<b>St-Christols de Rodières</b>	<b>01</b>		<b>01</b>	
<b>Bagnols-sur-Cèze</b>		<b>03</b>	<b>03</b>	
<b>Vénéjan</b>	<b>02</b>	<b>01</b>	<b>03</b>	
<b>St-Laurent des Arbres</b>		<b>01</b>	<b>01</b>	
<b>St-Marcel d'Ardèche</b>	<b>02</b>		<b>02</b>	<b>Hors Agglo</b>  <b>11</b>
<b>St-Martin d'Ardèche</b>		<b>02</b>	<b>02</b>	
<b>St-Just d'ardèche</b>	<b>02</b>		<b>02</b>	
<b>Bidon</b>		<b>01</b>	<b>01</b>	
<b>Donzère</b>		<b>01</b>	<b>01</b>	
<b>Pierrelatte</b>		<b>01</b>	<b>01</b>	
<b>Lapalud</b>	<b>02</b>		<b>02</b>	
<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>47</b>	<b>174</b>	<b>174</b>

interventions dans les écoles primaires de St-Alexandre, Le Garn, Laval St-Roman, Vénéjan, St-Nazaire

## ■ Situation sanitaire

L'année 2022 a été encore impactée par la situation sanitaire. Même si les cours ont repris en présentiel, l'animation au sein de l'école a été restreinte au premier semestre. Les manifestations ont repris seulement à partir du mois de juin.

Cependant, des auditions régulières par discipline ont permis aux élèves de se rencontrer et partager en présence de leurs parents des moments musicaux.

Le nombre d'élèves, en baisse depuis 2020, n'a pas encore retrouvé l'effectif d'avant la crise sanitaire.

## ■ Equipe pédagogique - Agents

15 enseignants dont certains mutualisés avec les autres établissements d'enseignement artistique du territoire

1 secrétaire

1 personne pour l'entretien, mutualisée avec Planèt'ados



## ■ L'école de musique et les établissements scolaires

- 18 janvier, 14h00, présentation des instruments traditionnels à l'école maternelle et primaire de Saint-Paulet de Caisson
- 13 juin, 9h00, école de musique : présentations d'instruments proposées aux classes CE2 des écoles primaires Jean Jaurès, Marcel Pagnol, Notre Dame de Pont-Saint-Esprit
- Du 12 au 16 septembre : interventions dans les écoles primaires de Saint-Alexandre, Le Garn, Laval Saint-Roman, Vénéjan, Saint-Nazaire
- Mardi 20 novembre, école primaire de Codolet : présentation d'instruments anciens et traditionnels suite à un projet de classe

**9 interventions dans les écoles (1 à Pont-Saint-Esprit 8 sur le canton et le territoire) soit 28 classes rencontrées**

## ■ Les prestations publiques

- Samedi 12 mars : participation de la classe de percussions au projet « Drums Lab » à Sauveterre
- Mercredi 7 mai, EHPAD La Blache : participation d'élèves dans le cadre de l'engagement citoyen.
- Mercredi 25 mai, 20h00, Tavel : participation de la classe de musique traditionnelle aux soirées « Foodtrucks Musiques du monde »
- Mercredi 22 juin, 14h30 : Fête de la musique à l'Hôpital de Pont-Saint-Esprit
- Mercredi 22 juin, 19h00, Cour de la Cazerne Pépin : Flash Mob « Brasil »
- Mercredi 29 juin, 18h00, salle des Fêtes : Spectacle de fin d'année « En toute liberté »
- Vendredi 1er juillet, 20h30, Salle des Fêtes : Rencontre de violoncelles « Souvenirs des Cello-Girls » avec les écoles de musique de Villeneuve les Avignon et Pont-Saint-Esprit
- Mercredi 27 juillet, soirée : Prestation de la classe de musique traditionnelle au marché nocturne à Pont-Saint-Esprit
- Samedi 10 septembre, Clos Bon Aure : participation au forum des associations :

stand école de musique.

- Mercredi 21 septembre : Journée « portes ouvertes »
- Samedi 8 octobre, 10h – 12h : matinée d'intégration des nouveaux élèves en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves
- Mercredi 22 novembre, Musée d'art sacré, à l'occasion du Salon du livre : lectures par Maëlle Mietton, classes de guitare et violoncelle : hommage à Philippe Ferré
- Mercredi 7 décembre, 14h30 : concert de Noël à l'hôpital local
- Vendredi 9 décembre, 18h00, audition : Conte musical « A la recherche du bonheur par la Compagnie Scoubi'Doubs
- Mercredi 14 décembre, 18h00, Salle des Fêtes : Concert de Noël

## **15 Manifestations**

**4 Concerts, 2 échanges inter-écoles, 3 participation à la vie locale, 3 concerts solidarité (Hôpital, EHPAD) 3 manifestations diverses**


 En partenariat avec  
 l'Association des  
 Parents d'Élèves  
 de l'école de musique

**Concert  
 "Cellos-Girls"**

Avec les Classes  
 de Violoncelles  
 des écoles de musique de  
 Villeneuve-Lez-Avignon,  
 Pont-Saint-Esprit,  
 dirigées par  
 Evelyne Robbe.

à 20h30 Entrée libre

**Vendredi 1<sup>er</sup> Juillet**

**Salle des Fêtes  
 Pont-Saint-Esprit**


  
 gardrhodanien.fr

- Vendredi 1er juillet, 20h30, Salle des Fêtes :  
 Rencontre de violoncelles « Souvenirs des Cello-Girls »  
 avec les écoles de musique de Villeneuve les Avignon et  
 Pont-Saint-Esprit

- Flash Mob « Brasil »  
 Mercredi 22 juin, 19h00,  
 Cour de la Cazerne Pépin



## ■ Auditions publiques par classe instrumentale – Auditorium de l'école de musique

Mardi 8 février, audition des classes de flûte à bec, trombone, trompette  
Mercredi 9 février, audition des classes d'éveil  
Samedi 12 février : audition des classes d'accordéon, flûte traversière  
Lundi 14 février : audition de la classe de piano  
Mardi 15 février : audition des classes de guitare  
Mercredi 16 février : audition de la classe de musique traditionnelle  
Lundi 14 mars : audition des classes de piano et de clarinette  
Vendredi 18 mars audition de la classe de violoncelle  
Mercredi 15 juin, 18h00 : audition de la classe de piano  
Mercredi 13 juin, 20h, audition de la classe des adultes  
Mercredi 19 octobre, 18h00 : audition d'élèves  
Mardi 29 novembre : audition de la classe de guitare  
Lundi 5 décembre : audition des classes de clarinettes et musique traditionnelle  
Mercredi 6 décembre : audition de la classe de piano  
Vendredi 16 décembre : audition de la classe de violoncelle

## ■ Auditions -évaluation par classe instrumentale – Auditorium de l'école de musique

Mardi 19 avril : classe de piano 1ère année  
Mercredi 20 avril : classe de piano : cycles 1 et 2  
Samedi 14 mai : classe de musique traditionnelle  
Samedi 21 mai : classe de flûte traversière  
Mardi 24 mai : classe de flûte à bec  
Mercredi 25 mai : classes de guitare  
Mardi 31 mai : classe de violoncelle  
Samedi 4 juin : classe d'accordéon  
Mercredi 8 juin : classes de formation musicale  
Lundi 13 juin : classe de clarinette  
Jeudi 30 juin : classe de percussions

Réussite de 14 élèves aux examens de fin de cycle.

**26** auditions

15 auditions classe instrumentale

11 auditions - évaluations

## ■ Réunions

● **Réunions pédagogiques des professeurs**  
Vendredi 11 février : réunion des professeurs de Formation musicale  
Mardi 8 mars : réunion plénière  
Mardi 17 mai : réunion plénière  
Lundi 13 juin : réunion plénière  
Mardi 21 juin : réunion de mise en place du dispositif « grupetto »  
Vendredi 2 septembre : réunion de rentrée  
Mardi 14 novembre : réunion plénière

### ● Réunions inter-écoles

Mardi 5 juillet, 9h00, Chartreuse de Valbonne : réunion plénière des enseignants des 4 établissements : élaboration de projets inter-écoles.  
Mardi 29 novembre, 10h00 : préparation des examens<sup>4</sup>

### ● Réunions Parents-professeurs

Du 12 au 17 septembre : réunion de rentrée (information et mise en place des emplois du temps)  
Cours d'essai

## ■ Formation

● **Organisation de 3 journées de formation à l'Auditorium de l'école de musique**  
Mercredi 7, jeudi 9 et vendredi 10 septembre : 14 enseignants des 4 établissements



## Habitat

---

1 // Programme local de l'habitat // **page X**

2 // Plan partenarial de la gestion de la demande et de l'information du demandeur de logement social // **page X**

3 // Garanties d'emprunt // **page X**



# 1 Programme local de l'habitat

**Le Programme local de l'habitat du Gard rhodanien 2019-2024** a été adopté en Conseil communautaire le 16 décembre 2019.

Il s'articule avec le Schéma de cohérence territoriale avec une obligation de compatibilité notamment en matière de développement démographique, de répartition de la production de logements et de mixité sociale.

Il s'appuie sur la coordination et la complémentarité des acteurs et des moyens mis en œuvre :

**Par les communes au travers de leurs dispositifs :**

- NPNRU Nouveau **programme national de renouvellement urbain des Escanoux** à Bagnols-sur-Cèze ;
- Opération de revitalisation de territoire : « **Action cœur de ville** » de Bagnols-sur-Cèze et « **Petites Villes de demain** » et OPAH RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain) à Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit.

**Par l'agglomération du Gard rhodanien :**

- **Conférence intercommunale du logement** installée en assemblée plénière le 4 décembre 2018. Ses orientations ont été reprises dans la convention cadre adoptée en Conseil communautaire le 13 mai 2019 et approuvée par arrêté préfectoral du 17 juillet 2019.

- La **Convention intercommunale d'attribution** a été adoptée par la CIL le 17 décembre 2019 et en conseil communautaire le 12 novembre 2020 et signée le 17 janvier 2022 par l'Etat, le Département, l'EPCI, les bailleurs sociaux et les réservataires de logement.

## ■ Bilans

**Le Programme local de l'habitat :** l'établissement public de coopération intercommunale communique pour avis au représentant de l'Etat et au comité régional de l'habitat et de l'hébergement un bilan de la réalisation du programme local de l'habitat et de l'hébergement trois ans après son adoption. L'élaboration du bilan 2019-2021 a démarré fin avril 2022 ; il sera présenté en comité de pilotage au premier semestre 2023.

Il sera intégré dans le futur Observatoire de l'habitat et du foncier dont la mise en œuvre s'effectuera au dernier trimestre 2023.

**Convention intercommunale d'attribution :** Suivi et évaluation de la convention intercommunale d'attribution :

25% minimum des attributions Hors Quartiers Politique de la Ville (QPV) dédiées aux ménages du 1er quartile,  
50% minimum des attributions en QPV dédiées aux ménages des 2è, 3è, 4è quartiles,  
25% minimum des attributions par réservataire dédiées aux ménages prioritaires.

# 2 Elaboration du plan partenarial de gestion de la demande et de l'information du demandeur de logement social (PPGDIDLS)

**Un PPGDLSID est obligatoire** pour tout EPCI tenu de se doter d'un programme local de l'habitat ou ayant la compétence en matière d'habitat et au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Il est d'une durée de 6 ans.

Il poursuit 2 objectifs : gestion partagée des logements sociaux (LS) et information des demandeurs,

Le plan partenarial prévoit :

- un service d'accueil et d'information ;
- Des indicateurs pour qualifier l'offre ;
- Un système de cotation de la demande et la transparence des attributions ;
- Mise en œuvre de conventions d'application (gestion partagée des dossiers et service d'information et d'accueil des demandeurs) ;
- Gestion des réservations en flux (favoriser la fluidité des parcours résidentiels) date butoir reportée au 24 novembre 2023, modifiée par la loi du 21 février 2022 dite « Loi 3 DS) ;
- Constitution d'un groupe restreint qui traitera les 13 points cités dans la Convention Intercommunale d'Attribution.

● **1er groupe de travail** restreint réuni le 7 juin 2022 : présentation du PPGDIDLS,

● **2ème groupe de travail** restreint réuni le 13 septembre 2022 :

## **Etapas du PPGD :**

- Eléments règlementaires obligatoires du plan partenarial,
- Choix du bureau d'étude pour son élaboration,
- Calendrier,
- Partenariat : constitution de groupes de travail restreints, création de la commission de coordination,
- Instances :
  - o Validation en Conférence intercommunale du logement en septembre 2023,
  - o Le bilan de la mise en œuvre du PPGDLSID ainsi que des conventions conclues pour son application est soumis, une fois par an, au conseil communautaire,
  - o Trois ans après son entrée en vigueur, un bilan triennal de sa mise en œuvre réalisé par l'EPCI est adressé pour avis au préfet et à la CIL. Ce bilan est rendu public. Au vu de ce bilan, le plan est révisé s'il y a lieu.

# 3 Garanties d'emprunt

Conseil	Bailleur social	Montant Projet €	Montant garanti €	Objet	Logements réservataires AGGLO	Logements réservataires Commune
07/02/2022	Habitat du Gard	2 532 261,00	1 266 130,50	Construction en VEFA 20 LLS individuels "Les terrasses du Château" à Laudun L'Ardoise	2	0
07/02/2022	SFHE	4 740 500,00	2 370 250,00	Construction en VEFA 41 LLS collectifs av. G. de Gaulle à Pont-saint-Esprit	4	4
11/04/2022	Habitat du Gard	708 583,00	354 291,50	Construction 5 LLS individuels Rés. Les Vieilles vignes à St Marcel de Careiret.	1	0
11/04/2022	Un Toit pour tous	4 622 711,00	231 155,50	Construction en VEFA 40 LLS collectifs Canet Cordier "Les Côteaux de la Tave" à Laudun L'Ardoise	4	0
28/11/2022	SEMIGA	472 020,00	236 010,00	Construction en VEFA de 3 LLS individuels Le Clair bois 2 à St Victor la Coste	1	1
12/12/2022	Habitat du Gard	2 669 612,00	1 334 806,00	Acquisition en VEFA 26 LLS collectifs ; Résidence "L'Aubaresto" (Le Bosquet) à Bagnols-sur-Cèze	3	0
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>15 745 687</b>	<b>7 872 843.50</b>	<b>135</b>	<b>15</b>	<b>5</b>

## Accès aux droits & Politique de la Ville

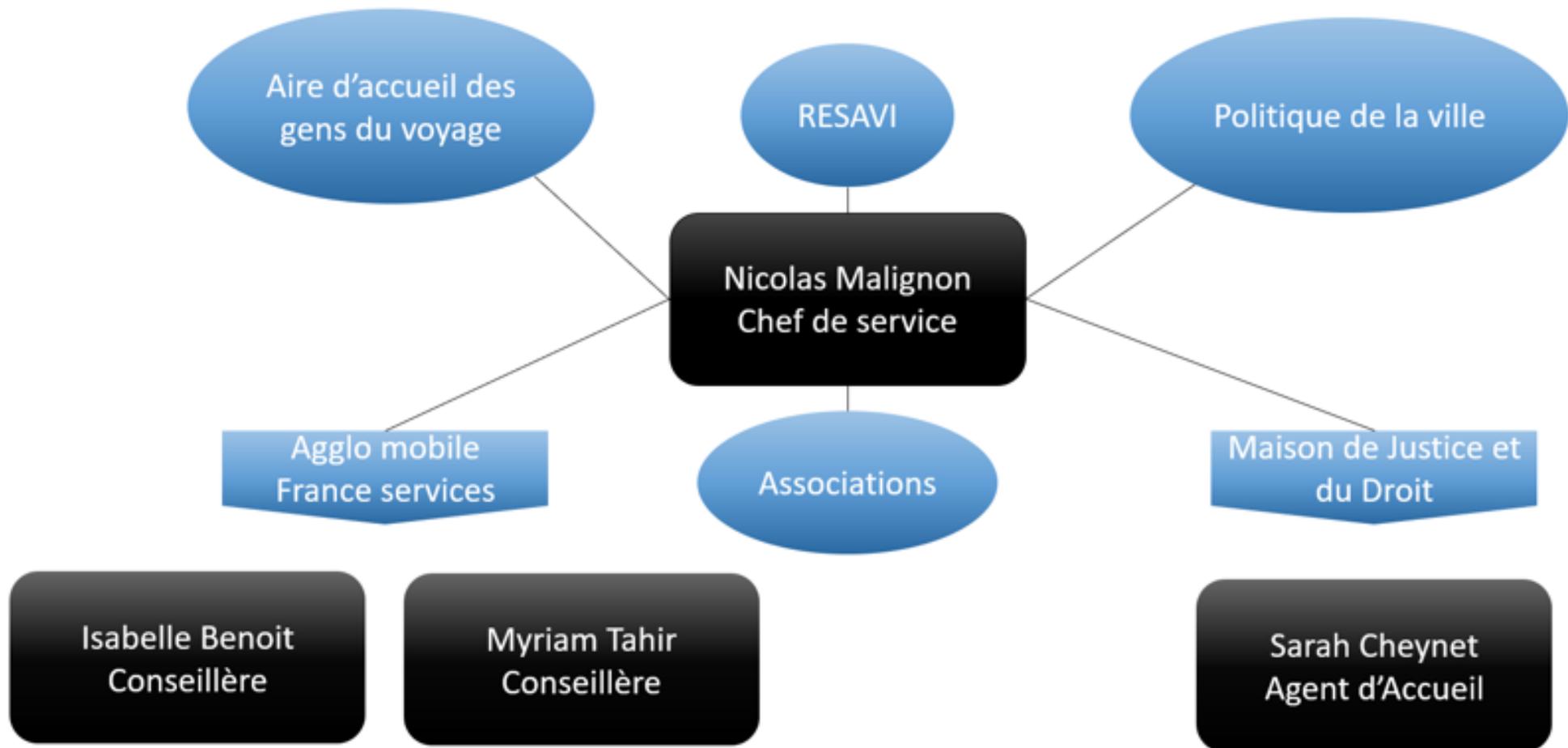
---

- 1 // Subventions aux associations // **page xx**
- 2 // Maison de la Justice et du droit
- 3 // Aires d'accueil des gens du voyage // **page xx**
- 4 // Resavi // **page xx**
- 5 // Agglomobile France services // **page xx**
- 6 // Politique de la Ville // **page xx**



# Organigramme

## Service accès aux droits et politique de la ville





## Subventions de droit commun versées aux associations

La communauté d'agglomération du Gard rhodanien contribue par ses financements, à la lutte contre l'isolement des personnes en difficultés.

**La Maison des Alternatives Solidaires :**  
table solidaire, épicerie solidaire.

**Subvention 2022 : 20 000 €**

**Riposte :** hébergement des personnes victimes de violence et RESAVI.

**Subvention 2022 : 17 500 €**

**Far Saint Vincent :** Centre d'Hébergement d'Urgence à Pont-Saint-Esprit.

**Subvention 2022 : 7 500 €.**

**Lions Club Bagnols Val De Cèze :** soutien de l'action Casse Cailloux dans le domaine du Handicap pour les enfants.

**Subvention 2022 : 2 000 €.**

# 2 Maison de la justice et du droit (MJD)

L'agglomération met à disposition de la MJD un agent d'accueil cofinancé par le Département, des locaux, du matériel informatique, des bureaux, une imprimante/ scanner, des fournitures administratives.

3 bureaux ont été mis à disposition de l'association Riposte sur le point écoute santé. Une convention a été rédigée et signée par les deux parties.

**Le Service d'Ecriture Publique** : assistance administrative et rédactionnelle, permanences le lundi matin à la MJD et le mercredi matin au CCAS de Pont-Saint-Esprit. Subvention 2022 : 10 500 €.

**Le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard (CDAD)** : permanences d'accès au droit par des avocats les vendredis après-midi à la MJD et le deuxième mercredi du mois à la Cazerne à Pont-Saint-Esprit. Subvention 2022 : 2 800 €.

**Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales et Médiation (AGAVIP)** : permanences un mardi sur deux toute la journée à la MJD. Subvention 2022 : 2 500 €.

**Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Gard (CIDFF 30)** : permanence le 1er jeudi au matin de chaque mois. Subvention 2022 : 1 000 €.

# 3 Aires d'accueil des gens du voyage

**Caution** : 90 €  
**Séjour** : 3 € par jour  
**Eau** : 3 € du m3 prépaiement  
**Electricité** : 0,15 € du KWH prépaiement

**Aires d'accueil de Bagnols-sur-Cèze** depuis 2012.

- 13 emplacements dont 1 PMR
- Coût annuel du marché : 50 100,87 € HT
- Taux d'occupation 2022 : 76,91 %
- Recette ALT 2 année 2022 : 34 960,67 €

**Aires d'accueil de Laudun-l'Ardoise** depuis 2018.

- 10 emplacements dont 1 PMR
- Coût annuel du marché : 40 080,69 € HT
- Taux d'occupation 2022 : 86,10 %
- Recette ALT 2 année 2022 : 28 941,90 €

**Aire de grand passage de Pont-Saint-Esprit** est en projet 50 à 200 caravanes.

**Le pôle départemental des gens du voyage** assure une permanence sociale tous les 15 jours.

Le contrat de gestion a été renouvelé et attribué à la société Hacienda, le 1er février 2022 et se termine le 31 décembre 2024.

# 4 Resavi

L'agglomération coordonne le réseau d'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales depuis janvier 2016 (délibération décembre 2015).

En 2022, 4 comités techniques et 1 comité stratégique ont eu lieu, regroupant une vingtaine de personnes et une dizaine de partenaires.

Une convention de mise à disposition gratuite de **2 appartements à Laudun-L'Ardoise et Bagnols-sur-Cèze** a été signée avec l'association **Riposte**. Elle porte la gestion de 5 places d'hébergement d'urgence avec un accompagnement social et psychologique. Les hébergements d'urgence sont **financés par l'Etat** à hauteur de 7 500€ par an et par place.

En 2022, Riposte gère **8** places d'hébergement d'urgence dédiées aux personnes victimes de violences conjugales avec un taux d'occupation de **88** %.

**18** personnes ont été suivies dont **2** enfants, avec **13** entrées et **12** sorties



# 5 Agglo mobile France Services

- **L'Agglomération** a obtenu la **labellisation France services** en septembre 2020,

- Un **financement de fonctionnement** est versé par l'Etat pour un montant de 30 000€.

- Les **permanences de l'Agglo mobile** ont concerné 42 communes.

**2** conseillères France Services

**1770** personnes accompagnées

**2645** dossiers traités

**460** permanences

- **Une réunion de service hebdomadaire**

- **Formation de l'agent d'accueil de la MJD** en novembre 2022 pour incorporer le service une fois par semaine.

- **Réunions et formations** réalisées avec les partenaires en présentiel et en visioconférence.

- Un **comité de pilotage** organisé en janvier 2022.

Une nouvelle labellisation France services a été obtenue en novembre 2022 par l'Agglomération pour la ville de Bagnols/Cèze, le lieu concerné est la ruche numérique.

# 6 Politique de la ville

A. La politique de la ville est chargée dans les quartiers marqués par des **inégalités urbaines et sociales** importantes de diagnostiquer ces difficultés et de tenter de les corriger.

B. Politique partenariale impliquant l'Etat, les collectivités locales, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI), les bailleurs sociaux, les associations..., la politique de la ville propose et met en place des solutions concertées sur les territoires prioritaires.

C. L'orientation et les priorités varient dans le temps et l'espace. Le contrat de ville du Gard rhodanien est signé pour la période 2015 – 2020, prolongé jusqu'en 2023.

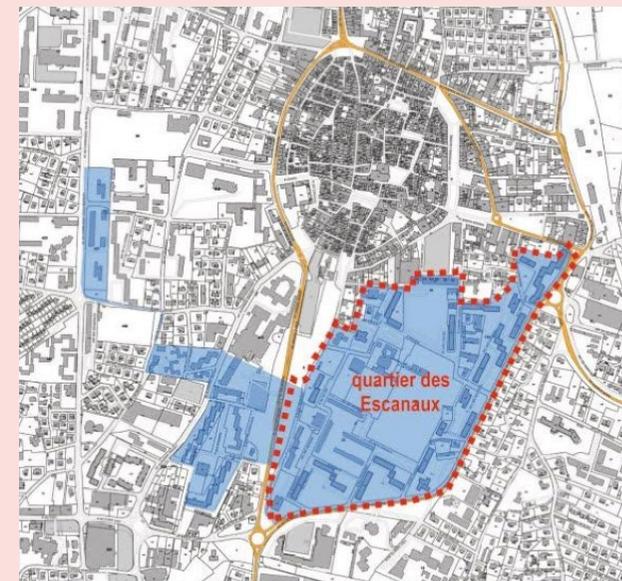
Pour la mise en place de cette politique publique, **l'Agglomération cofinance un poste de chargé de projet du contrat de ville** avec l'Etat (subvention de 17 500 €) et le Conseil Départemental (subvention de 1 500 €), ainsi qu'un poste sur la santé, **l'Atelier Santé Ville**, participation Etat 10 000 € et Conseil Départemental 3 500 €.

Le **Contrat de ville du Gard rhodanien** 2015-2020 prolongé jusqu'en 2023 a été signé le 9 juillet 2015.

Le Décret du 30 décembre 2014 a défini la géographie prioritaire et identifie les quartiers prioritaires des communes de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Espirit.

**Le quartier prioritaire des Escanaux, la Coronelle, la Citadelle et Vigan Braquet pour Bagnols-Sur-Cèze.**

3 463 habitants soit 20% de la population totale  
Revenu médian 7 440 € (Source Insee 2022).



**Le quartier prioritaire du Centre ancien pour Pont-Saint-Espirit.**

1 277 habitants soit 13% de la population totale  
Revenu médian 12 000 € en 2021 (Source Insee 2022)



# Bilan de la programmation 2022

## A. Evaluation du contrat de ville 2015 à 2021

A NOTER : L'évaluation a été réalisée et transmise à l'Etat dans les délais impartis 😊

Cette évaluation a fait ressortir 3 orientations principales

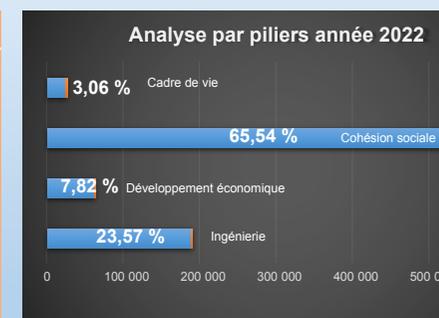


- La Santé,
- L'Emploi et l'Insertion,
- L'Inclusion Numérique.



## B. Analyse par piliers

LIBELLE	MONTANT (€)
Ingénierie	188 383
Développement de l'activité économique et de l'emploi	62 502
Cohésion sociale, mieux vivre ensemble et citoyenneté	523 782
Cadre de vie et renouvellement urbain	24 500
<b>TOTAL</b>	<b>799 167</b>



## B. Analyse par financeurs et par dossiers

INSTITUTIONS	Dossiers	FINANCEMENT
Agglomération du Gard Rhodanien	16 dossiers	84 000 €
Ville de Bagnols-Sur-Cèze	26 dossiers	176 974 €
Ville de Pont-Saint-Esprit	19 dossiers	102 982 €
DEETS	55 dossiers	299 561 €
Conseil Départemental du Gard	47 dossiers	95 150 €
Région Occitanie	23 dossiers	40 500 €



Ingénierie non comptabilisée  
Etat / Région / Conseil Départemental

## C. Financement droit commun

Au titre du droit commun les partenaires financent les acteurs du contrat de ville du Gard rhodanien, l'évaluation 2015-2021 a montré qu'il était complexe d'analyser et d'objectiver les financements alloués

Mosaïque Riposte Passeruraille/ Missior Local@jeunes LaMas/ LeSep

■ **L'Agglomération finance** dans le cadre du contrat de ville du Gard rhodanien les projets suivants :

- **La Maison des Alternatives Solidaires** pour un montant de 10 000 €, action soutenue, **la table solidaire** ouverte à tous du lundi au vendredi, entre 3 € et 6 € le repas selon les possibilités de chacun,

- L'association **Riposte** pour un montant de 12 000 €, action soutenue, le **point écoute santé**, possibilité de rencontrer des professionnels de la santé, éducatrice spécialisée et psychologue sur rendez-vous à la Maison de Justice et du Droit, orientation et accompagnement personnalisés.

- Le **Centre de Formation du Tricastin** (Le CJT) pour un montant de 5 000 €, action soutenue, les **Ateliers Socio Linguistiques** (ASL) six heures hebdomadaires, 12 places en alternance sur l'année entre les villes de Bagnols-Sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit,

- La **Mission Locale Jeunes** pour un montant de 1 000 €, pour les projets spécifiques d'accompagnement des jeunes aux manifestations liées à l'emploi et les métiers en réalité virtuelle et sensibilisation à l'alternance,

- L'**association Coup de pouce avenir** pour un montant de 1 000 €, pour le projet d'ateliers d'accompagnement à la réussite du permis de conduire,

- **Les Cerises Bleues** pour un montant de 500 €, pour des ateliers d'insertion emploi QPV de Pont-Saint-Esprit,

- L'association **Bonjours groupe présence 30** pour un montant de 1 000 €, pour des chantiers éducatifs à Pont-Saint-Esprit,

- L'association **Passe Muraille** pour un montant de 1 000 €, pour des chantiers éducatifs à Bagnols-Sur-Cèze,

- L'association **PEPS** pour un montant de 500 €, pour les ateliers mobilités,

- L'association **Créa Conte**, 1 000 €, pour des ateliers de bien être au féminin, une clé pour l'insertion,

- **Les Cerises Bleues**, 500 €, pour des ateliers de prévention du mieux vivre au féminin,

- L'association **UFOLEP**, 500 €, pour un atelier de formation aux gestes des premiers secours.



# Pôle Famille & Solidarité

## Jeunesse

---

1 // Données de contexte // **page xx**

2// L'activité des centres de loisirs



## Données de contexte

**16 Accueils de Loisirs 3/12 ans :** Bagnols-sur-Cèze, Carsan, Codolet, Laudun-l'Ardoise, Montfaucon, Pont-Saint-Esprit, Saint-Alexandre, Saint-Nazaire, Saint-Geniès de Comolas, Saint-Julien de Peyrolas, Saint-Laurent des Arbres, Saint-Marcel de Careiret, Gaujac, Saint-Michel d'Euzet, Saint-Paulet de Caisson, Saint-Victor la Coste, Tavel.

**3 Accueils de Loisirs adolescents :** La Casa à Bagnols-sur-Cèze, Planet Ados à Pont-Saint-Esprit et L'Atelier à Tavel.

Les objectifs :

Proposer une offre d'accueil adaptée aux différentes tranches d'âge et une offre de service en faveur de la jeunesse.

Développer une politique tarifaire équitable permettant l'accès au plus grand nombre.

Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil.

Contribuer à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité pour les plus

grands.

Répondre aux besoins grandissants des familles qui doivent concilier vie familiale et vie professionnelle

Quelques données chiffrées :

2019 : **508 879** actes

(1 acte = 1 heure enfant),

2020 : **531 158** actes,

2021 : **540 006** actes

2022 : **563 673** actes

**+11% de fréquentation  
en 4 ans.**

# 2 L'activité des centres de loisirs

- Toutes les communes du territoire sont représentées dans les ALSH, 2 039 familles et 3 004 enfants accueillis en 2020, **2 974 familles et 3 217 enfants en 2021**.
- ALSH de **Montfaucon fermé** pour cause de travaux à l'Automne, compensé par l'augmentation des places à Saint-Geniès de Comolas.
- Une réflexion est en cours pour proposer une ouverture durant les vacances scolaires sur **Gaujac** et ouvrir les mercredis sur l'axe de la route d'Alès.
- Acceptation du permis de construire du **centre ados de Tavel**, livraison prévisionnelle des locaux second trimestre 2022.
- Poursuite du programme de **formation** pluriannuel des directeurs des ALSH.
- Annulation de tous les **séjours** suite à la crise sanitaire en 2021. Reprise en 2022, 7 séjours ski réalisés en 2022, 217 enfants accueillis.
- Programmation de l'ouverture du **portail famille** pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023.
- Création d'un service de **régie centrale** pour moderniser le service aux familles au 1er janvier 2023.



## Petite Enfance

---

- 1 // Zoom sur les services Petite Enfance // **page xx**
- 2// La réponse aux besoins des familles
- 3 // Les professionnel(le)s des services Petite Enfance // **page xx**
- 4// Quelques spécificités du service // **page xx**
- 5// Le partenariat et les financements // **page xx**
- 6// Les projets des services Petite Enfance // **page xx**

# 1 Zoom sur les services Petite Enfance

13 multi-accueils et 2 RPE (Relais Petite Enfance)

## ■ Pour l'accueil collectif :

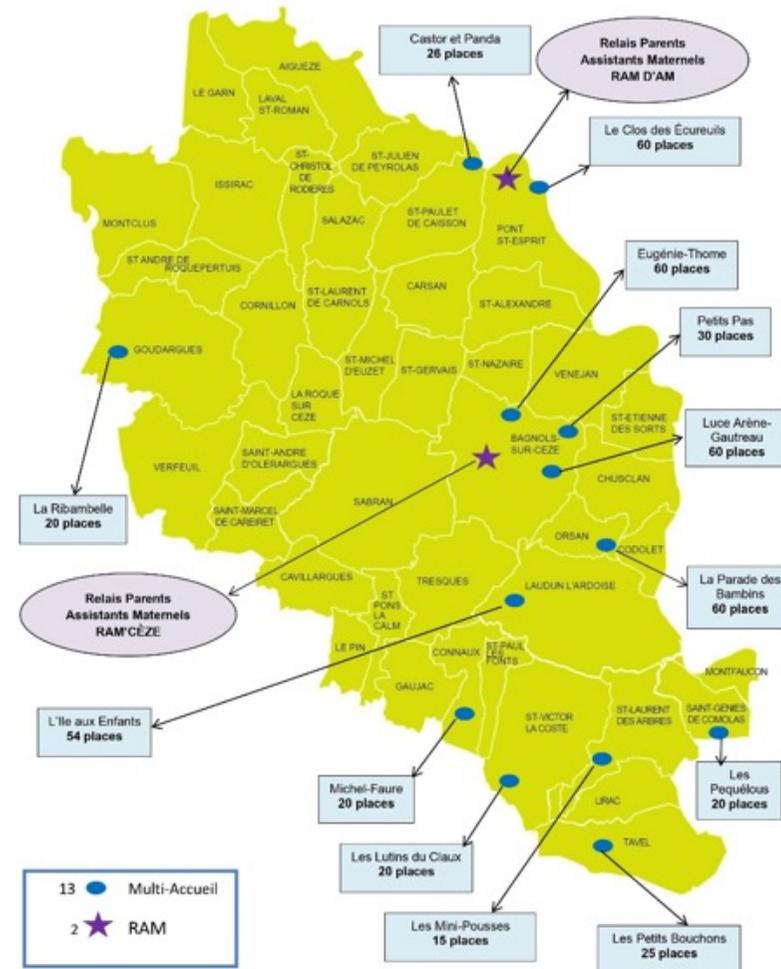
Les **13 multi-accueils** du territoire accueillent 921 enfants sur les 470 places offertes en accueil régulier, occasionnel, ou en horaire atypique, issus de 44 communes du territoire et 11 communes extérieures.

En 2022, 11 enfants en situation de handicap ont été accueillis dans les multi-accueils.

## Le nombre de places d'accueil :

MODE D'ACCUEIL	NOMBRE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Accueil Collectif : multi-accueil	13	470
Accueil individuel : assistant(e)s maternel(le)s	260	806

L'offre d'accueil Petite Enfance de la CAGR



## ■ Pour l'accueil individuel :

### Deux Relais Petite Enfance (RPE),

- un à Pont-Saint-Esprit
- un à Bagnols-sur-Cèze.

Ils renseignent :

- les familles en recherche d'un accueil individuel ou employeurs d'un(e) assistant(e) maternel(le): **1117 échanges**.
- les assistant(e)s maternel(le)s sur leurs droits et devoirs : 16 813 échanges-les partenaires (services de l'Etat, du Département...).

**Ils organisent des matinées d'éveil**, temps collectifs qui permettent à la fois aux enfants de rencontrer leur pair, et d'être en contact avec d'autres adultes, de se socialiser, et aussi aux assistant(e)s maternels(les) de se rencontrer, d'échanger et de s'enrichir mutuellement.

Les RPE ont aussi pour objectif de **valoriser l'accueil individuel**.

Depuis le 1er septembre 2021, date de départ de la responsable du RPE RAM D'AM de Pont-Saint-Esprit, les 2 RPE ont été réunis en un seul.

Les matinées d'éveil et les permanences continuent d'être programmées sur les 3 lieux différents : RPE Ram'Cèze (Bagnols-sur-Cèze), RPE Ram d'Am (Pont-Saint-Esprit) et le Centre de Loisirs Françoise Dolto (Laudun-L'Ardoise). En 2022, 145 matinées d'éveil ont été organisées, auxquelles ont participé **64 assistant(es) maternel(les) et 216 enfants**.

RPE	RAM CEZE	RAM D'AM
<b>ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S agré(e)s</b>	169	91
<b>Inscriptions au RPE</b>	<b>143</b>	<b>75</b>
<b>En activités</b>	<b>153</b>	<b>80</b>
<b>En arrêts</b>	<b>11</b>	<b>5</b>
<b>Capacité d'accueil</b>	<b>522</b>	<b>284</b>

Le territoire du RAM CÈZE concerne 20 communes (secteurs Centre et Sud) et le RAM D'AM concerne 24 communes (secteur Nord)

# 2

## La Réponse aux besoins des familles

### ■ La réponse aux besoins d'accueil des familles :

#### ■ Pour les demandes d'accueil collectif:

Une commission d'attribution des places a lieu annuellement. Les chiffres 2022 : 357 demandes / issues de 39 communes différentes dont 4 hors agglo/ 164 places vacantes et 259 réponses positives.

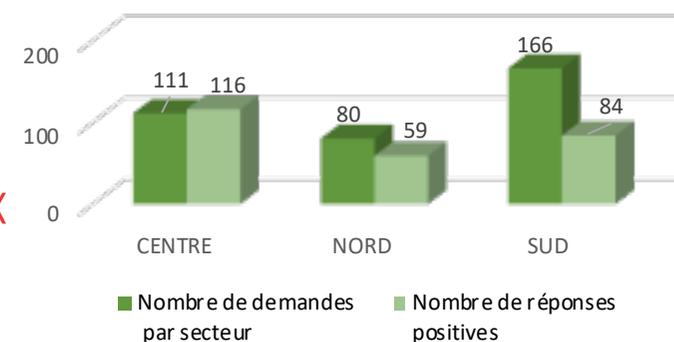
#### ■ Pour les demandes d'accueil individuel:

Les 2 RPE accompagnent les familles en recherche d'un mode d'accueil individuel ou qui emploient déjà un(e) assistant(e) maternel(le).

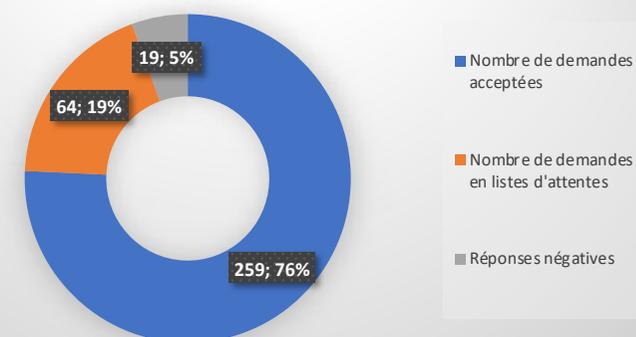
En 2022, 76 % de réponses positives aux familles.

En 2022, le taux de facturation est 110 % en moyenne (un taux qui doit tendre vers 107%).

Commission d'attribution des places 2022  
Nbre de demandes /Nbre de réponses par secteur



Commission d'attribution des places  
31 mars 2022 En chiffres



## ■ La réponse aux besoins de soutien et d'accompagnement des familles :

Le service Petite Enfance a développé des actions spécifiques pour accompagner les familles :- dans les multi-accueils, des **Conseils de crèche** ont été mis en place pour informer et créer de l'échange « équipe/ familles/gestionnaire » 2 conseils de crèche/an.

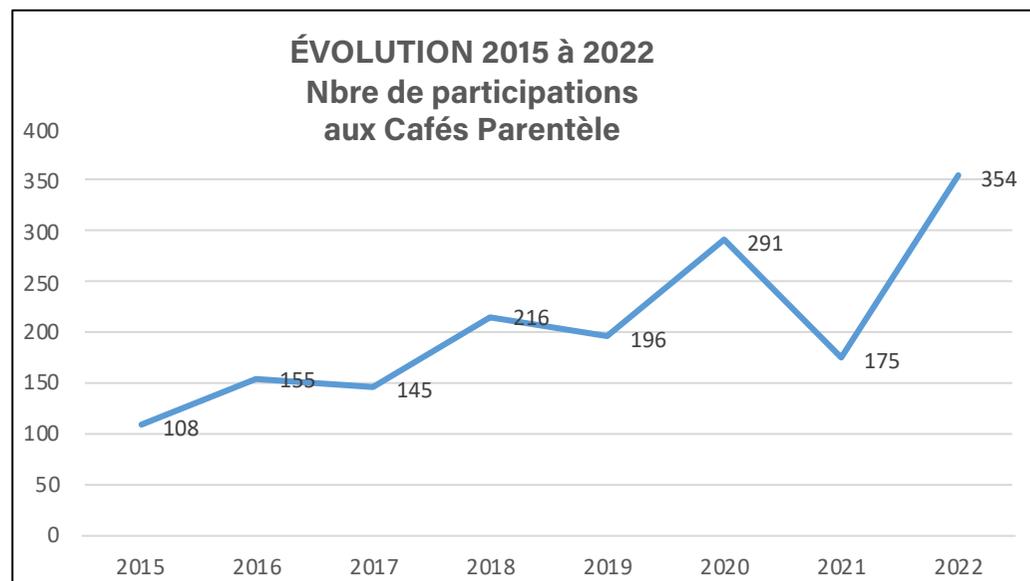
- Certaines crèches proposent des actions ponctuelles sous forme d'ateliers Parents/ Enfants.

- Le service Petite Enfance porte aussi l'action **Cafés Parentèle**, destinée à accompagner l'ensemble des familles du territoire, quel que soit l'âge de leurs enfants. En 2022, 6 Cafés Parentèle se sont déroulés en visio et /ou en présentiel dans 3 communes différentes de la CAGR (Bagnols-sur-Cèze, Laudun-L'Ardoise, Pont-Saint-Esprit), sur des thèmes suggérés par les familles, relatifs

aux questions d'éducation ou de relations en famille, et de santé,...  
Ils ont été animés par le psychologue du service Petite Enfance, Monsieur Bruno DAL PALU

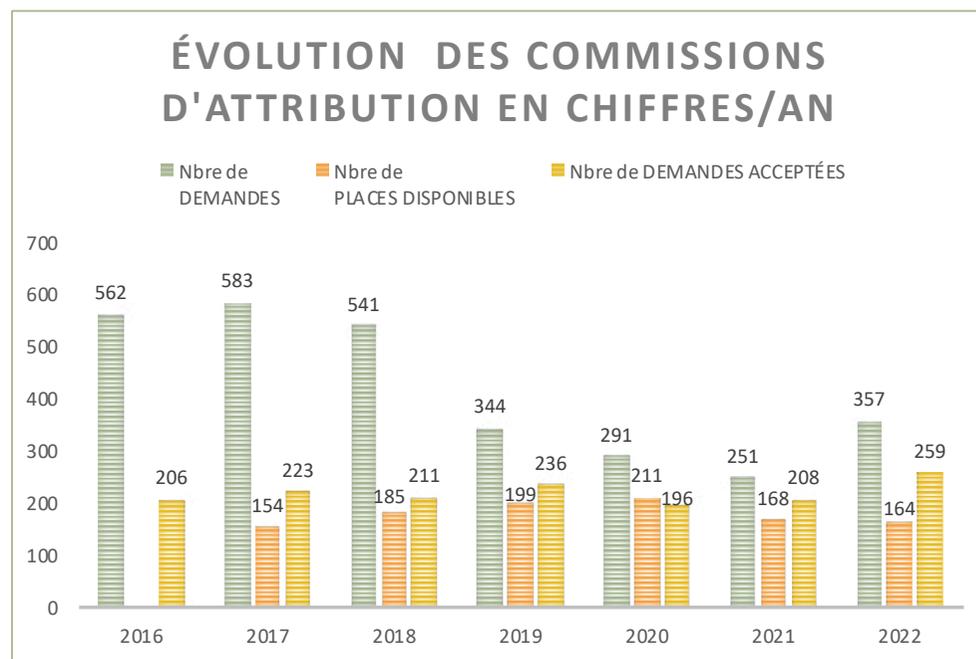
En 2022 354 personnes ont participé aux Cafés Parentèle, soit une augmentation de 202% par rapport à 2021.

Action co-financée par le REAAP (Réseau Écoute et d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité) et la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien



## ■ Enfants accueillis en multi-accueil par origine géographique :

<u>Nombre enfants par commune d'origine année 2022</u>			
Bagnols-sur-Cèze	222	Montfaucon	17
Laudun-L'Ardoise	108	Lirac	9
Pont-Saint-Esprit	80	Saint-Alexandre	8
Saint-Victor la Coste	40	Saint-Marcel de Careiret	3
Saint-Laurent des Arbres	38	Cavillargues	9
Tavel	45	Saint-Laurent de Carnols	9
Saint-Geniès de Comolas	28	Codolet	9
Saint-Julien de Peyrolas	7	Saint-André de Roquepertuis	7
Tresques	21	Verfeuil	5
Connaux	22	Le Pin	2
Saint-Paulet de Caisson	21	Saint-Gervais	6
Saint-Nazaire	15	Saint-Michel d'Euzet	5
Sabran	18	Issirac	4
Orsan	15	Saint-André d'Olérargues	4
Chusclan	15	Le Garn	4
Cornillon / Saint-Gély	14	Saint-Etienne des Sorts	1
Vénéjan	16	Salazac	2
Saint-Paul les Fonts	16	La Roque-sur-Cèze	0
Saint-Pons la Calm	10	Aiguèze	0
Gaujac	14	Laval-Saint-Roman	0
Carsan	11	Montclus	0
Goudargues	12	Saint-Christol de Rodières	0



Pour 2022, il n'y a pas eu pas de demandes pour les familles habitant les communes suivantes : Aiguèze, La Roque-sur-Cèze, Laval Saint-Roman, Montclus, Saint-Christol De Rodières.

# 3 Les professionnel(le)s des services Petite Enfance

**206 agents qualifiés** (infirmière-puéricultrice, infirmière, EJE, AP, CAP AEPE, agent de restauration, agent d'entretien) accueillent quotidiennement les enfants et leurs parents.

**Une quarantaine** d'agents assurent également le remplacement des professionnel(le)s absent(e)s.

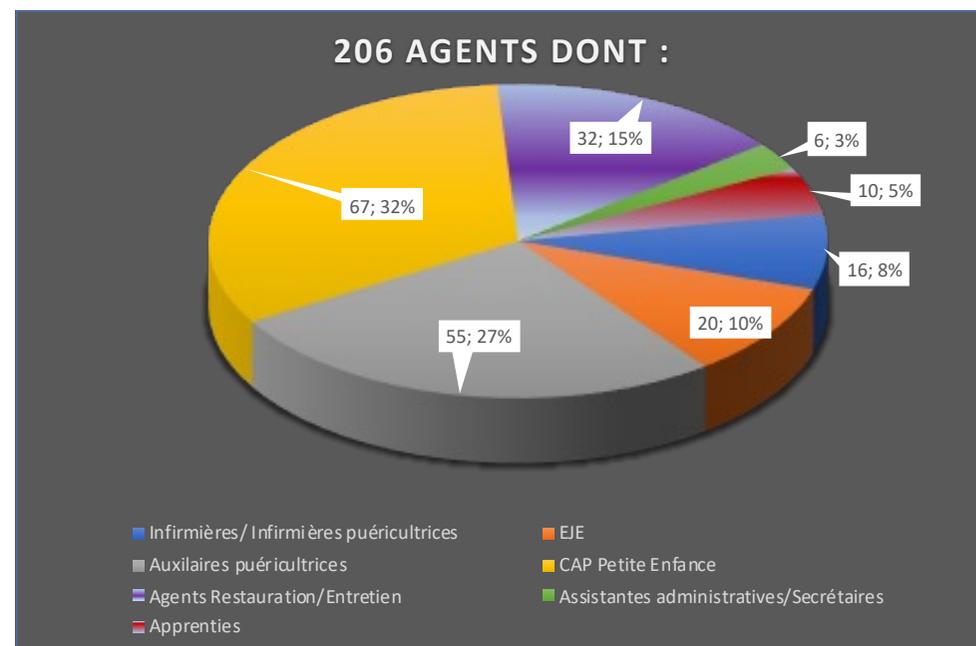
**Un pôle administratif (5 assistantes administratives)** centralise les inscriptions et accompagne les directrices pour le travail administratif (3 assistantes) et assure la gestion des dossiers achats, marchés, demandes de subvention, organisation d'évènements, des conseils de crèche, et relations avec la CAF (2 assistantes administratives).

**Parmi ces 206 agents, le service Petite Enfance forme en alternance, 10 apprenties en formations d'EJE, AP, CAP AEPE, et accueille tout au long de l'année de nombreux stagiaires (106 pour l'année scolaire 2021-2022).**

## LES PROBLÉMATIQUES DE RECRUTEMENT :

Il est important de noter que depuis 2021, de nombreux mouvements de personnels ont eu lieu : départs pour différents motifs qui nécessitent des appels à candidature, des jurys de recrutements, des accompagnements pour la prise de poste.... Avec des absences complexes à remplacer au quotidien

**L'année 2022 a été rude pour les équipes....**



# 4 Quelques spécificités du service

## ■ Les actions transversales :

### ▪ Des actions conjointes :

- Entre le RPE et les crèches, organisation de chasse aux œufs.

- L'action « éveil musical » avec l'école de musique de Codolet/Chusclan continue sa tournée dans les multi-accueils. En septembre 2022, ce sont les enfants du multi-accueil Luce-Arène-Gautreau de Bagnols-sur-Cèze qui en ont bénéficié.

### ▪ Des actions partenariales :

- Entre la médiathèque et les multi-accueils Eugénie-Thome, Petit Pas, Luce Arène Gautreau et RPE Ram'Cèze.

- Ce dernier a également un partenariat avec la ludothèque pour faciliter l'accès aux assistantes maternelles du territoire.

### ▪ Les actions annuelles en 2022 :

- La fête de la Petite Enfance s'est déroulée le 1er juillet 2022 dans le parc du centre de loisirs Vigan-Braquet et a rassemblé **163 enfants et 199 parents**.

- Le colloque annuel a eu lieu le 17 octobre 2022 sur le thème « **Univers du jeu et « Je » en univers...Jouons ensemble** » avec la participation de **150 professionnel(les)**.

### ▪ Les interevenants :

Le service Petite Enfance s'adjoint la collaboration d'un médecin pédiatre vacataire pour le suivi de la santé des enfants (5/6 vacations / an / crèche) et d'un psychologue vacataire qui assure les analyses de la pratique des équipes (5 séances / an / crèche et 5 séances également pour les 2 Relais Petite Enfance en direction des assistant(e)s maternel(le)s, et pour l'équipe de direction, les 13 directrices).

# 5 Le partenariat et les financements

## LA CAF

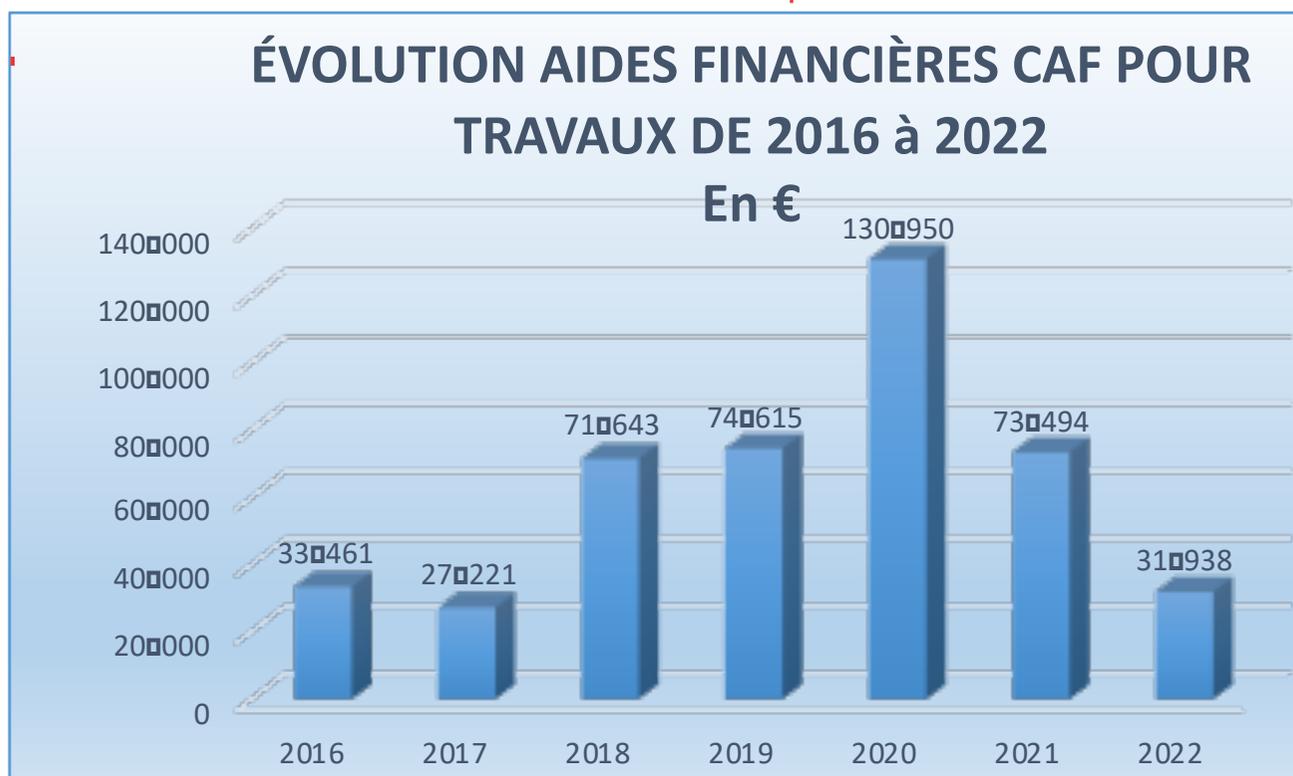
7 décembre 2021 : Signature de la Convention Territoriale Globale CTG, ML TÉDESCHI est la référente CTG pour la CAGR.

### ▪ Rappel pour 2020 :

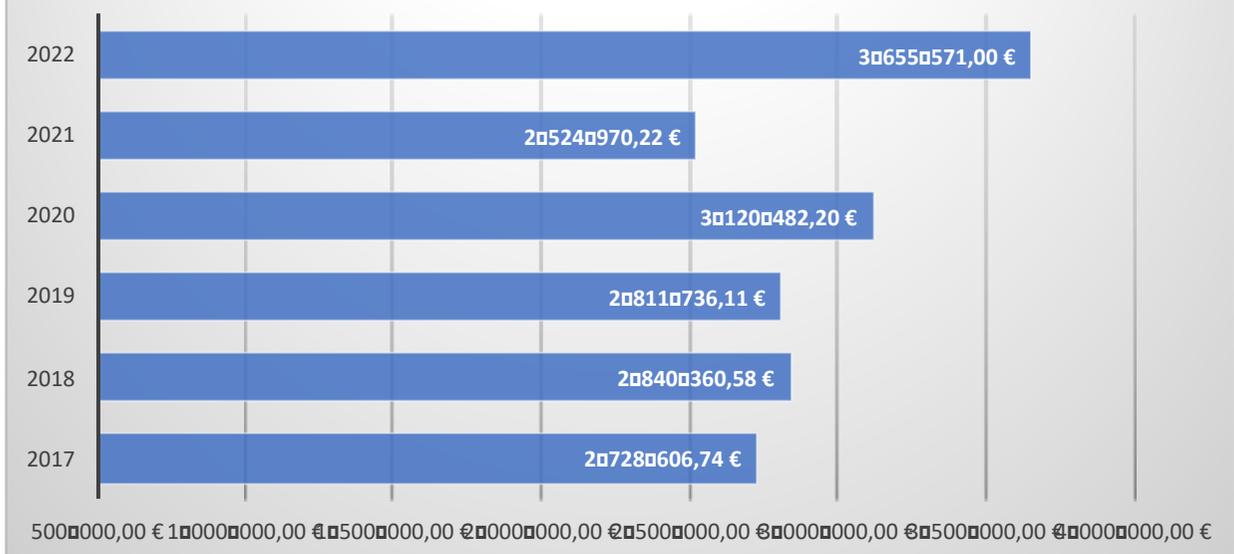
Agrandissement du MA de ST VICTOR LA COSTE pour un montant de 126 170 €.

### ▪ Aide à investissement pour travaux :

d'un montant de 31 938 € pour l'année 2022 au titre du FME (Fonds pour travaux de Modernisation des EAJE)



## ÉVOLUTION DES FINANCEMENTS CAF-PSU FONCTIONNEMENT MA+RPE de 2017 à 2022



**Dont 192 833 € aide financière COVID-19**  
**Dont 93 592 € au titre du Bonus territoire**

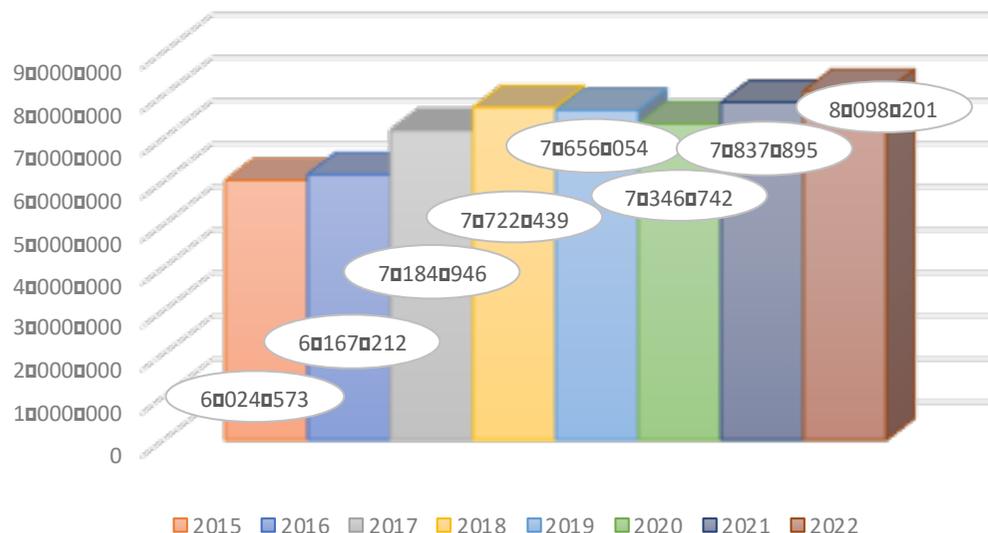
**AIDES FINANCIÈRES CAF au titre du FME pour les remplacements de l'Electroménager dans les multi-accueils**  
**2021 : 27 324 €**  
**2022 : 12 290 €**

**En 2022, 11 dossiers de demandes de subvention ont été déposés à la CAF contre 26 en 2021.**

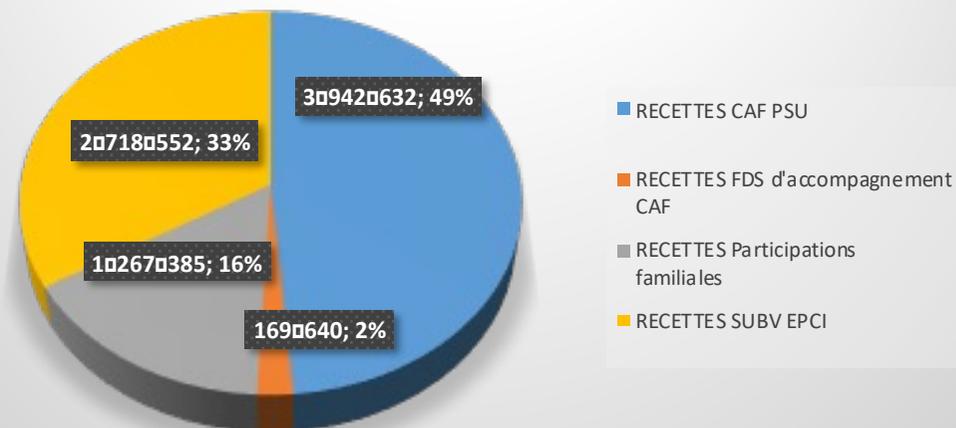
**■ Dépenses et recettes de fonctionnement :**

Un budget de fonctionnement 2022 d'un montant de 8 098 201 €

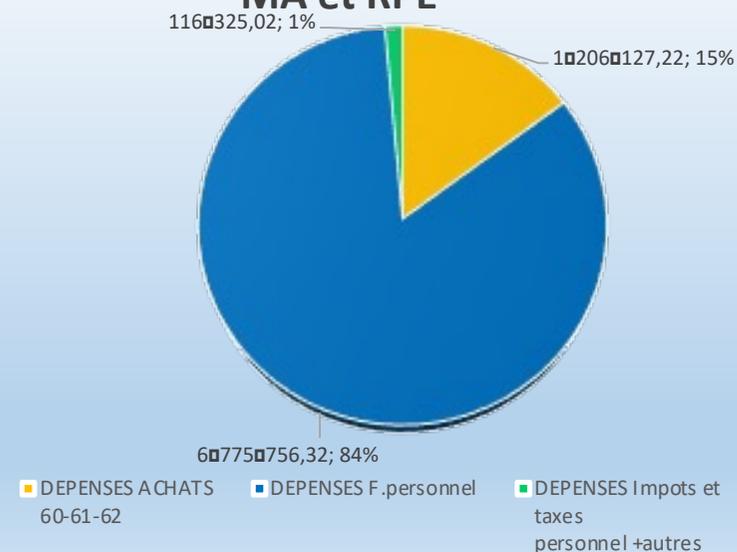
ÉVOLUTION BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2015 à 2022 EN €



**RECETTES-FONCTIONNEMENT 2022  
MA et RPE**



**DÉPENSES-FONCTIONNEMENT 2022  
MA et RPE**



# 6

## Les projets des services Petite Enfance

### ■ Projets des services Petite Enfance pour les années à venir :

#### ▪ À court terme :

Maintien des actions phares du service : Cafés parentèle, fête de la Petite Enfance, colloque annuel, Développement des partenariats accueil individuel / accueil collectif et accueil et inclusion.

Mise en place du poste de Référent Santé (décret n°2021-1131) visant à renforcer l'accompagnement des équipes dans le domaine de la santé et du développement des enfants, et mieux accompagner l'accueil et l'inclusion des enfants fragiles et/ou différents.

Mise en œuvre de la CTG.

#### ▪ À court et moyen terme :

Créations de places :  
+10 à 20 à Petits Pas,  
+14 à 24 à Tavel.

Construction / rénovation,  
Transformation École Maria Montessori en crèche pour y installer Petits Pas,  
Construction d'une nouvelle crèche à Tavel.

Développement du soutien à la Parentalité : création d'un espace familles de 53 m<sup>2</sup> au sein de la nouvelle crèche Petits Pas .

#### ▪ À long terme :

Engager une réflexion pour l'agrandissement et la reconstruction de la crèche de Laudun.



# Pôle Famille & Solidarité

## Régie

---

1 // Informations encaissement Régie familles ALSH // **page xx**

2 // Informations encaissement Régie familles Multi-accueil // **page xx**



# Informations encaissement régie familles ALSH

## ALSH MERCREDIS DE JANVIER ET FEVRIER 2023

<b>Facturé</b>	<b>57 610,36 €</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Encaissé</b>	<b>57 332,21 €</b>	<b>99,52 %</b>
<b>Impayé</b>	<b>278,15 €</b>	<b>0,48 %</b>
Titres	301,99 €	0,52 %
PAYFIP	50 538,46 €	88,15 %
CHEQUES	2 057,00 €	3,59 %
ESPECES	817,19 €	1,43 %
CESU	654,45 €	1,14 %
ANCV	552,90 €	0,96 %
Reprise avoir V1	1 458,82 €	2,54 %
Virement Organismes	66,40 €	0,12 %

## ALSH VACANCES D'HIVER 2023

<b>Facturé</b>	<b>86 214,82 €</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Encaissé</b>	<b>85 586,17 €</b>	<b>99,27 %</b>
<b>Impayés</b>	<b>628,65 €</b>	<b>0,73 %</b>
Titres	1 451,75 €	%
PAYFIP	76 254,25 €	89,10 %
CHEQUES	2 808,90 €	3,28 %
ESPECES	428,29 €	0,50 %
CESU	1 247,80 €	1,46 %
ANCV	1 249,60 €	1,46 %
Reprise avoir V1	1 934,28 €	2,26 %
Virement Organismes	68,50 €	0,08 %

## ALSH MERCREDIS DE MARS

<b>Facturé</b>	<b>27 444,19 €</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Encaissé</b>	<b>26 190,69 €</b>	<b>95,43 %</b>
<b>Impayé</b>	<b>1 253,50 €</b>	<b>4,57 %</b>
Titres	- €	0,00 %
PAYFIP	24 572,51 €	93,82 %
CHEQUES	377,65 €	1,44 %
ESPECES	206,45 €	0,79 %
CESU	362,60 €	1,38 %
ANCV	175,50 €	0,67 %
Reprise avoir V1	477,00 €	1,82 %
Virement Organismes	- €	0,00 %

## ALSH MERCREDIS D'AVRIL ET VACANCES DE PRINTEMPS

<b>Facturé</b>	<b>103 112,13 €</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Encaissé</b>	<b>35 412,91 €</b>	<b>34,34 %</b>
<b>Impayé</b>	<b>67 699,22 €</b>	<b>65,66 %</b>
Titres	- €	0,00 %
PAYFIP	34 167,31 €	96,48 %
CHEQUES	211,20 €	0,60 %
ESPECES	- €	0,00 %
CESU	- €	0,00 %
e-CESU	346,65 €	0,98 %
ANCV	100,70 €	0,28 %
Reprise avoir V1	420,70 €	1,19 %
Virement Organismes	- €	0,00 %

# 2 Informations encaissement régie familles Multi-accueil

## MULTI-ACCUEIL JANVIER 2023

<b>Facturé</b>	<b>116 114,91 €</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Encaissé</b>	<b>116 029,06 €</b>	<b>99,93 %</b>
<b>Impayé</b>	<b>85,85 €</b>	<b>0,07 %</b>
Titres	568,84 €	0,49 %
PAYFIP	103 574,71 €	89,27 %
CHEQUES	2 347,86 €	2,02 %
ESPECES	651,68 €	0,56 %
CESU	5 059,87 €	4,36 %
e-CESU	3 435,57 €	2,96 %
Reprise avoir	27,40 €	0,02 %
Virement Organismes	- €	0,00 %

## MULTI-ACCUEIL FEVRIER 2023

<b>Facturé</b>	<b>114 342,70 €</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Encaissé</b>	<b>112 531,66 €</b>	<b>98,42 %</b>
<b>Impayé</b>	<b>1 811,04 €</b>	<b>1,58 %</b>
Titres	- €	0,00 %
PAYFIP	100 967,58 €	89,72 %
CHEQUES	2 142,13 €	1,90 %
ESPECES	1 294,15 €	1,15 %
CESU	4 258,61 €	3,78 %
e-CESU	4 101,78 €	3,65 %
Reprise avoir	64,50 €	0,06 %
Virement Organismes	- €	0,00 %

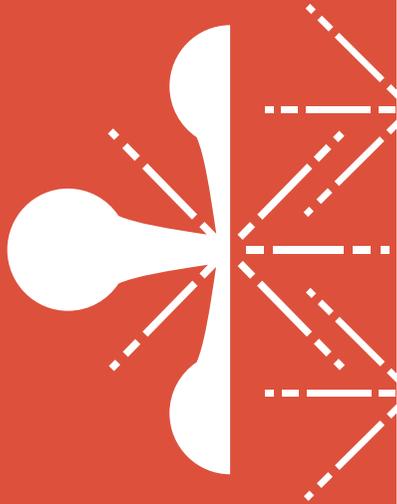
## MULTI-ACCUEIL MARS 2023

<b>Facturé</b>	<b>120 237,06 €</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Encaissé</b>	<b>113 127,34 €</b>	<b>94,09 %</b>
<b>Impayé</b>	<b>7 109,72 €</b>	<b>5,91 %</b>
Titres	- €	0,00 %
PAYFIP	103 385,77 €	91,39 %
CHEQUES	694,16 €	0,61 %
ESPECES	533,02 €	0,47 %
CESU	4 256,98 €	3,76 %
e-CESU	4 257,41 €	3,76 %
Reprise avoir	- €	0,000 %
Virement Organismes	- €	0,00 %

## MULTI-ACCUEIL AVRIL 2023

<b>Facturé</b>	<b>118 908,64 €</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Encaissé</b>	<b>65 605,30 €</b>	<b>55,17 %</b>
<b>Impayé</b>	<b>53 303,34 €</b>	<b>44,83 %</b>
Titres	- €	0,00 %
PAYFIP	60 192,51 €	91,75 %
CHEQUES	800,67 €	1,22 %
ESPECES	307,94 €	0,47 %
CESU	1 821,21 €	2,78 %
e-CESU	2 482,97 €	3,78 %
Reprise avoir	- €	0,000 %
Virement Organismes	- €	0,00 %





# Pôle des affaires financières et de la modernisation

---

Finances // **page 39**

Commande publique // **page 47**

Informatique et réseaux // **page 51**



## Finances

---

- 1 // Le service Finances // **page 40**
- 2 // Les éléments marquants de l'année 2022 // **page 41**
- 3 // Les grandes masses financières 2022 // **page 42**



# 1 Le service finances

Le Service Finances de l'Agglomération du Gard Rhodanien se compose de 7 agents. Tout en veillant aux analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives nécessaires à la préparation budgétaire, il assure la fiabilité et la sécurité des procédures budgétaires et comptables notamment dans la vérification avant la transmission à la Trésorerie Municipale et à la mise en paiement.

## ■ Les activités principales

- Assure la bonne gestion financière de la collectivité
- Elabore, exécute et suit le budget
- Règle les fournisseurs et sollicite le recouvrement des créances
- Facture à l'utilisateur
- Travaille en collaboration avec la trésorerie de Bagnols-Sur-Cèze
- Gère des investissements et opérations liées (Patrimoine et inventaire)
- Gère la dette, des garanties d'emprunts
- Gère la trésorerie

## ■ Les Budgets

- L'Agglomération dispose de 12 budgets :
- 1 Budget Principal
- 3 Budgets Zones d'Activités
- 1 Budget Aire d'Accueil des Gens du voyage
- 1 Budget Transports
- 1 Budget Gémapi
- 4 Budgets Eau et Assainissement
- 1 Budget Gestion des Baux

# 2 Les éléments marquants de l'année 2021

## ■ Les chiffres clés

En dépenses, 9 885 mandats ont été émis en 2022 avec un délai global de paiement de 22,8 jours (30 jours maximum), soit une amélioration de 2,7 jours par rapport à 2021..

En recettes, 5 221 titres ont été émis sur l'exercice 2022 avec un taux de recouvrement de plus de 82 %, en hausse au regard de 2021.

## ■ La dématérialisation de la chaîne comptable

La dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif de réduire les délais de paiement en permettant de rendre plus efficace la chaîne de la dépense et de réduire les coûts administratifs (consommation de papier, d'encre etc.). Cette dématérialisation démarrée avec la pandémie, s'est poursuivie en 2021 pour s'achever en 2022 par la signature électronique des bons de commande et la validation des factures intégrées au logiciel comptable.

Beaucoup de changements pour le service, qui doit s'adapter aux évolutions.

La modernisation du service a un impact positif sur la qualité comptable.

# 3

## Les grandes masses financières 2021

### ■ Le Budget principal

D'une manière générale et au regard de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement depuis 2016, la situation financière de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien est saine. En 2022, les recettes atteignent 67,4 M€ et les dépenses 61,7 M€ (dépenses réelles de fonctionnement).

● **Les recettes de fonctionnement** sont composées à environ 60% de la fiscalité levée sur les contribuables et les entreprises (en diminution par rapport à 2021 en raison d'un changement de périmètre de certaines recettes).

Il est constaté que le poids de chacun des postes de recettes est en augmentation en 2022, sous l'effet d'une reprise des activités après deux années de Covid 19, mais également par de nouvelles recettes comme la vente de composteurs et la refacturation du service du droit des sols aux communes.

Pour 2022, les recettes réelles de fonctionnement augmentent (environ + 7% par rapport à 2021) et sont majoritairement représentées par :

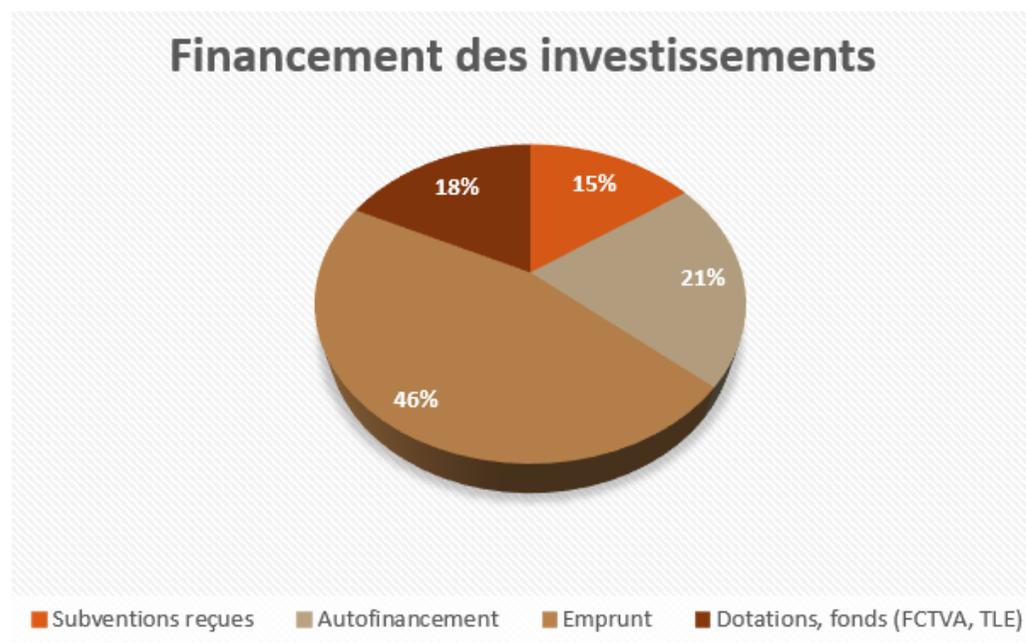
- 40,6 M€ pour les impôts et taxes,
- 17,8 M€ pour les dotations et subventions (changement de périmètre entre les chapitre 73 et 74),
- 7 M€ pour les produits des services.

### ● Les principaux postes de dépenses de fonctionnement de la collectivité sont :

- Les atténuations de produits (dont Attributions de Compensations, Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) et FNGIR) pour 36 %,
- Les charges à caractères général (fluides...) pour 28 %,
- Les charges de personnel pour 26 %.

● De leur côté, les dépenses d'investissement financent prioritairement les dépenses d'équipement de l'Agglomération. Elles atteignent 2,2 M€ en 2022, incluant 386

K€ de FCTVA et 330 K€ de subventions perçues. En moyenne sur les dernières années, le financement des investissements est assuré principalement par l'emprunt.



● **Les dépenses d'équipement** représentent 3,8 M€ en 2022 contre 2,6 M€ en 2021.

A ces dépenses, sont intégrés les versements de fonds de concours aux communes d'un montant effectif en 2022 de 1,8 M€ (l'enveloppe annuelle est mobilisable sur 3 années sur la base de 10 € par habitant, avec un montant plancher de 3 330 € pour une commune).

## ■ Les budgets annexes

	ZA Espérant	ZA Sarcin	ZA Bernon	Aire d'Accueil des Gens du Voyage	GEMAPI	Transports
<b>Investissement</b>						
Recettes	-	421 340,47	30 780,21	49 157,46	2 172,69	2 449 835,00
Dépenses	-	430 966,47	17 933,39	127 589,31	18 989,88	3 038 118,06
<b>Fonctionnement</b>						
Recettes	-	428 225,47	50 790,51	330 336,03	1 005 830,71	9 109 655,06
Dépenses	30 355,09	428 218,61	49 663,17	240 695,66	911 104,57	9 437 985,19

	DSP Eau	DSP Ass	Régie Eau	Régie Ass	Gestion des Baux
<b>Investissement</b>					
Recettes	3 424 836,64	4 285 709,70	1 739 581,19	2 986 711,66	7 500 000,00
Dépenses	1 401 393,82	2 734 604,15	841 191,99	1 218 670,52	-
<b>Fonctionnement</b>					
Recettes	1 864 999,03	2 877 076,72	2 540 244,93	2 447 836,09	-
Dépenses	1 075 189,10	1 626 495,96	2 603 742,11	2 015 781,64	-



## Commande publique

---

1 // Le service commande publique // **page 48**

2 // Les éléments marquants de l'année 2022 // **page 49**



# 1 Le service commande publique

## ■ Le service commande publique

Le service commande publique de l'Agglomération du Gard rhodanien est mutualisé avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze.

Il est composé de 10 agents : trois assistants acheteurs, une gestionnaire de la commande publique, deux assistantes administratives, une assistante comptable, deux apprentis et une responsable de service.

Il conclut les contrats de commande publique en garantissant leur régularité juridique et en contribuant à une bonne gestion de l'argent public : procédures de passation, suivi de l'exécution de marchés et délégations de services publics, contrôle et assistance auprès des services.

Il organise les différentes commissions de la collectivité.

Enfin, il rationalise, centralise et optimise certain type d'achats (fournitures administratives, produits entretien, téléphonie...)

## ■ Les activités principales

- Gestion de l'achat (fournitures administratives, produits entretien, téléphonie, papier, enveloppe, EPI)
- Conseiller les services pour les achats de faibles montants
- Accompagner les services opérationnels dans la définition de leur besoin et proposer les procédures de marchés publics les plus adaptées aux objectifs et selon le budget
- Elaborer les pièces des dossiers de consultation des entreprises (DCE),
- Créer et publier les avis de publicité sur le profil acheteur et sites légaux (BOAMP-JOUE etc)
- Ouverture des plis dématérialisée
- Analyser les candidatures et appuyer le service opérationnel concerné dans l'analyse des offres
- Préparer, participer et suivre les commissions
- Notification et contrôle des marchés (notification, rejet, contrôle de légalité)
- Assurer le suivi de l'exécution en lien avec le service opérationnel concerné (avenant,

acte de sous-traitance, application de pénalités de retard, résiliation...) et garantir la sécurité juridique des procédures mises en œuvre

# 2 Les éléments marquants de l'année 2022

Initié au cours de l'année 2021, le début de l'année 2022 aura été marquée par l'approbation du règlement interne de la commande publique. Celui-ci définit différentes procédures à respecter dans le cadre de la commande publique en fonction de seuils de dépenses arrêtés par l'agglomération.

## ■ Nombre de marchés et Délégations de Service Public (DSP) en 2022

- 24 procédures ont été lancées par le service.
- Sur les 24 procédures, 14 sont des MAPA (procédure adaptée) et 10 sont des procédures formalisées.
- 2 DSP ont également été attribuées (Délégation de service public).

## ■ Commissions convoqués

- Chaque procédure génère au minimum l'organisation d'une commission d'attribution ;
- 3 procédures ont fait l'objet de relance;
- 3 procédures ont été abandonnées;
- La CCSPL (Commission consultative des Services Publics Locaux) a été réunie 1 fois;
- 1 Commission DSP (CDSP) a eu lieu en 2022.

## ■ Les chiffres clés des Achats

- Nombre de bons de commande émis en 2022 : **518**
- Factures traitées : **1 060**, (téléphonie, copieurs, fontaines à eau, contrats..) dont :
  - ◇ Téléphonie : 460 factures
  - ◇ Copieurs : 88 factures



## Informatique et réseaux

---

1 // Le service informatique // **page 52**

2 // Les éléments marquants de l'année 2022 // **page 53**



# 1 Le service informatique

Le Service Informatique de l'Agglomération du Gard Rhodanien est mutualisé avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze.

Il est composé de 5 agents : deux techniciens, un apprenti, une assistante et un responsable de service.

L'année 2022 a été une année de changement de méthode de travail et de modernisation au sein de l'Agglomération. En effet, un nouveau logiciel financier a été mis en place ainsi que la signature électronique via l'eParapheur des bons de commande et du visa des factures. La dématérialisation a donc fait un grand pas cette année.

Des projets plus techniques ont été réalisés également, avec l'essor du télétravail, qui a nécessité de mettre en place des outils de collaboration modernes et facilement accessibles. Pour cela, le service informatique a déployé l'outil Teams à grande échelle. Les équipes se sont multipliées et les documents sont désormais accessibles autant sur le lieu de travail qu'en télétravail. Les formations

ont été réalisées par le service informatique et adaptées à chaque service selon leurs besoins, ce qui a permis une bonne appréhension par l'ensemble des acteurs.

En parallèle, il était important de protéger ces données, le remplacement massif d'anti-virus et la sauvegarde cloud permet une protection de cet ensemble.

L'achat du bâtiment siège de l'agglomération a également représenté un défi puisqu'il a fallu équiper les nouveaux locaux et notamment l'acquisition et la mise en place de matériels réseaux supplémentaires. L'anticipation du service informatique a permis un être déploiement aisé dans les différents espaces composant ce bâtiment.

Pour finir, le service archives ayant rejoint l'agglomération au cours de l'année 2022, l'outil utilisé pour la ville a dû être rendu accessible pour l'agglomération. La solution d'un serveur en cloud a été retenue, afin de permettre au service archives de travailler en parfaite mutualisation avec la ville.

L'agglomération va poursuivre sa modernisation par la mise en place d'outils toujours plus collaboratifs et efficaces. Les perspectives 2023 et suivantes s'articuleront autour de projets d'envergure comme la mise en place d'un nouveau système de téléphonie, la Gestion Électronique de Courrier (GEC), puis la Gestion Electronique des Données (GED) et enfin, à moyen terme, le Service d'Archivage Electronique (SAE).

## ■ Les activités principales

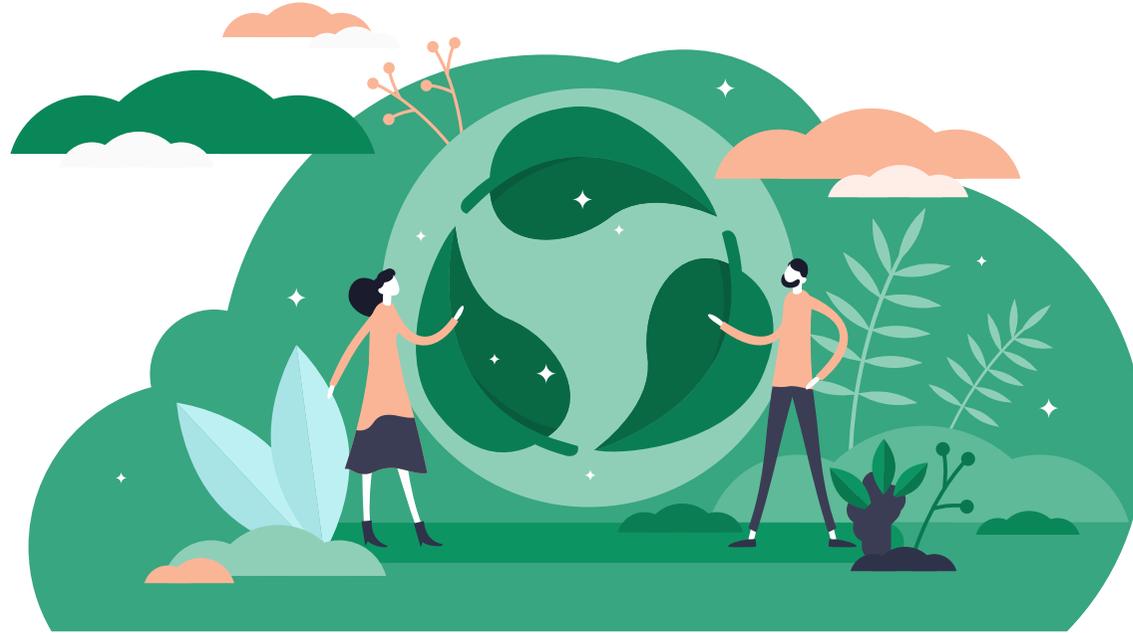
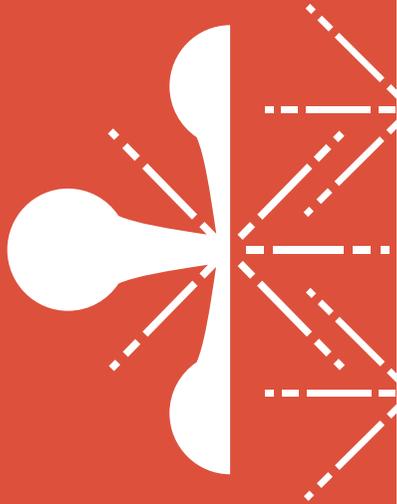
- Maintenir en production l'informatique sur l'ensemble des services
- Prendre en charge les tickets des agents (environ 100 tickets/mois)
- Assister les utilisateurs
- Organiser la mise à niveau du parc informatique par l'installation de :
  - ◇ 60 ordinateurs portables
  - ◇ 2 stations de travail
  - ◇ 15 ordinateurs fixes
- Faire évoluer le système d'information

# 2

## Les éléments marquants de l'année 2022

- Remplacement du logiciel financier
- Mise en place des bons de commande électronique
- Déploiement de la signature électronique via le eParapheur
- Remplacement de l'antivirus
- Installation d'une sauvegarde dématérialisée
- Mise en place d'un réseau pour l'achat du bâtiment
- Montage d'un serveur cloud pour le service archives
- Départ du chef de service le 31 octobre 2022





## Pôle environnement

---

Prévention et gestion des déchets // **page 57**

Service Eau et Assainissement // **page 65**

Transition écologique et risques majeurs // **page 69**



## Prévention et gestion des déchets

---

- 1 // Faits marquants de l'année // **page ?**
- 2 // Prévention / Éducation environnementale // **page ?**
- 3 // Conclusion // **page ?**



# 1 Faits marquants de l'année

- La phase opérationnelle et la communication portant sur la Redevance incitative ont pour effet la baisse du tonnage des ordures ménagères résiduelles (- 6 %) et la hausse des emballages (+ 8 %) et du verre (+ 11 %) ;
- Première baisse du tonnage global en déchetterie (- 6 % pour les déchets non dangereux), contrastant avec l'impression de volumes vue par les agents d'exploitation ;
- Phase opérationnelle de la Redevance incitative :
  - ◇ Commande des équipements : bacs OMR pucés, colonnes avec contrôle d'accès ;
  - ◇ Poursuite de l'enquête / dotation chez les habitants, réalisées par l'Agglomération ;
  - ◇ Réunions avec les administrés et professionnels (hébergeurs, assistantes maternelles...)
- Adoption du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) avec un démarrage au 1<sup>er</sup> juillet 2022 ;
- Réalisation du schéma portant sur la gestion des biodéchets alimentaires.

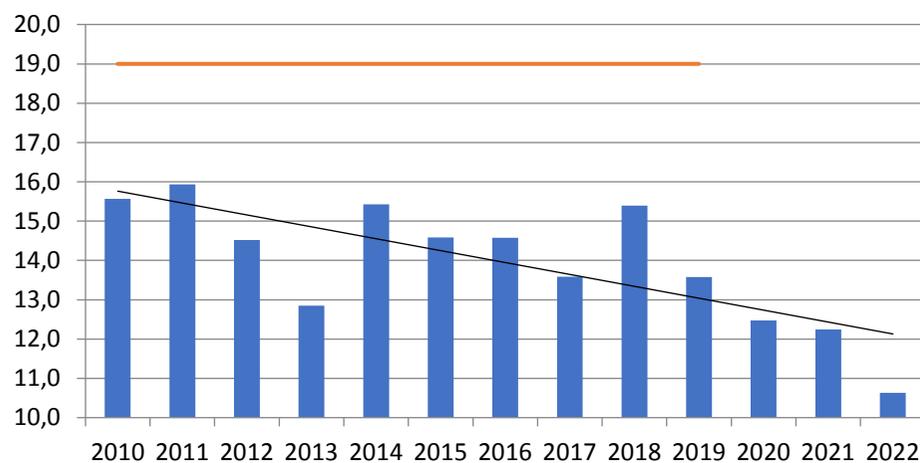
## ■ Indicateurs techniques pour les Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) :

Flux	Tonnages 2022	Ratio 2022 Kg/hab.an	Ratio 2021 Kg/hab.an	Ecart 2021/2022
OMR	19 105	257	272	- 5,5 %
Emballages	2 430	32,7	30,2	+ 8,3 %
Papiers	791	10,6	12,5	- 15,2 %
Verre	2 694	36,2	32,7	+ 10,7 %

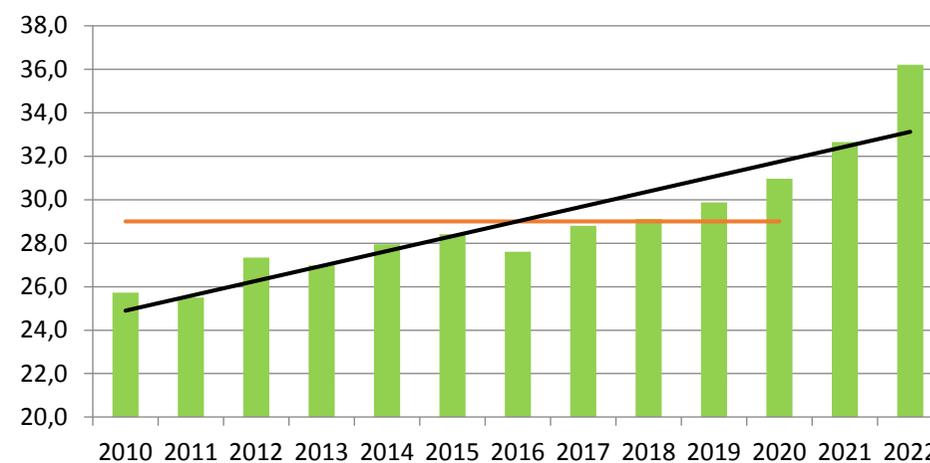
## ■ Indicateurs techniques pour les OMA :

	Tonnages sortants	Taux de refus	Transporteur	Centre de tri	Ratio kg/hab.an
<b>Emballages (hors verre)</b>	<b>1 616</b>	<b>33,5 %</b>	<b>Mauffrey</b>	<b>Paprec Valréna</b>	<b>21,7</b>

### Ratio Papiers en kg/hab.an



### Ratio verre en kg/hab.an



**■ Indicateurs techniques pour les déchetteries :**

72 tonnes de plâtre recyclées

Ratio : 258 kg/hab.an  
(+ 8 % / 2021)

Valorisation matière : 33 %  
Valorisation organique : 47 %  
Enfouissement : 20 %

Flux	Tonnages 2021	Tonnages 2022	Ecart 2021/2022
Déchets non dangereux	32 966	<b>30 920</b>	- 6 %
<i>dont gravats</i>	11 797	<b>11 336</b>	- 4 %
<i>dont végétaux</i>	9 764	<b>9 227</b>	- 5 %
<i>dont mobilier</i>	1 543	<b>1 462</b>	- 5 %
DDS (filiale REP)	75	<b>77,1</b>	+ 2 %
DDS (hors périmètre)	80,2	<b>74,4</b>	- 7 %
D3E	707	<b>613</b>	- 13 %
Textiles	224	<b>213</b>	- 5 %

■ **Indicateurs économiques :**

<b>Prestations</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Coût TTC / hab</b>
<b>Collecte OMR et emballages</b>	3 775 144 €	50,73 €
<b>Collecte verre</b>	116 032 €	1,56 €
<b>Collecte papiers</b>	37 168 €	0,50 €
<b>Transfert OMR et emballages</b>	468 197 €	6,29 €
<b>Traitement OMR</b>	3 329 002 €	44,74 €
<b>Tri emballages</b>	475 675 €	6,39 €
<b>Tri papiers</b>	19 712 €	0,26 €
<b>Déchetteries</b>	2 388 535 €	32,10 €
<b>Total</b>	<b>10 609 464 €</b>	<b>142,58 €</b>

■ **Indicateurs économiques :**

<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
<b>Citéo Emballages</b>	715 481,42 € (2021)
<b>Citéo Papiers</b>	63 533 €
<b>Eco System</b>	44 390,02 €
<b>Eco mobilier</b>	33 019,95 € (S1 2022)
<b>Eco DDS</b>	7 790,34 €
<b>Reprise matériaux (emballages + déchetteries)</b>	638 055 €

## 2 Prévention Éducation environnementale

- Animations scolaires (année scolaire 2021 / 2022) :
  - ◇ 2038 enfants sensibilisés (82 classes) ;
  - ◇ Thématiques : tri, recyclage, compostage, gaspillage alimentaire et 7<sup>e</sup> continent de plastique ;
- Manifestations : Marché forain de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit (sensibilisation compostage, consignes de tri et Redevance Incitative)
- 840 composteurs distribués auprès des administrés (pour rappel : 144 en 2020) ;
- 11 aires de « compostage partagé » mises en place ;
- Poursuite de l'expérimentation du broyage sur des aires communales, réalisée par le service Transition écologique : 50 bennes de déchetteries évitées depuis le démarrage de l'expérimentation.

## 3 Conclusion

- La diminution des tonnages en OMR et de certains flux de déchetteries permettent de mieux maîtriser les augmentations de prestations (révisions des prix, hausse de la TGAP passant de 45 à 52 € HT / tonne, protocoles transactionnels...);
- Augmentation significative de la partie recyclable, avec un travail à mener sur la qualité du tri des emballages (embauche ambassadeurs du tri ?) ;
- **Taux de valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés (OM + recyclables + déchetteries) atteignant 58,2 % ;**
- Concernant la tarification incitative, poursuite de la dotation des usagers, année à blanc et dans un second temps changement de volume des bacs à la demande des habitants ;
- Perspectives pour 2023 :
  - ◇ Conclusions du schéma pour la gestion des biodéchets alimentaires présentant de faibles capacités de traitement de proximité. En attendant il est prévu de développer le compostage individuel
  - ◇ Réflexion sur la mise en place de la déchetterie pour professionnels avec le démarrage de la filière REP du bâtiment ;
  - ◇ Mise en place du contrôle d'accès dans les déchetteries ;
  - ◇ Animation et suivi du PLPDMA.



## Service Eau et Assainissement

---

1 // Bilan de l'année 2022 // **page XX**

2 // Évènements en 2022 // **page 67**

3 // Études majeures 2022 // **page 68**

4 // Budget 2022 // **page 68**

5 // Eaux pluviales urbaines : réflexion sur la compétence // **page 68**

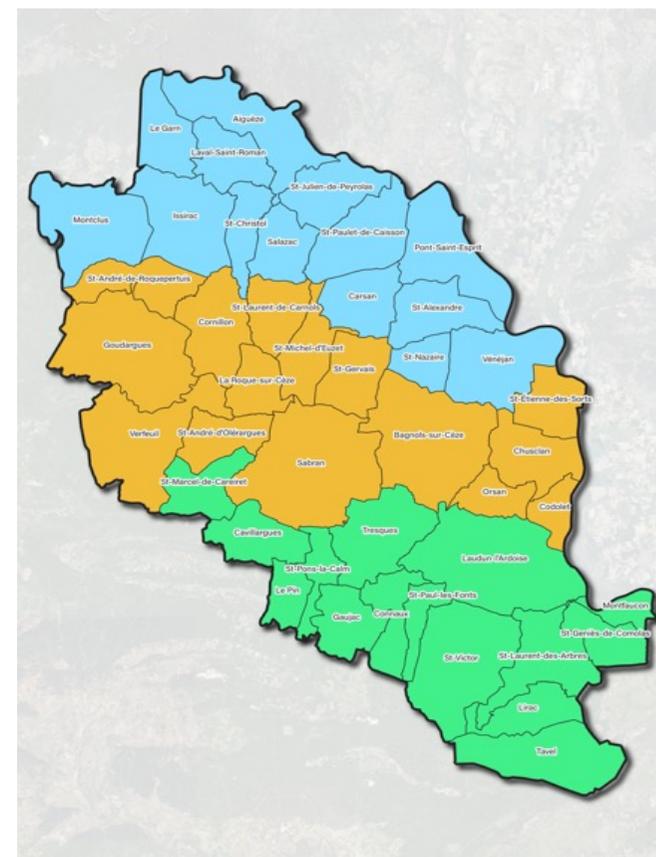


# 1 Bilan de l'année 2022

■ la Communauté d'Agglomération a poursuivi en 2022 la prise en main de l'eau potable et de l'assainissement notamment en travaillant sur les différents modes de gestion, sur le règlement de service et sur la tarification

Lancement d'un marché de DSP sur le périmètre régie

- Définition et mise en place du règlement de service
- Réflexion sur l'évolution tarifaire ( choix d'une évolution tarifaire qui prend en compte la solidarité à l'échelle du territoire)



# 2 Évènements en 2022

- Obtention de l'arrêté Préfectoral pour la nouvelle station d'épuration de Pont-Saint-Esprit – lancement du marché de travaux.
- Fin de l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement sur la commune de Saint Paulet de Caisson,
- Travaux de réhabilitation de la station d'épuration de la commune de Laudun-L'ardoise,
- Réhabilitation des réseaux humides dans le cadre du PEM
- Lancement d'une Maitrise d'Œuvre pour la création du nouveau forage des Baumasses sur la commune de Saint Julien de Peyrolas
- Fin de l'étude du Schéma Directeur d'Eau Potable sur la commune de Saint Paulet de Caisson
- Reprise des colonnes de refoulement des pompes 1 et 2 du puits du plan sur la commune de Saint Alexandre,
- Fin des travaux de la création du réservoir d'eau potable de la commune de St Victor la Coste,
- Lancement des procédures réglementaire pour le forage du Bousquet à St Marcel de Careiret,
- Démarrage des procédures pour le forage de Saint Pons La Calm,
- Démarrage des procédures pour le forage de Cavillargues
- Création d'un réseau d'assainissement sur la rue du Midi et raccordement sur le réseau de transfert de la Station d'Épuration de Pont Saint Esprit,
- Extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement du quartier « Font de Brunette » à Saint Paulet de Caisson
- Travaux en cours de renouvellement du réseau d'assainissement et du réseau d'eau potable de la rue de l'ancien Couvent et de la rue du 14 juillet sur la commune de Saint Nazaire,
- Renouvellement de la conduite d'eau potable de la montée du village sur la commune de Saint Alexandre
- Réhabilitation des réseaux AEP et EU – Estouilles Tranche 1 commune Bagnols sur Cèze,
- Maillage AEP rue des écoles commune de Goudargues,
- Extension EU ancien chemin de Bagnols commune de VENEJAN,
- Réhabilitation des réseaux AEP et EU Place Bertin Boissin commune Bagnols sur Cèze,
- Réhabilitation du réseau AEP – RD6 – Commune de Sabran,
- Réhabilitation du réseau AEP et EU – RD 4 Tavel – (Toujours en cours),
- Réhabilitation du réseau EU –Ancienne Route de Cavillargues à Connaux,
- Réhabilitation du réseau AEP et EU – Rue Parmentier Laudun,

# 3 Études majeures 2022

## ■ Schémas directeurs d'eau (SDAEP) :

Suivi des SDAEP lancés par les communes avant le transfert de la compétence : Orsan, Saint-Gervais, Saint-Laurent de Carnols, Saint-Paulet de Caisson

Lancement du SDAEP de l'Agglomération (44 communes)

## ■ Schémas directeurs d'assainissement (SDA) :

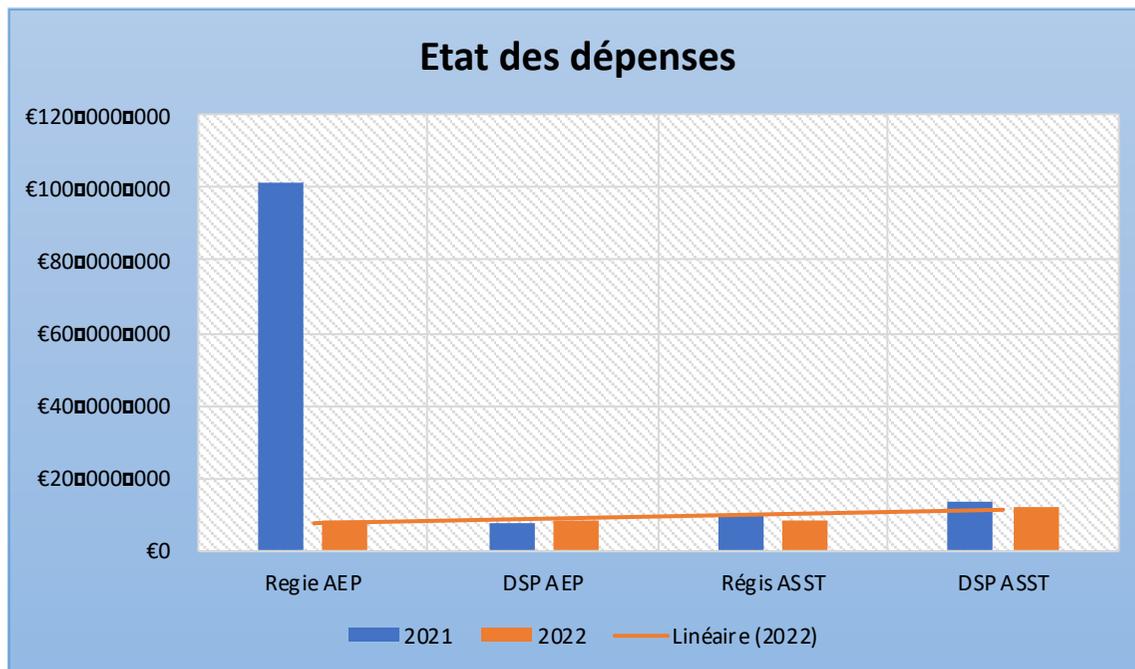
Suivi des SDA lancés par les communes avant le transfert de la compétence : Orsan, Saint-André de Roquepertuis, Saint-Gervais, Saint-Paulet de Caisson

Lancement du SDA de l'Agglomération (44 communes)

# 4 Budget 2022

## ■ Les Eaux Pluviales Urbaines (EPU) :

- Budget Régie Eau : 8 613 051,52€
- Budget DSP Eau : 8 326 342,02 €
- Budget Régie Assainissement : 8 187 933,99 €
- Budget DSP Assainissement : 12 325 831,78 €



# 5 Eaux pluviales urbaines : réflexion sur la compétence

## ■ Les Eaux Pluviales Urbaines (EPU) :

C'est une partie de la compétence Pluvial, qui ne prend pas en compte le ruissellement, les eaux de voirie etc...., qui reste liées aux communes).

En 2022 - il a été lancé un nouveau marché pour l'entretien du pluvial à l'échelle du territoire - néanmoins dans le cadre des conventions de mutualisation certaines communes continuent à assurer l'entretien de leur réseau,

## ■ Travaux :

Mise en séparatif lors de travaux de voirie



## Transition écologique et risques majeurs

- 1 // Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) // **page 70**
- 2 // Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) // **page 71**
- 3 // Service de broyage des déchets verts // **page 72**
- 4 // Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage // **page 73**
- 5 // Mise en place du guichet unique de la rénovation énergétique // **page 73**
- 6 // Thermographie aérienne // **page 73**
- 7 // Contrat d'Objectif Territorial // **page 74**
- 8 // Arnave // **page 74**
- 9 // Risques majeurs // **page 74**





# Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

A la suite de son élaboration, le projet de PCAET a été approuvé en Conseil communautaire le 11 octobre 2021.

Il a ensuite été envoyé pour avis à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (avis reçu le 20 janvier 2022), au Préfet de Région (avis reçu le 14 janvier 2022) et à la Présidente de Région Occitanie (pas d'avis reçu).

La consultation électronique du public s'est déroulée du 28 février au 30 mars 2022.

Le PCAET de l'Agglomération 2022-2028 a été approuvé en Conseil communautaire le 24 octobre 2022, ainsi que la déclaration environnementale réglementaire.

# 2 Contrat d'Objectif Territorial

L'Agglomération a signé un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'Ademe. D'une durée de 4 ans, il a débuté au 1er janvier 2022.

Ce contrat engage la collectivité dans une démarche d'amélioration continue de ses politiques de transition écologique, et en particulier sur les thématiques climat-air-énergie et économie circulaire.

Le COT est structuré en grandes étapes : état des lieux, définition des objectifs, rédaction et mise en œuvre d'un plan d'action et audit final afin d'évaluer la progression :



Un chargé de projet COT a été recruté au 1er septembre 2022 afin de mettre en œuvre et animer ce nouveau programme.

# 3 La gouvernance PCAET- COT

Au regard des enjeux d'objectifs, de résultats et de gouvernance du PCAET et du COT, l'Agglomération a fait le choix d'un Comité de pilotage générique « Transition écologique » mutualisé pour le suivi des deux programmes,

La constitution de ce Comité de pilotage a été approuvée en Conseil communautaire le 12 décembre 2022.

Il est constitué de 17 élus de l'Agglomération, et a minima du DGS, du directeur du pôle Environnement, de l'ADEME, ainsi que du Conseil de développement.

# 4 Le service de broyage des déchets verts sur le territoire de la Communauté d'agglomération

(prestataire : Terramax)

Initié en 2021 avec une première campagne de broyage en automne, la prestation de broyage itinérant des déchets verts sur terrains communaux s'est poursuivie en 2022 avec deux campagnes distinctes :

- **Une campagne de printemps**, du 25 avril au 20 mai

16 communes ont bénéficié de ce service pour ses habitants et services municipaux, pour un volume broyé estimé à 590 m<sup>3</sup>

- **Une campagne d'automne**, du 7 au 30 novembre

14 communes ont bénéficié de ce service pour ses habitants et services municipaux, pour un volume broyé estimé à 620 m<sup>3</sup>

# 5 Mise en place du guichet unique de la rénovation énergétique Renov'Occitanie

Dans le cadre de la mise en place du guichet unique Rénov'Occitanie sur son territoire, l'Agglomération a conventionné avec le CAUE du Gard pour porter le dispositif régional. La convention est entrée en vigueur au 1er mai 2022 et jusqu'au 31 décembre 2023.

Les 2 conseillers en énergie proposent des permanences afin de conseiller les propriétaires (occupants, bailleurs et syndics de copropriétés) sur les aspects techniques, financiers et d'accompagnement à la rénovation énergétique de leur logement :

10 permanences mensuelles sont organisées sur les communes de Bagnols-sur-Cèze, Pont Saint-Esprit, Goudargues, Laudun-l'Ardoise et Saint-Laurent des arbres.

Du 1er mai au 31 décembre 2022, 122 particuliers sont venus rencontrer les conseillers du CAUE lors de l'une des permanences proposées.

## 6 Thermographie aérienne

La thermographie aérienne de l'ensemble du territoire de l'Agglomération (réalisée par ITC) a été réalisée en janvier 2022 afin de visualiser les déperditions de chaleur des logements par les toitures.

La thermographie est accessible tout public sur le site Internet du Syndicat Intercommunal d'Information Géographique ([www.siiig.fr](http://www.siiig.fr)).

## 7 Réunions publiques

Afin d'informer ses habitants sur la réalisation et la mise à disposition d'une thermographie aérienne et de les informer sur les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique de leurs habitations, l'Agglomération a organisé 4 réunions publiques : le 7 juin à Le Pin, le 16 juin à Pont-Saint-Esprit, le 10 octobre à Saint-Laurent des arbres et le 30 novembre à Bagnols-sur-Cèze.

Le SIIG a présenté la thermographie aérienne et le CAUE du Gard le dispositif Rénov'Occitanie.

## 8 Risques majeurs

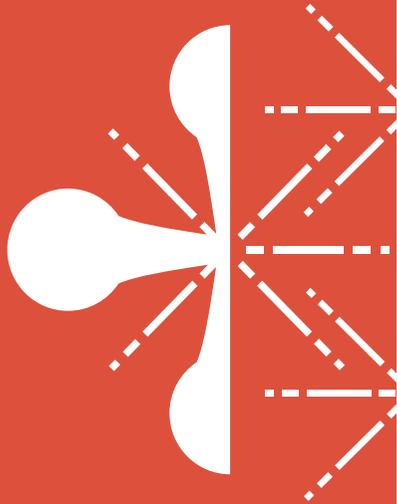
La Communauté d'agglomération poursuit sa politique en faveur de la protection des personnes et des biens en prenant à sa charge les Plans Communaux de Sauvegarde des communes, ainsi que le dispositif de diffusion d'appels en cas de risques hydrométéorologiques (Cédralis).

Les 44 communes de l'Agglomération ont été invitées à une session de formation à l'outil WikiPredict en septembre 2022 : 33 communes y ont assistées.

L'outil **WikiPrédic**t a également évolué, les principales améliorations étant :

- Une nouvelle carte A0 actions inondations
- Une amélioration du livret opérationnel, (avec ajout de rubriques gestion post-crise d'un évènement, gestion des déchets ...)
- De nouvelles fonctionnalités de l'application dans la gestion du PCS : liste des moyens généraux de la commune
- Une nouvelle conception du DICRIM
- Des archives (créations carte A0 actions Inondation, carte Risque neige et tempête)
- La prise en compte de la gestion covid





## Pôle des Moyens généraux

---

Le service bâtiments // **page 76**

La cuisine centrale // **page 77**

Le secrétariat général // **page 78**

Le service des archives // **page 79**

## Le service bâtiments

---

Le service Bâtiment entretient l'ensemble du patrimoine immobilier de la Communauté d'agglomération mis à disposition par les communes ou dont elle est propriétaire pour l'exercice des compétences transférées : multi-accueils, ALSH, Ecoles de musique, Maison de l'Environnement, Office des Entreprises, Espace Paul-Ulmann, Offices de tourisme, Cuisine centrale, Maison de l'Eau et divers bâtiments administratifs répartis sur le territoire, mais également les déchetteries, les zones d'activités...

En 2022, le service Bâtiments a reçu 962 demandes d'intervention :

- 947 ont été traitées et clôturées : 816 ont été réalisées par des entreprises, 44 l'ont été en régie et 87 dans le cadre de la mutualisation,
- 15 ont été annulées.



## La cuisine centrale

La cuisine centrale Léona-Tribes est un service à caractère social qui fabrique environ 223 000 repas tout au long de l'année pour plusieurs bénéficiaires. Composé de 13 agents (chef de service, adjoint, cuisiniers, livreurs...) la cuisine centrale a assuré en 2022 la livraison des repas en liaison froide aux bénéficiaires suivants :

- 94881 repas pour les écoles maternelles et primaires de Bagnols-sur-Cèze, Chusclan, Saint-Gervais, Saint-Michel d'Euzet.
- 117296 repas dans 11 multi-accueils,
- 10456 repas à l'ALSH Vigan-Braquet à Bagnols-sur-Cèze,
- .

La cuisine centrale travaille avec des producteurs locaux, achète des produits BIO, de la viande française...

La cuisine centrale est soumise aux contrôles des services vétérinaires et du Laboratoire d'analyses départemental.



## Le secrétariat général

---

En 2022, X réunions du Conseil communautaires ont eu lieu, préparées en amont par des commissions et des conférences des maires.  
XXXXXXX

Le service a préparé XX arrêtés et XX décisions.



## Le service des archives

Le service des Archives de la communauté d'agglomération a été créé début 2022.

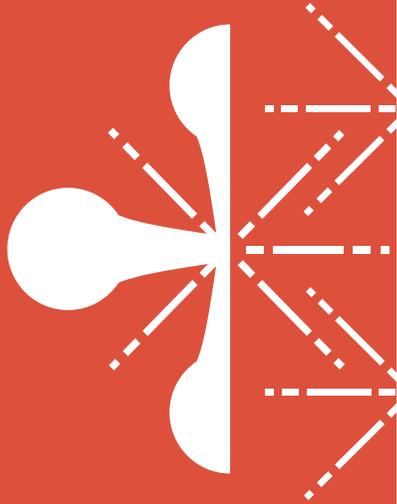
Il a pour missions la collecte, le classement, la conservation et la communication des documents produits par les services de la communauté d'agglomération auxquels se rajoutent les documents produits par les cinq communautés de communes qui ont formé l'agglomération ainsi que les différents syndicats intercommunaux dont les missions ont été reprises par la communauté d'agglomération.

Le service dispose de bureaux et d'un dépôt d'archives (d'une capacité de 1360 mètres linéaires) au sein de l'office des entreprises à Bagnols-sur-Cèze. Trois agents y sont affectés (2,3 ETP).

Courant 2022, la nécessité de libérer certains locaux (Paul-Ullmann à Bagnols-sur-Cèze) ou le déménagement de plusieurs services (gestion de l'eau/Maison de l'eau, Finances...) ont conduit à mener plusieurs opérations d'envergure. Par ailleurs, des contacts ont été pris avec plusieurs services producteurs dans le but de mettre en place un archivage raisonné (Ressources humaines, Jeunesse, Petite enfance, Conservatoire...) Au total ce sont plus de 300 mètres linéaires de documents qui ont été transférés dans le dépôt des archives en 2022. L'année 2023 sera consacrée au classement des gros versements effectués en 2022 et à la poursuite des contacts avec d'autres services producteurs.







## Service Politiques Territoriales et Contractuelles

---

- 1 // Fonds de Concours 2022 // **page 88**
- 2 // Contrat de Relance de Transition Écologique (CRTE) 2021-2026 // **page 89**
- 3 // Contrat territorial Occitanie 2018-2021 // **page 90**
- 4 // Groupe d'Actions Locales des cévennes au Rhône (2023-2027) // **page 91**
- 5 // Papproches Territoriales FEDER 2021-2027 (ATI) // **page 92**
- 6 // Narura 2000 - Forêt de Valbonne // **page 92**



## Fonds de concours 2022

■ Depuis sa création en 2013, la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien s'est engagée dans un soutien financier aux projets de ses communes membres, avec la mise en place d'une politique communautaire de fonds de concours.

■ Le conseil communautaire du 11 avril 2022 a renouvelé la politique d'attribution des fonds de concours pour l'année 2022 en budgétant une enveloppe de 772 140€.

■ Au cours de l'année 2022, 35 dossiers ont été déposés par 29 communes membres qui ont bénéficié d'un soutien financier de l'agglomération sur la base des critères en vigueur des conventions 2020, 2021 et 2022 représentant un engagement financier de plus de 860 000€.

# 2 Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Gard rhodanien (CRTE) 2021-2026

Le CRTE du Gard rhodanien a été approuvé au Conseil communautaire du 13 décembre 2021.

Ce document accompagne la mise en œuvre de notre projet de territoire à l'échelle du bassin de vie sur la période 2021-2026.

Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions à partir des orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

Le CRTE regroupe l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain ou les contrats de transition écologique.

Chaque année, une convention financière est établie, elle liste les actions à engager pour l'année en cours à travers une maquette financière qui est annexé, ainsi en 2022 ;

## ■ Orientation 1 : Environnement et écologie

**Axe 1** - Protéger l'eau, la faune et la flore en limitant les pollutions et les prélèvements abusifs

Type de projets : recherche et renforcement de la production d'eau potable sur le territoire

Investissement prévisionnel total : 957 516 € avec 238 873 € de crédits d'Etat fléchés, soit 25%

## ■ Orientation 2 : Qualité de vie et de services

**Axe 1** - Soutenir la vitalité des communes rurales

Type de projets : création de commerce de proximité, mise en place de signalétique

**Axe 2** - Développer la qualité de vie

Type de projets : Opérations d'aménagement, de sécurisation de voirie, de création de locaux communaux

Investissement prévisionnel total : 5 660 958 € avec 1 499 365 € de crédits d'Etat fléchés, soit 26%

## ■ Orientation 3 : Economie et emploi

**Axe 1** - Soutenir l'expérimentation et l'innovation des entreprises du territoire

Type de projets : Actions de la CleanTech Vallée dans le cadre du CTE

**Axe 2** - Développer un tourisme durable

Type de projets : Projet de développement d'un espace VTT

Investissement prévisionnel total : 430 965 € avec 99 810€ de crédits d'Etat fléchés, soit 23%

Ainsi, l'investissement prévisionnel sur l'ensemble du territoire pour l'année 2022 est de 7 049 439€ avec 1 838 048 € de crédits d'Etat fléchés, soit 26%.

# 3 Contrat Territorial Occitanie du Gard rhodanien 2022-2028 (CTO)

Une réunion de lancement portant sur la 2ème génération de Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028 s'est tenue en avril 2022. A cette occasion, les nouveaux principes des politiques contractuelles territoriales sur la période à venir ont été présentés.

L'élaboration du contrat cadre s'est alors engagé sur le courant de l'année 2022. Ce contrat doit permettre de fixer les trajectoires d'engagement à horizon 2028. Il se veut, le point de rencontre entre notre stratégie territoriale structurée autour de notre projet de territoire et le référentiel territorial du Pacte Vert.

Le CTO sera le cadre de référence pour le financement des projets par la Région Occitanie sur notre Territoire.



# 4 Groupe d'Actions Locales des Cévennes au Rhône 2023-2027 (GAL)

La Région Occitanie en sa qualité d'autorité de gestion régionale du FEADER pour la période de programmation 2023-2027 a validé le 3 juin 2022 le périmètre proposé pour constituer le GAL Des Cévennes au Rhône, dans le cadre du lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt le 31 mars 2022.

Ainsi, le périmètre s'étend sur Alès Agglomération, Cèze Cévennes et l'Agglomération du Gard rhodanien, qui compte 137 communes éligibles, seules les villes centres d'agglomération : Alès et Bagnols-sur-Cèze ne seront pas éligibles à ce programme.



Un appel à candidatures auprès des territoires présélectionnés a par la suite été lancé, pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies locales de développement au titre de LEADER. Il s'agit de sélectionner les Groupes d'Action Locale (GAL) qui porteront les programmes LEADER 2023-2027. Cet appel à candidatures donnera lieu à une seule session de sélection.

Les élus et les techniciens du Gard rhodanien ont participé à de nombreuses réunions d'échanges, de concertation et de préparation nécessaires à l'élaboration de la candidature dont la date limite de dépôt était fixée au 30 octobre 2022.

Ainsi, pour notre territoire c'est l'opportunité de pouvoir disposer d'un nouveau levier financier afin de soutenir le développement local sur notre territoire rural pour la période 2023-2027.



# 5 Approches Territoriales Intégrées FEDER 2021-2027 (ATI)

La Région Occitanie qui est également l'autorité de gestion du programme régional FEDER-FSE+ sur la période 2021-2027 a lancé un appel un Appel à Manifestation d'Intérêt du 15 juin au 16 septembre 2022, afin de sélectionner les territoires ATI.

Ainsi, les territoires sélectionnés doivent être signataires d'un Contrat Territorial Occitanie à travers lequel seront portées les approches territoriales intégrées dans le cadre du programme FEDER-FSE+. L'objectif est de favoriser la cohésion territoriale et de contribuer au rééquilibrage de l'ensemble du territoire de la Région Occitanie. De plus, seules les candidatures retenues permettront l'accès des projets de leur territoire aux mesures FEDER de la priorité 5 du Programme Régional 2021-2027.

● **Action 1** – Améliorer le cadre de vie des habitants : infrastructures de proximité pour QPV et zones rurales

● **Action 2** – Lutter contre la désertification médicale : MSP, Centres de santé pour QPV et zones rurales

● **Action 3** – Développer l'hébergement d'urgence à destination des populations fragiles et marginalisées : hébergement d'urgence, accueil de transition

● **Action 4** – Développer les équipements culturels, touristiques et de loisir pour tous : équipements structurants à destination touristique, infrastructures cyclo-tourisme...

● **Action 5** – Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formations paramédicales et/ou en travail social et d'éducation supérieure : CFA, IFSI/IFSA, infrastructures Villes Universitaires d'Equilibre

● **Action 6** – Volet Pyrénées : diversification tourisme, patrimoine, démarches collectives

L'agglomération du Gard rhodanien a déposé sa candidature après avoir définie une stratégie croisée entre notre projet de territoire et l'ensemble des orientations de la Région et de nos partenaires et des principaux cofinanciers. La sélection des territoires ATI par la Région doit être établie en fin d'année 2022.

# 6 NATURA 2000 – Forêt de Valbonne



La Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien est la structure animatrice du site Natura 2000 « Forêt de Valbonne ». Situé sur 11 communes du Nord du territoire, son périmètre s'étend sur 5062 hectares.

Sous la directive Habitat, le périmètre est classé en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) pour la conservation d'habitats naturels et certaines espèces de la flore et de la faune, par l'arrêté ministériel du 9 septembre 2010 et par l'arrêté modificatif du 30 août 2016.



**Durant l'année 2022, diverses missions ont été lancées dans le cadre de l'animation du site :**

## ■ Mission d'évaluation du DOCOB :

Les membres du COPIL du site se sont prononcés au printemps 2021 pour lancer une mission d'évaluation du DOCOB afin de déterminer les points à mettre à jour ou de décider d'une révision générale.

La mission a été confiée à RURAL CONCEPT dont les conclusions de l'évaluation sont les suivantes ;

De manière générale, ce DOCOB, réalisé en 2006 est incomplet et est en fort décalage vis-à-vis des cahiers des charges actuels. De nombreuses modifications tant sur la forme que sur le contenu doivent être apportées. Il est donc proposé une révision du Document D'Objectifs FR9101398 « Forêt de Valbonne ».

## ■ Mission de suivi des gîtes chiroptères :

Un travail de hiérarchisation des gîtes à chiroptères majeurs en Occitanie (Boleat C., Carre B. Et Penvern J., 2019) a mis en évidence la présence de deux gîtes d'intérêt majeur au sein du périmètre de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) Forêt de Valbonne, qui ont fait l'objet de suivis réguliers :

- la Grotte de la Bruge (commune de Montclus) ;
- la Chartreuse de Valbonne (commune de Saint-Paulet-de-Caisson).



La mission de suivis a été confiée au Centre Ornithologique du Gard et au Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie :

■ Chartreuse de Valbonne : 5 suivis ; 1 passage en hiver, 1 passage au printemps, 2 passages en été et 1 passage à l'automne.

### Suivis chiroptérologiques

Site Natura 2000 – FR9101398 – Forêt de Valbonne  
Rapport de suivis 2022

#### Suivi de gîte : Chartreuse de Valbonne Année 2022

Périodes et dates	Hiver 18/01/22	Hiver 16/02/22	Printemps 27/04/22	Été 29/06/22	Automne 07/11/22
Observateurs	Madeleine Pons	Amaury Meller et Célia Lhérondeil (Naturalia), Madeleine Pons	Madeleine Pons	Alexandre Haquart et Amaury Meller (Naturalia), Clara Puig et Madeleine Pons	Madeleine Pons
Protocoles	Visite de gîte	Visite de gîte	Visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et Visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et Visite de gîte
<b>Espèces recensées</b>					
<b>Rhinolophe euryale</b> <i>Rhinolophus euryale</i>	-	-	7	344 adultes 73 juvéniles	1
<b>Murin à oreilles échanquées</b> <i>Myotis emarginatus</i>	-	-	-	200 adultes 50 juvéniles	1
<b>Petit rhinolophe</b> <i>Rhinolophus hipposideros</i>	23	19	4	14	10
<b>Minioptère de Schreibers</b> <i>Miniopterus schreibersii</i>	-	5	7	-	39
<b>Murin de Capaccini</b> <i>Myotis Capaccini</i>	-	1	-	-	-
<b>Grand rhinolophe</b> <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	-	-	-	-	2
<b>Murin cryptique</b> <i>Myotis crypticus</i>	-	-	-	-	2
<b>Murin indéterminé</b> <i>Myotis sp.</i>	1	-	-	-	-

■ Grotte de la Bruge : 6 suivis ; 1 passage en hiver, 2 passages au printemps, 1 passage en été et 2 passages à l'automne.

### Suivis chiroptérologiques

Site Natura 2000 – FR9101398 – Forêt de Valbonne

Rapport de suivis 2022

#### Suivi de gîte : Grotte de Bruge

Année 2022

Périodes et dates	Hiver 20/01/22	Printemps 22/03/22	Printemps 13/04/22	Eté 27/06/22	Automne 19/09/22	Automne 25/10/22
Observateurs	Céla Grillas (CEN Occitanie), Bastien Walter (CDS30), Madeleine Pons	Céla Grillas (CEN Occitanie), Félix Gilly (SCSP Alès), Madeleine Pons	Céla Grillas et Florian Larnaudie (CEN Occitanie), Madeleine Pons	Céla Grillas (CEN Occitanie) Clara Puig (COGard), Madeleine Pons	Céla Grillas (CEN Occitanie) Madeleine Pons	Céla Grillas (CEN Occitanie) Cécile Chaillot Madeleine Pons
Protocoles	Visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et visite de gîte
<b>Espèces recensées</b>						
<b>Rhinolophe euryale</b> <i>Rhinolophus euryale</i>	2	8	48	-	9	80
<b>Minioptère de Schreibers</b> <i>Miniopterus schreibersii</i>	34	255	176	-	130	498
<b>Petit rhinolophe</b> <i>Rhinolophus hipposideros</i>	31	61	57	17	32	30
<b>Grand rhinolophe</b> <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	10	7	10	2	15	1
<b>Murin de Capaccini</b> <i>Myotis Capaccini</i>	-	-	-	2	-	-
<b>Murin de Daubenton</b> <i>Myotis daubentoni</i>	1	-	1	-	1	-
<b>Murin indéterminé</b> <i>Myotis sp.</i>	1	-	73	22	106	-

### ■ **Comité de Massif Forêt de Valbonne :**

L'agglomération du Gard rhodanien participe aux réunions et ateliers du comité de Massif de Valbonne dans le cadre de l'élaboration du futur document d'aménagement forestier.

Dans le cadre de la concertation mise en place en amont de la révision de l'aménagement forestier de la forêt domaniale de Valbonne, les membres du comité de pilotage ont décidé de constituer des groupes de travail autour de trois thématiques :

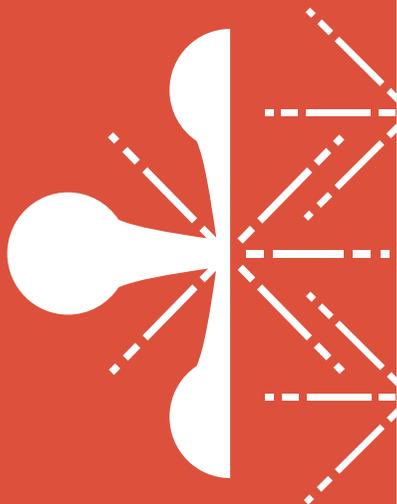
- la biodiversité, dont le groupe de travail s'est réuni le 19 mai 2022,
- l'accueil du public, dont le groupe de travail s'est réuni le 5 juillet 2022,
- et la communication, dont le groupe de travail s'est réuni le 22 septembre 2022.

Depuis sa création en février 2021, le comité de massif de la forêt domaniale de Valbonne s'est réuni trois fois, dont le 3ème Comité de Massif qui s'est tenu le 29 novembre 2022 à Saint-Paulet de Caisson.









## Pôle Attractivité et Aménagement

---

ZAE et Foncier économique // **page 95**

Mobilités // **page 103**

Partenariats et marketing territorial // **page 107**

Emploi et insertion // **page 113**

Planification et Urbanisme professionnel // **page 121**

Tourisme // **page 129**

Office des entreprises // **page 135**

Droits des sols // **page 155**





# Pôle Attractivité & Aménagement

## ZAE et Foncier économique

---

1 // Chiffres clés 2022 // **page 8**

2 // Comment anticiper et répondre aux besoins fonciers // **page 10**

3 // L'étude foncière // **page 11**

4 // Etapes clés // **page 12**

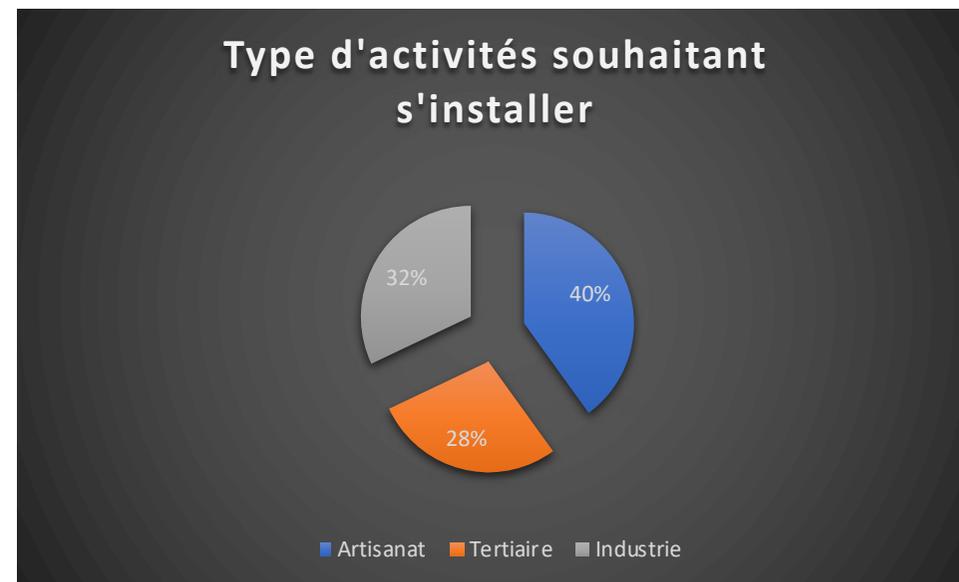
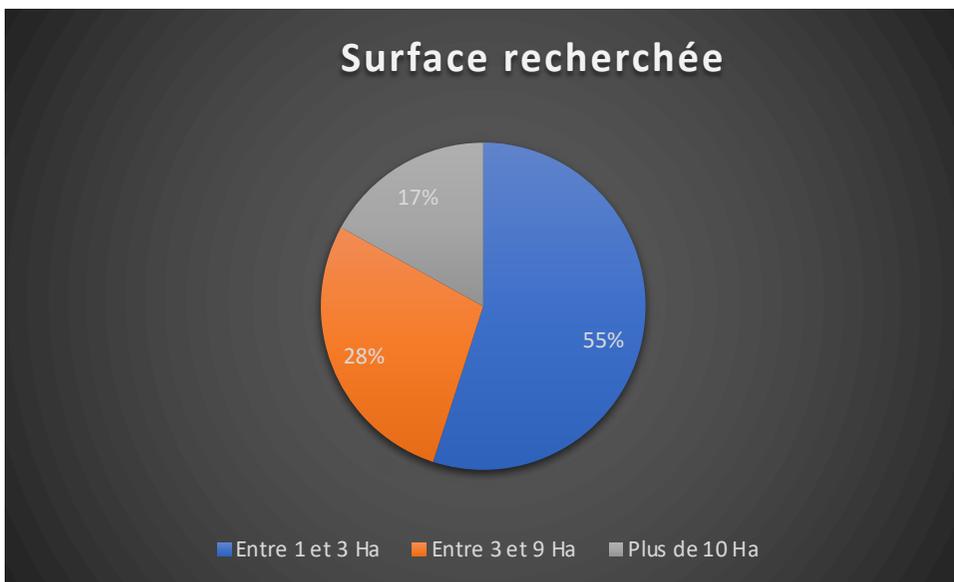
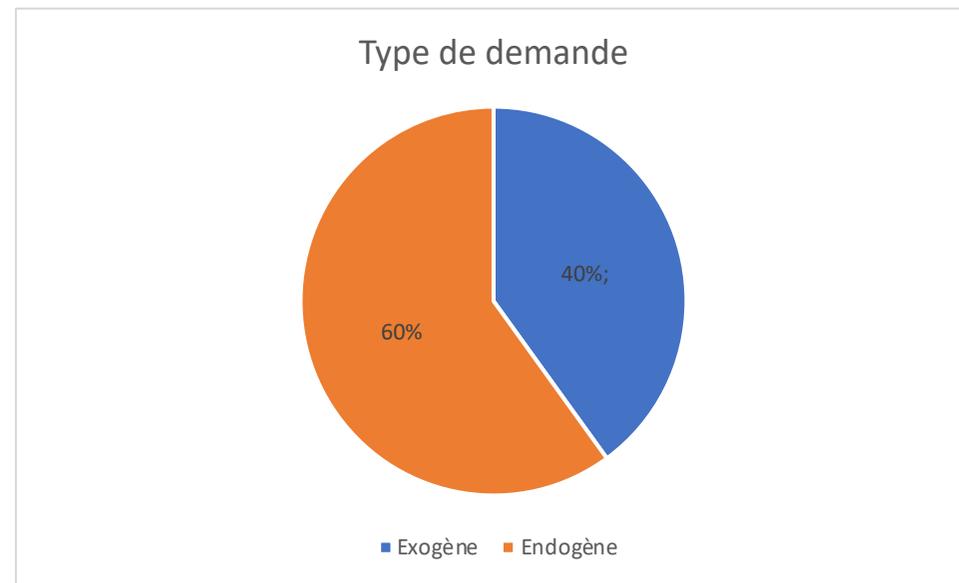
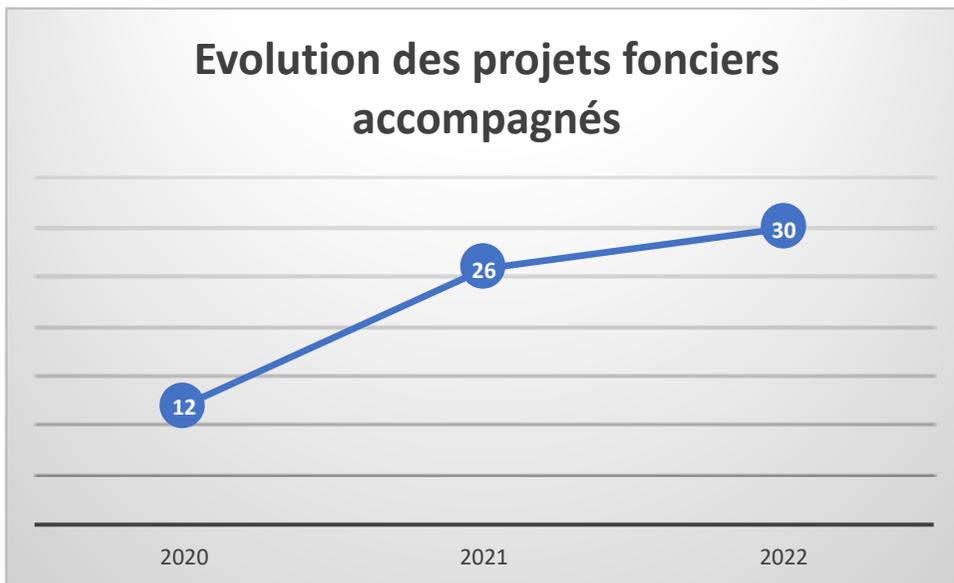
# 1 Chiffres clés 2022

Le Gard rhodanien est une terre d'accueil pour les entreprises, et bénéficie d'une attractivité naturelle du fait de son positionnement géographique privilégié le long du Rhône, au carrefour des autoroutes A7 (PACA, Italie) et A9 (Espagne).

2ème bassin industriel de la Région Occitanie derrière Toulouse, le territoire bénéficie d'une dynamique affirmée de son économie avec une augmentation de plus de 1 300 emplois sur les 15 dernières années (source Urssaf).

Cette croissance se traduit également par la présence de 22 zones d'activités, communales ou intercommunales, permettant un maillage territorial fort.

■ -30 nouveaux projets immobiliers détectés et accompagnés : un chiffre en hausse avec plus de 2/3 des demandes provenant d'entreprises extérieures au territoire, séduites par ses atouts.



- Un accompagnement quotidien : plus de 85 échanges avec des porteurs de projets : visites, rdv de travail, travail sur plans avec les géomètres, ...

- 3 signatures de compromis en 2022 représentant 1,8 Ha

# 2 Comment anticiper et répondre aux besoins fonciers des entreprises ?

Dans le cadre de la loi Climat et résilience du 22 août 2021, un objectif de sobriété foncière a été intégré.

**Sobriété foncière** : différentes stratégies d'aménagement durable du territoire qui limitent au maximum la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers (NAF) et qui, d'une manière plus globale, sont attentives à la protection des sols. Pour y répondre, il s'agit désormais pour les EPCI d'inventorier les ZAE intercommunales.

## ■ Que contient-il ?

- Un état parcellaire des unités foncières composant la zone d'activités économiques, comportant la surface de chaque unité foncière et l'identification du propriétaire;
- L'identification des occupants de la zone d'activités économiques;
- Le taux de vacance de la zone d'activités économiques,

La CAGR s'est engagé dans la procédure d'inventaire en juillet 2022.

## ■ Quelle finalité ? :

Cet outil permet d'avoir une connaissance fine et précise du tissu économique. Une identification des entreprises permet également une meilleure connaissance et anticipation de leurs besoins : recrutement, besoin immobilier, financements... pour un développement économique efficace et vertueux.

L'objectif de l'agglomération est d'anticiper les besoins fonciers des entreprises car à ce jour, les zones d'activités inscrites dans l'inventaire de l'Agglomération arrivent au terme de leur commercialisation.

C'est pourquoi, cet inventaire des zones d'activités économiques existantes a été couplé avec une étude foncière qui a pour objet d'étudier et déterminer des sites susceptibles d'accueillir de nouvelles entreprises, en partenariat avec la Région Occitanie et l'Etablissement Public Foncier du Gard.

Ce projet est né du Contrat Territoire d'Industrie<sup>1</sup>, co-signé avec la Communauté de Communes du Pont du Gard.

<sup>1</sup> *Qu'est-ce qu'un Territoire d'industrie ?*

*Les « Territoires d'industrie » sont des zones présentant une forte identité et un savoir-faire industriel. Choisis par une équipe d'experts, de chefs d'entreprises et d'élus locaux et nationaux dans une démarche collaborative, ces zones sont ensuite affinées en fonction des enjeux de chacun des territoires. Aujourd'hui, il existe 151 Territoires d'industrie.*

# 3 L'étude foncière

## Phase 1 : Diagnostic des zones à enjeux

### ■ a / Analyse à partir des zones existantes - potentialité de densification

Le diagnostic permet, dans un premier temps, de consolider et analyser les zones économiques existantes à partir des différentes études déjà réalisées (mais non limitatives), et proposer des solutions d'optimisations foncières.

ns la procédure d'inventaire en juillet 2022.

### ■ b / Analyse globale des deux territoires :

Dans un deuxième temps, il s'attachera également à recenser de manière exhaustive et spatialisée, au niveau macro, les contraintes réglementaires et environnementales qui pèsent sur le territoire de l'agglomération.

L'objectif de cette phase étant d'évaluer la faisabilité de mobilisation foncière et d'identifier des terrains à fort potentiel de développement qui peuvent faire l'objet d'une mutabilité en zone à vocation économique à court

terme (plus au moins 2/3 ans) et/ou moyen terme (5 ans maximum).

Sont pris en compte plusieurs types de réglementations : législatives, urbanistique, environnementale, les risques liés aux activités industrielles, la protection du patrimoine...

Cette phase aboutira à la création d'un référentiel foncier spatialisé permettant de localiser les sites à enjeux de mutabilité à court et moyen terme.

Le but étant d'avoir un recensement exhaustif et la spatialisation des zones foncières à fort potentiel de développement économique et dont la mutation ne sera pas un frein au regard de la réglementation environnementale et d'urbanisme ;

A l'issue de la phase 1, une présentation sera faite des résultats obtenus.

**Phase 2 :**  
**Analyse de la faisabilité d'une  
mutation foncière à vocation éco-  
nomique**

Cette phase doit présenter l'ensemble des démarches et procédures nécessaires à la mutabilité du gisement foncier identifié en vue d'enclencher rapidement la phase d'acquisition.

Cette phase vise à :

- garantir la faisabilité/ règlementaire et technique de la mutation foncière ;
- préparer le passage à la phase opérationnelle en ayant balayé l'ensemble des procédures et étapes nécessaires à mettre en œuvre au préalable (études complémentaires et des travaux à réaliser : aménagements, voiries...)
- établir un planning prévisionnel ;
- à identifier les acteurs à mobiliser ;

# **4** Etapes clés

**Décembre 2022 :  
Lancement de l'étude**

**Avril 2023 :  
Rendu de la phase 1**

**Septembre 2023 :  
Rendu final de l'étude  
et inscriptions  
des projets à l'horizon 2026**



## Mobilités

---

- 1 // Quelques chiffres
- 2 // Aspects - Administratif/Exploitation
- 3 // Aspect financier
- 4 // Projet des PEM rhodaniens"
- 5 // Projet de deviation de Laudun-Lardoise





## Quelques chiffres

Nombre d'élèves transportés  
**3 666** (3 624 en 2021)

Coût d'un élève transporté :  
**1 320 € TTC**

Nombre de véhicules : **70**

Participation des  
familles/scolaire : **70 euros**

Nombre d'agence  
commerciale : **1**

Nombre de dépositaires : **3**

Nombre de lignes :

- Scolaires : **28**

- Régulières : **1**

- Navettes urbaines : **3**

Nombre de communes : **44**

Dotation de la Région:  
**5 094 234 euros**

Aire de covoiturage : **2**  
(Bagnols-Sur-Cèze et Pont-  
Saint-Esprit)

# 2 Aspects - Administratif/Exploitation

## **Contrat de concession de service public à compter du 1er septembre 2019, pour une durée de 8 ans**

- 28 lignes exploitées sur 44 communes
  - 25 lignes scolaires desservent 16 établissements scolaires et regroupement pédagogique dont celui de Bourg-Saint-Andéol
  - 1 ligne régulière, L14 « Montclus<Bagnols-Sur-Cèze »
  - 3 navettes urbaines qui ont transporté 50 000 personnes
- 635 223 km commerciaux et 434 129 en haut le pied (39%)
    - 70 véhicules circulent sur le réseau pour une moyenne d'âge de 6,67 ans avec 77% de véhicules standards (55-63 places)
    - 50% Euro6, 38% Euro5 et 12% autre
    - 98 % de validations scolaires

# 3 Aspect financier

TOTAL ANNUEL de la contribution forfaitaire d'exploitation 2022 = 6 700 800 euros TTC

Avenant pour création d'un service à destination de la commune de Gaujac, suite aux problèmes internationaux, fluides et carburant en hausse, avec application dès le mois de septembre 2022.

A compter du 29 août 2022, doublement des navettes suite à la réouverture de la Rive droite du Rhône.

## ■ PROJET DES PEM RHODANIENS

**Historique :**

**Un PEM c'est quoi ? C'est le regroupement en un seul lieu de plusieurs moyens de transport autour des gares : train, bus, voiture, covoiturage, vélo, ...**

Les Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité (EGRIM) ont fait de l'axe "Rive droite du Rhône" une ligne prioritaire.

Les projets de PEM s'articulent autour de

cette ligne, gérée par la Région Occitanie, et concernent les communes de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, et Laudun l'Ardoise sur le territoire du Gard rhodanien.

## Quelques chiffres de la ligne "Rive Droite du Rhône" :

- 82 kilomètres de voie
- 200 000 passagers par an
- 10 points de desserte entre Nîmes et Pont-Saint-Esprit dont Bagnols-Sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Laudun-l'Ardoise

## Sous l'impulsion de la Région OCCITANIE :

- Lancement des études préliminaires jusqu'à l'avant-projet, prises en charge à 100% par la Région pour les deux PEM.
- Prise en charge de 50% des travaux induits, de l'assiette éligible, par la réouverture de la rive droite du Rhône
- Réouverture de la Rive droite du Rhône le 29 août 2022, après de longs mois d'échanges entre les acteurs du projet.

## ■ PEM Bagnols-Sur-Cèze

Réception du parking zone Est, fin novembre 2022 suite à des retards de livraison de matériaux liés au contexte international.

## ■ PEM Pont-Saint-Esprit

Réception de l'ensemble du projet début 2023. Fin 2022, il ne manquait que les raccordements de l'eau potable et du gaz, ainsi qu'un bout d'espace vert à finaliser sur la place d'Ornano.

## ■ PEM Laudun-l'Ardoise

Les études de faisabilité seront lancées en 2023.

# 4 Projet de déviation Laudun-l'Ardoise (une partie de la Rhodanienne)

## ■ Objectif

Favoriser l'accessibilité du territoire et la mobilité  
Co-financement validé (Etat, Région, Département, Agglomération).

## ■ 2022

- Poursuite des travaux
- Coordination entre le projet de déviation et celui du futur PEM sur des thématiques foncières

## ■ Plan de Mobilité Simplifié

### ● Diagnostic multithématique Avril 2021 - Octobre 2021

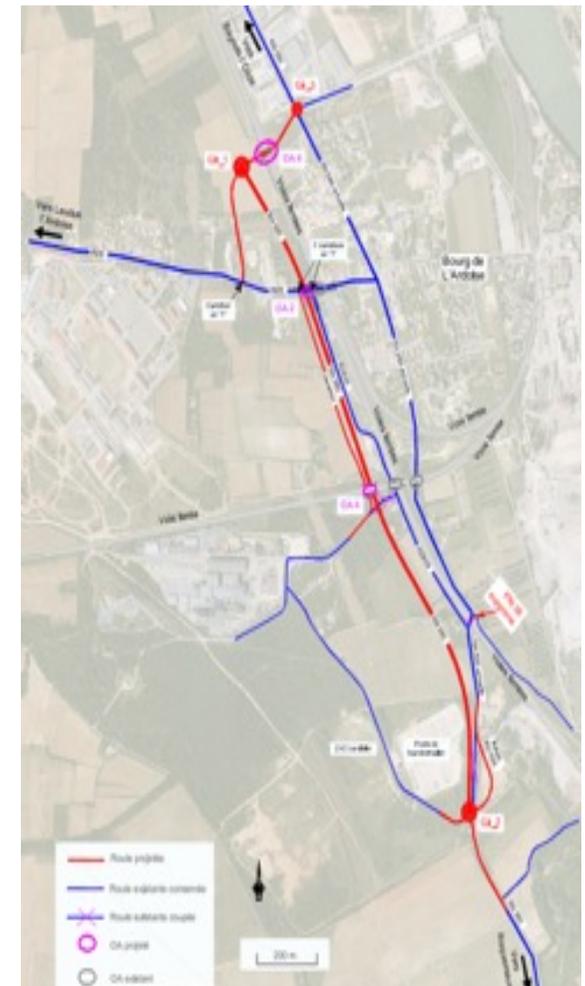
- Relever les atouts et écueils du territoire en termes de mobilité : VL PL; modes actifs; transports en commun ; mobilités alternatives ...
- Identification des enjeux
- Elaboration du plan Octobre 2021 – Fé-

vrier 2022

- Elaboration d'un schéma de mobilité multimodale
- Elaboration d'un schéma de mobilité global modes doux (vélo-piéton)
- Concertations en Décembre
- Cocréation du plan d'actions Mars 2022 - Juin 2022
- Définition
- Chiffrage
- Planification (horizon +5 ; + 15 ans)
- Atelier thématique en Avril

### ● Cocréation du plan d'actions Mars 2022 - Juin 2022

- Définition
- Chiffrage
- Planification (horizon +5 ; + 15 ans)
- Atelier thématique en Avril



● Un plan d'action mené sur 4 axes

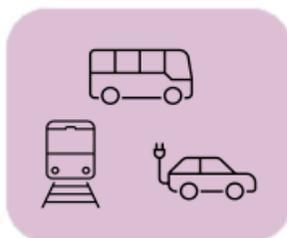
**Aménagement  
et partage de  
voirie**



**Structuration de  
l'offre cyclable**



**Services de  
mobilité  
alternative**



**Communication et  
accompagnement  
au changement**



■ **Fonds Mobilité**

Décembre 2022 – Attribution du fonds Mobilité pour des projets communaux visant à réaliser des aménagements favorisant les modes de déplacement doux.

- Issirac : 74 012,16 € pour l'aménagement de cheminements doux sur la commune

- Saint-Paulet-de-Caisson : 6 302,75 € pour la sécurisation des cheminements doux dans le quartier Chapelle Goudon

- Bagnols-sur-Cèze : 221 059,20 € pour la création de cheminements doux avenue Vigan Braquet

Le **plan d'actions du plan de mobilité simplifié** est un **document guide** pour la communauté d'Agglo et les communes. Mis au vote de l'assemblée délibérante du mois de juin 2022.

## Partenariats & Marketing Territorial

---

- 1// De quoi parle-t-on?
- 2// Attractivité du territoire
- 3// De nouvelles actions partenariales mise ne place
- 4// Attirer de nouveaux talents
- 4// Renforcement de la notoriété
- 5// Perspectives 2023

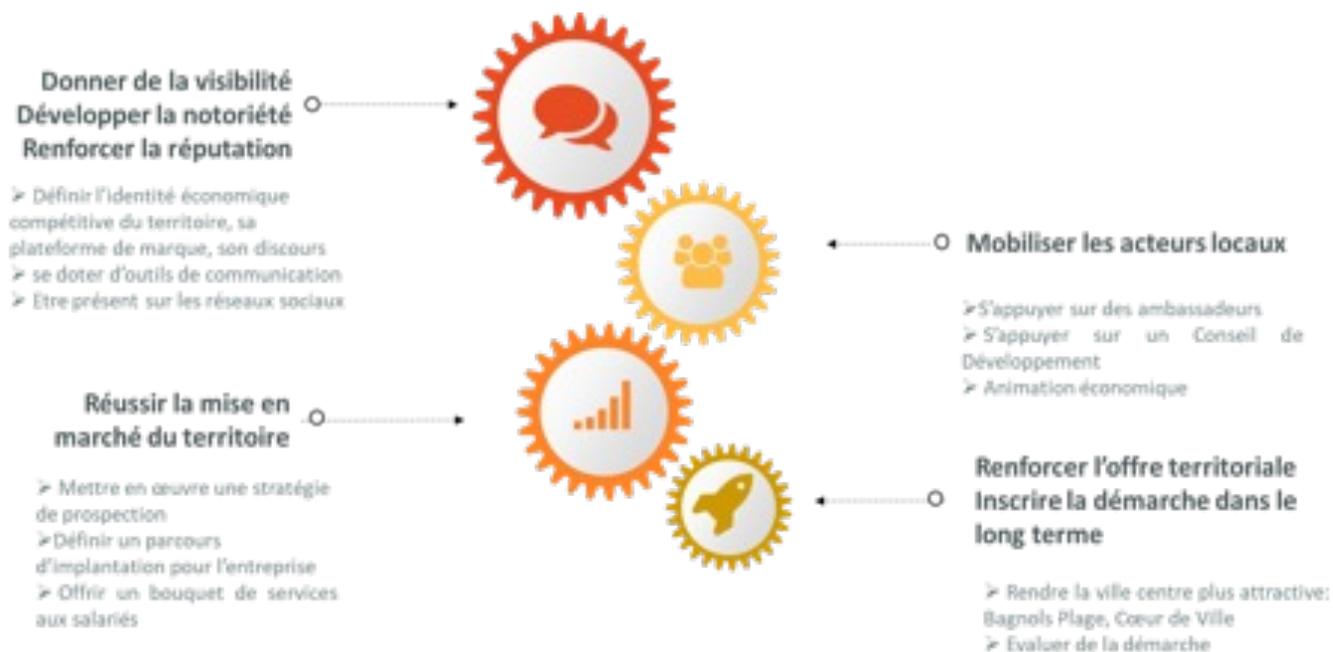


# 1 De quoi parle-t-on?

L'année 2022 est marquée par la création du service Partenariats, Marketing. Il confirme la volonté de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien de renforcer l'attractivité de son territoire, un enjeu collectif inscrit au projet de territoire voté en 2021.

Ce service vise à accélérer la politique d'attractivité territoriale initiée avant la crise sanitaire et à mettre en place notamment des opérations de prospection, de promotion et d'accueil de nouvelles populations.

Il s'agit d'animer une démarche partenariale et de coordonner les actions mises en œuvre dans le cadre de la stratégie définie collectivement pour l'attractivité du territoire.



# 2 Attractivité du territoire

Les faits marquants 2022 en termes d'attractivité du territoire sont notamment le développement des mobilités qui concourent pleinement à rendre le territoire plus attractif et plus accessible. C'est notamment la réouverture de la ligne ferroviaire Rive-Droite du Rhône et des gares de Bagnols sur Cèze et de Pont Saint Esprit aux voyageurs ; les travaux de déviation de la RN à l'Ardoise, mais également le développement des pistes cyclables, sentiers de randonnées, vélo et VTT. En 2022, la dynamique de la démarche initiée en 2019, qui s'était stoppée en raison de la crise sanitaire, est réactivée.

Afin de définir la stratégie de prospection, de promotion et d'accueil des salariés, un groupe projet constitué d'une vingtaine de membres se sont réunis à 4 reprises. Les travaux ont permis d'établir les cibles prioritaires et un plan d'actions opérationnel, partenarial.

Celui-ci a été priorisé par le Comité de décision réuni en fin d'année. Il est composé du Président du Conseil de Développement,

des Vice-Présidents de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien délégués au marketing et à l'emploi, à l'économie ainsi qu'au tourisme.

## Ambition

- Faire de la Provence Occitane une **destination de référence avec une offre compétitive** du point de vue de **l'offre de service aux futurs salariés**

## Objectifs généraux

Avant l'installation : **attirer, prospecter le profil** (Axe 1) = Découvrir  
Pendant l'installation : **recruter, intégrer le candidat** (Axe 2) = S'installer  
Après l'installation : **retenir, fidéliser le salarié** (Axe 3) = Vivre

## Cibles prioritaires

1. **Attirer les jeunes familles** composées d'un actif dans **l'industrie ou le BTP**
2. **Retenir les jeunes, les faire revenir** – cette cible sera traitée à la suite du Hackathon (13/04), porté par la CleanTech Vallée, en partenariat avec le Campus des métiers, qui permettra d'affiner leurs attentes et besoins.
3. **Les métiers de la santé** sont également des cibles à prendre en compte dans la stratégie. Notre territoire souffre de désert médical et l'offre de santé est un élément qui préoccupe et compte dans le choix d'un candidat.

## Les projets

Le **kit de communication** : guide sémantique comprenant les éléments de langage commun, une plaquette numérique pour convaincre, témoignages

Le "**pass bienvenue**" pour le nouvel arrivant : structurer et coordonner une offre de service, proposer un accompagnement individuel, accueillir et intégrer les conjoints

La **valorisation des offres d'emploi du territoire, le traitement des candidatures, l'offre de formation** : intégrer la Provence Occitane dans les offres d'emploi, "plateforme emploi", faciliter la circulation des candidatures et valoriser l'offre de formation

La campagne de **communication auprès des touristes** : recensement des offres d'emploi, visites d'entreprises, minute emploi

La **conciergerie de territoire** : proposer une offre de conciergerie d'entreprises dans les ZAE du territoire

La **présence collective** au sein d'évènements : Salon POP, présence digitale

L'ensemble de ces projets sera affiné dans le courant du 1er semestre 2023 pour mettre en œuvre au fur et à mesure les actions qui les composent.

# 3

## De nouvelles actions partenariales mises en place



2022 est également marquée par 2 nouvelles actions, initiées par Le Collectif, et soutenues par l'EPCI qui seront reconduites en 2023 :

La newsletter économique trimestrielle AICI

Diffusée par mail et sur les réseaux sociaux, il s'agit d'une newsletter vidéo trimestrielle.

En 2022, l'info de l'Agglomération du Gard rhodanien a porté sur l'étude de potentiels fonciers qui a été lancée, en partenariat avec l'EPF, la Région Occitanie et la CC Pont du Gard.

# 4 Attirer les nouveaux talents

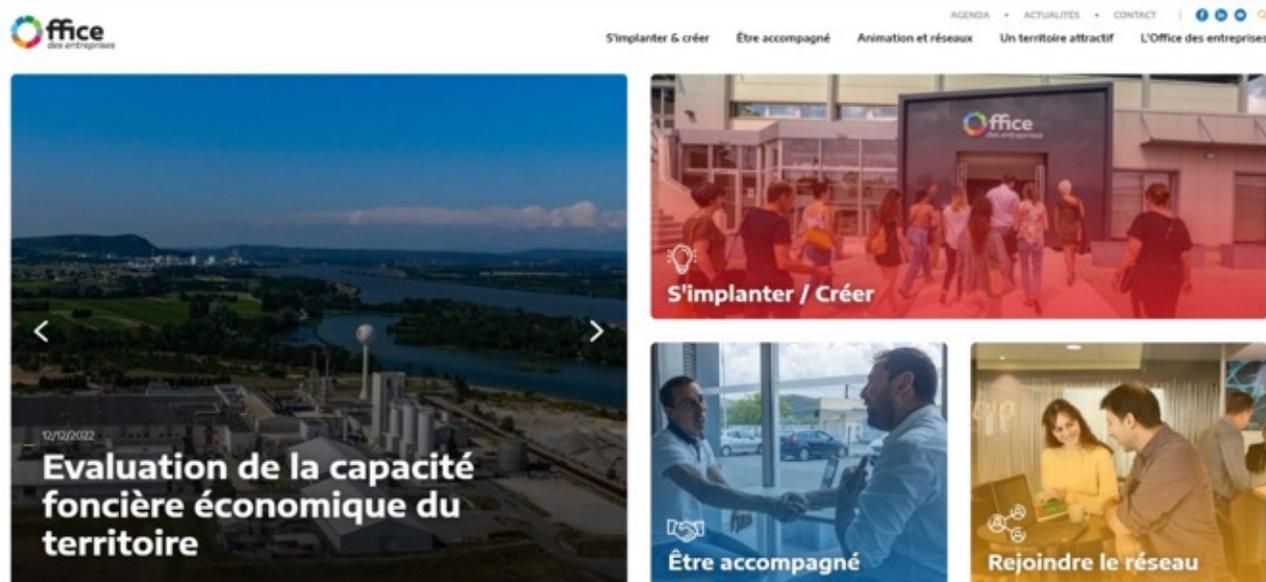


Opération été 2022 auprès des touristes

"Et si la prochaine étape, c'était de rester ?"

Une action de promotion du territoire qui cible les touristes. En 2022, en partenariat avec l'Office de Tourisme Provence Occitane, des supports visuels ont été distribués aux professionnels du tourisme et une campagne d'affichage a été menée du 15 juillet au 15 août 2022 sur les panneaux lumineux de la ville de Bagnols sur Cèze. 2 publicités ont également été insérées, dans le Direct Agglo et le TV Sud Magazine.

# 5 Renforcement de la notoriété



La communication économique du territoire sur les réseaux sociaux s'appuie sur le développement ses communautés et de ses contenus, en coordination avec les réseaux sociaux de la collectivité et de l'Office de Tourisme. En 2022, l'Office des Entreprises a produit 170 contenus postés. La communauté Facebook représente 1000 abonnés (+ 25% par rapport à l'année précédente) et présente un taux d'engagement annuel de 18,2%. Son réseau LinkedIn compte 285 abonnés (+ 185% par rapport à l'année précédente) et un taux d'engagement de 7,1 %.

La refonte du site internet de l'Office des Entreprises a été développée en 2022. Elle permet notamment une meilleure lisibilité de l'offre territoriale et de l'animation économique proposée sur le territoire pour les porteurs de projets et entreprises.

# 6

## Perspective 2023

L'année 2023 devra permettre d'affirmer le positionnement du territoire : un territoire dynamique, qui s'ouvre, à taille humaine où il fait bon vivre et travailler, en adéquation avec les attentes des salariés souhaitant changer de région.

L'accent sera mis sur la création du kit de communication et sa diffusion auprès des entreprises et recruteurs du territoire ainsi que la construction d'un "Pass bienvenue" pour le nouvel arrivant et la création d'un service d'accompagnement pour le nouveau salarié et son conjoint.

Le projet d'un salon économique d'envergure sur le territoire permettra de valoriser nos atouts et les actions mises en œuvre pour l'attractivité du territoire auprès des acteurs locaux mais aussi auprès des acteurs limitrophes au territoire.



# Pôle attractivité et aménagement

## Emploi et insertion

---

L'IAE (Insertion par l'Activité Economique)

L'exercice de cette compétence se décline en 2 volets :

- Les ACI (Atelier Chantier d'Insertion) comportant l'Atelier Numérique et les Chantiers d'Utilité Sociale (CUS)
- Les Clauses d'insertion appelées aussi clauses sociales

Depuis 2013, par convention, Passe Muraille est l'opérateur des ACI sur le territoire. La communauté d'Agglomération du Gard rhodanien est le coordinateur et participe au financement, aux côtés de l'Etat et du Département du Gard.

Les équipes de Passe Muraille se décomposent comme suit :

- 5 équipes de 8 à 9 personnes en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion)
- 5 encadrants techniques d'insertion
- 2 conseillères en insertion professionnelle
- 1 coordinateur

### ■ Le bilan 2022 de l'ACI

- 48 postes en CDDI
- 52 personnes en CDDI
- Profil du public : 19% de femmes, 15% de jeunes de - de 26 ans, 23 % de seniors de + de 50 ans ; 42% des salariés résident dans les QPV, 61% sont bénéficiaires du RSA
- 27 sorties avec 12 sorties dynamiques dont 2 positives

### ■ Chiffres clefs 2022 de l'Atelier numérique

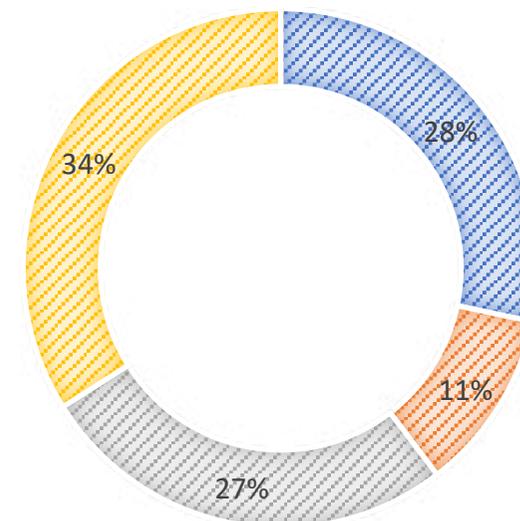
- 10 communes bénéficiaires
- 15 projets réalisés

### ■ Chiffres clefs 2022 de l'Atelier numérique

- 67 besoins exprimés par les communes
- 26 communes bénéficiaires
- 45 chantiers réalisés (taux d'exécution en 2022 de 67%, soit + 24% par rapport à 2021)

### ■ Ventilation des ACI

- Espaces verts
- Petit patrimoine
- Atelier numérique
- Rénov. bâti



## ■ La Mission Locale Jeunes

La Mission Locale Jeunes, présidée par Sébastien BAYART, Vice-Président délégué à l'Economie, compte en 2022, 24 salariés. Des permanences sur l'ensemble du territoire sont proposées tout au long de l'année pour favoriser la proximité avec le public et réduire les freins liés à la mobilité.

1 374 jeunes en premier accueil ont bénéficié de l'appui de la Mission Locale Jeunes en 2022. C'est en nette progression par rapport à l'année précédente (+ 12%).

La Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien soutient l'action de la Mission Locale Jeunes par le versement d'une subvention annuelle s'établissant à 107 678,60 € en 2022.

## Perspective 2023

L'objectif premier en 2023 sera de mettre à disposition de l'association Passe Muraille de nouveaux locaux à Bagnols-sur-Cèze. Les locaux jusqu'alors utilisés doivent être restitués au propriétaire au cours du 1er trimestre.

L'Agglomération du Gard rhodanien souhaite se positionner comme le coordinateur local des acteurs de l'emploi et de la formation. Elle s'attachera donc à renforcer les partenariats et à développer la lisibilité et la visibilité de l'offre de formation.



## Planification et urbanisme opérationnel

---

SCOT DU GARD RHODANIEN

- 1// Suivi des documents urbanisme
- 2// Réunion et/ou travail sur projet



# 1 Suivi des documents urbanismes

Au sein de la Direction Attractivité et Aménagement, le service planification et urbanisme opérationnel assure la mise en œuvre du suivi et l'évaluation (modification, révision, mise à jour, ...) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), veille à la compatibilité de l'ensemble des documents de planification de rang inférieur (PLH, PLU, Plan de Mobilité simplifié, Carte Communale, de territoire dans les documents de planification et en transversalité avec les services de l'Agglomération et des partenaires. ...) et accompagne la transcription du projet de Territoire.

## **Suivi des documents urbanisme :**

### **Commune de Bagnols-sur-Cèze : révision allégée**

> Réunion conjointe PPA en février

### **Commune de Saint-Nazaire : élaboration PLU**

> Réunion PPA en janvier :  
PADD et projet de zonage

### **Commune de Vénéjan : révision générale PLU**

> Réunion PPA en février :  
PADD et projet de zonage

### **Commune de Saint-Gervais : élaboration PLU**

> Réunion PPA en février :  
PADD et projet de zonage

### **Commune de Laval-Saint-Roman : élaboration d'une carte communale**

> Réunion PPA en mars : projet de zonage

### **Commune de Saint-Christol-de-Rodières : élaboration PLU**

> Réunion PPA en juin : diagnostic, état initial de l'environnement et rapport de présentation

### **Commune de Tavel : élaboration PLU**

> Réunion avec la commune pour faire un point sur avancé du PLU

# 2 Réunion et/ou travail sur projet

- Participation aux réunions de concertation et de travail pour le SRADDET
- Projet Chartreuse de Valbonne : lancement procédure de DPMEC SCOT et PLU (COFIL ; réunions technique, réunion DDTM/évaluation environnementale et autorisation environnementale unique, échanges avec porteur de projet, lancement et suivi concertation préalable, ...)
- Participation à plusieurs réunions sur projet photovoltaïque « Campey » à Tavel et lancement de la procédure de DPMEC SCoT, concertation préalable.
- Participation réunions pour le projet, commune et DDTM sur la commune de Goudargues au domaine de Brès
- Projet d'implantation d'une enseigne U sur Saint-Julien-de-Peyrolas : réunion conjointe PPA sur DPMEC PLU
- Plusieurs réunions avec la CLEANTECH vallée sur projet photovoltaïque
- Participation réunions sur projet agrivoltaïque sur la commune de Saint-Paulet-de-Caisson
- Rencontres porteurs projets sur PV au sol : sur Issirac, Saint-Pons-la-Calm, Montfaucon, Saint-Nazaire
- Participation COFIL étude paysage et photovoltaïque menée par DDTM de Nîmes
- Participation aux 2 comités de projet action cœur de ville
- Participation COTECH plan de mobilité simplifié
- Participation COTECH PEM de Laudun, PSE et B/C
- Participation à 2 COTECH projet du Musée
- Participation projet plateforme logistique de Gifi à Laudun l'Ardoise
- Participation réunion projet « le Murel » à Bagnols-sur-Cèze
- Rencontre élus communes de Laudun-l'Ardoise sur modification éventuelle PLU pour mise en compatibilité avec le SCoT
- Réunion sur problématique du camping « Les Cascades » à la Roque-sur-Cèze
- Participation réunions et travail sur la Taxe d'Aménagement
- Participation projet de l'Euze II
- Participation sur étude potentiel foncier économique



## Tourisme

---

- 1//Données et chiffres
- 2//Développement de la notoriété Provence Occitane
- 3// Animations Provence Occitane en saison estivale
- 4 // Les évènements de l'année : GRAN FONDO
- 5 // Les évènements de l'année : RALLYE des Plus beaux villages de France
- 6// Création et diffusion du programme d'animations estivales
- 7// Evolution des bureaux d'information
- 8// Développement du Slow tourisme et
- 9// Perspectives 2023

